

**ROYAUME DU MAROC
PREMIER MINISTRE
MINISTERE DE LA PREVISION
ECONOMIQUE ET DU PLAN**

**ENQUETE NATIONALE SUR LES
NIVEAUX DE VIE DES MENAGES
1998/99**

PREMIERS RESULTATS

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

SOMMAIRE

	Page
AVANT-PROPOS	3
PREMIERE PARTIE : ANALYSE STATISTIQUE	5
• Principales caractéristiques démographiques de la population	6
• Habitat	13
• Alphabétisation et scolarisation	22
• Santé	30
• Priorités de la population vis à vis des équipements collectifs	39
• Dépenses de consommation : niveau, caractéristiques et disparités	45
• Population pauvre : Approche, niveau et caractéristiques	66
DEUXIEME PARTIE : ANNEXE STATISTIQUE	71
• Liste des tableaux statistiques	72
• Tableaux statistiques	75
TROISIEME PARTIE : ANNEXES METHODOLOGIQUES	166
• Annexe 1 : Aspects méthodologiques de l'Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages 1998/99	167
• Annexe 2 : Concepts, définitions et méthodes	175

AVANT-PROPOS

L'information statistique récente et actualisée sur les niveaux de vie de la population est indispensable pour aider à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation de programmes intégrés de développement humain répondant aux besoins essentiels de la population.

Pour faire face aux besoins informationnels, sans cesse croissants, sur les différents aspects des conditions de vie de la population du Royaume, la Direction de la Statistique du Ministère de la Prévision Economique et du Plan, réalise des enquêtes périodiques sur les niveaux de vie des ménages. Il s'agit d'un système d'enquêtes visant à constituer une base de données intégrées sur les aspects touchant la démographie, le logement, l'alphabétisation, l'éducation, la santé, l'emploi, l'énergie, les dépenses de consommation, l'accès aux biens durables, les activités agro-pastorales, l'état nutritionnel de la population...

L'enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages (ENNVVM) de 1998/99 s'inscrit dans le cadre de ce système et vise à actualiser les données recueillies antérieurement en 1990/91.

La collecte des données de cette enquête s'est déroulée sur 12 mois, soit du 12 Février 1998 au 11 Février 1999, auprès d'un échantillon de 5 131 ménages représentant les différentes régions et les diverses couches sociales du Royaume.

Le présent rapport fournit, dans une première partie, une analyse statistique descriptive des principaux thèmes abordés par l'enquête, en l'occurrence :

- Principales caractéristiques démographiques ;
- Habitat ;
- Alphabétisation et scolarisation ;
- Santé ;
- Priorités de la population vis à vis des équipements collectifs ;
- Dépenses de consommation : niveau, caractéristiques et disparités ;
- Population pauvre : Approche, niveau et caractéristiques.

La deuxième partie est réservée, quant à elle, à la présentation des tableaux statistiques.

Enfin, les annexes fournissent, en détail, d'une part, la méthodologie suivie pour la collecte et

l'exploitation des données de l'enquête, et d'autre part, les principaux concepts et définitions utilisés.

PREMIERE PARTIE

ANALYSE STATISTIQUE

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

L'objet de cette partie consiste essentiellement à présenter les caractéristiques démographiques de la population et des chefs de ménage selon le milieu de résidence, la dimension des villes (grandes¹, moyennes et petites villes) et la classe de dépense annuelle moyennes par personne, à partir des données de l'ENNVM 1998/99.

1. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

1.1 Structure par sexe

A travers la structure de la population totale selon le sexe, la première constatation, qui ressort des résultats de l'ENNVM 1998/99, est le léger excédent des femmes par rapport aux hommes, abstraction faite du milieu de résidence ou de la dimension des villes. Cette différence est légèrement plus marquée au niveau des moyennes et petites villes ; par contre, elle est faible en milieu rural (tableau P 04, annexe).

Au niveau des moyennes et petites villes, la proportion des femmes dépasse celle des hommes de plus de 3 points. Ce léger déséquilibre pourrait trouver sa justification dans l'exode rural un peu accentué chez les femmes migrantes de la campagne vers les petites et moyennes villes, qui durant ces dernières années demeurent un pôle d'attraction.

1.2 Structure par âge

La répartition par âge d'une population présente un grand intérêt dans l'analyse de la mobilité spatiale. A cause de son caractère sélectif, la migration est, en effet, fortement liée, entre autres, à l'âge. Ainsi, il apparaît que l'exode rural, qui touche généralement beaucoup plus la population du groupe d'âges 15-59 ans serait probablement à l'origine de la faible part relative de la population de ce groupe en milieu rural (53,8 %).

D'autre part, les proportions enregistrées, par les moyennes et les petites villes (61,0 %) pour ce groupe, corroborent le rôle de relais migratoire joué par ces dernières qui alimentent les grandes villes. Celles-ci contiennent la plus grande proportion de cette catégorie d'âges (65,0 %). Il s'agit là d'une population d'âge actif qui cherche à améliorer ses conditions de vie, en se déplaçant d'une ville à une autre dotée d'infrastructures et d'opportunités d'emplois.

¹ Villes de 100 000 habitants et plus

Il importe aussi de noter que la proportion des jeunes âgés de moins de 15 ans est inversement proportionnelle au degré d'urbanisation, pour atteindre son maximum au niveau du milieu rural (38,6 %).

La proportion de la population âgée de 60 ans et plus n'enregistre pas de différences notables selon la dimension des villes. En revanche, elle est légèrement élevée en milieu rural (6,9% dans les grandes villes contre 7,6% dans les campagnes).

1.3 Rapport de masculinité

L'examen des rapports de masculinité selon le milieu de résidence montre que ces rapports ne s'écartent pas beaucoup de la structure théorique. Celle-ci reflète une surmasculinité aux jeunes âges qui, à cause d'une surmortalité masculine, cède progressivement la place à une surféminité.

Pour ce qui est des personnes âgées de 60 ans et plus, le rapport de masculinité varie entre 86,1% au niveau des moyennes et petites villes et 101,6 % en zone rurale.

Pour cette catégorie de population, les campagnes semblent abriter plus d'hommes que de femmes. Cet état de chose pourrait s'expliquer par une participation intense des femmes à l'acte migratoire, en se dirigeant vers les grandes villes pour des raisons de regroupement familial ou d'amélioration de leur mode de vie.

1.4 Structure selon l'état matrimonial

L'examen de la structure de l'état matrimonial fournit deux principaux renseignements : la précocité du mariage analysée par le biais de la fréquence de la population célibataire aux bas âges et l'intensité du mariage étudiée en s'appuyant sur la proportion de la population âgée de 50 ans qui vit encore à l'état de célibat.

Comme on pouvait s'y attendre, la structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence montre que l'intensité de la nuptialité est inversement proportionnelle à la dimension de la ville. En effet, les écarts entre les proportions de mariées et de célibataires sont d'autant plus significatifs que la taille de la ville est moins importante. Ces proportions passent respectivement, pour le sexe féminin, de 51,1 % et 33,9 % au niveau des moyennes et petites villes à 47,0 % et 40,1 % pour les grandes villes.

L'importance de la proportion de célibataires dans les grandes villes est due essentiellement au phénomène de la prolongation du célibat. Ce phénomène s'explique aussi bien par le prolongement de la durée des études que par des raisons d'ordres économique et social.

Le veuvage est beaucoup plus marqué chez les femmes que chez les hommes (9,6 % contre 0,9% seulement). Ce phénomène trouverait son explication dans les éléments suivants : la surmortalité masculine chez les adultes, le remariage relativement facile pour les hommes et la préférence de certaines femmes à se déclarer en tant que veuves au lieu de divorcées.

Tableau 1.1 : Population (en %) âgée de 15 ans et plus selon le sexe, l'état matrimonial et le milieu de résidence

Etat matrimonial	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin					
Célibataires	51,6	49,0	50,8	43,5	47,7
Mariés monogames	46,0	48,5	46,8	54,1	49,9
Mariés polygames	0,7	0,7	0,7	0,9	0,8
Divorcés	1,0	0,7	0,9	0,6	0,7
Veufs	0,7	1,1	0,8	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin					
Célibataires	40,1	33,9	38,0	32,8	35,8
Mariées	47,0	51,1	48,4	55,6	51,4
Divorcées	3,7	4,3	3,9	2,2	3,2
Veuves	9,2	10,7	9,7	9,4	9,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux sexes					
Célibataires	45,6	41,1	44,1	37,9	41,5
Mariés monogames	46,6	49,9	47,6	54,9	50,7
Mariés polygames	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4
Divorcés	2,4	2,6	2,4	1,4	2,0
Veufs	5,1	6,1	5,6	5,3	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.5 Structure des célibataires selon l'âge

Pour ce qui est de la structure des célibataires âgés de 15 ans et plus selon l'âge, il est normal de relever de plus fortes proportions parmi les plus jeunes célibataires âgés entre 15 et 24 ans.

Par contre, l'inégalité dans les proportions de célibataires est plus significative entre milieux de résidence, d'une part, et la dimension des villes, d'autre part, pour la catégorie de célibataires âgés entre 25 et 44 ans. En effet, la part de cette catégorie est plus importante en milieu urbain (38,8 %) qu'en milieu rural (22,3 %). Les proportions de célibataires s'abaissent évidemment au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge.

Cette structure confère également la possibilité de calculer l'âge moyen au premier mariage par le recours à des méthodes d'estimations indirectes, notamment celle préconisée par Hajnal. Le tableau ci-après fournit l'évolution de l'âge au premier mariage entre 1994 et 1998.

Tableau 1.2 : Evolution de l'âge au premier mariage entre 1994 et 1998

Milieu de résidence	1994		1998	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Urbain	31,2	26,9	32,5	27,9
Rural	28,3	24,2	29,3	25,0
Ensemble	30,0	25,8	31,2	26,8

L'âge moyen au premier mariage ne cesse de croître. Il accuse un retard de 1,2 an pour les hommes et d'un an pour les femmes au niveau national, entre 1994 et 1998, passant ainsi respectivement de 30,0 à 31,2 ans et de 25,8 à 26,8 ans. Cette tendance est observée aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Le mariage devient de plus en plus tardif chez les deux sexes, notamment dans les grandes villes où cet âge atteint 33,1 ans pour les hommes et 28,4 ans pour les femmes. Les campagnes présentent les niveaux les plus bas, avec 29,3 ans pour les hommes et 25 ans pour les femmes.

L'âge au premier mariage recule également avec l'élévation du niveau de vie. Pour les hommes, il passe de 28,9 ans pour les 20 % de la population les plus défavorisés à 32,4 ans pour les 20 % de la population les plus aisés. Pour les femmes, cet âge passe de 25 ans à 27,3 ans pour ces deux groupes socio-économiques.

L'effet de l'élévation du niveau de vie sur le recul de l'âge au premier mariage semble intervenir beaucoup plus dans les campagnes que dans les villes (tableau P 07, annexe).

1.6 Fécondité récente

On se limite à esquisser un bref aperçu sur les principaux indicateurs concernant la fécondité récente tels qu'ils découlent de l'exploitation des données de l'ENNVM 1998/99. L'examen de la fécondité récente, mesurée à partir des naissances survenues au cours des cinq dernières années chez les femmes non célibataires âgées de moins de 55 ans, montre que le Royaume du Maroc a désormais bien amorcé sa deuxième phase de transition démographique. Cependant, l'indice synthétique de fécondité de 3 enfants par femme au niveau national occulte d'énormes différences entre les deux milieux. Les femmes rurales donneraient naissance à près de deux enfants de plus que les femmes habitant dans les grandes villes (4,0 contre 2,1).

Par ailleurs, cette fécondité reste très influencée par le niveau de vie des femmes, puisque le nombre moyen d'enfants par femme connaît une baisse systématique au fur et à mesure que le niveau de vie augmente, abstraction faite du milieu de résidence. De 4,9 enfants pour les 20 % de la population les plus défavorisés, le nombre d'enfants par femme recule à 1,8 pour les femmes appartenant à la classe des 20 % de la population les plus aisés.

2. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE

Les données de l'enquête relatives aux caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménage révèlent que ces derniers sont majoritairement des mariés, de sexe masculin et âgés de 25 à 44 ans.

La proportion des ménages dont le chef est une femme s'établit à 16,7 % à l'échelle nationale ; 22,9 % dans les moyennes et les petites villes et 12,0 % en milieu rural. D'un autre côté, la part des femmes, chefs de ménage croît avec l'élévation du niveau de vie. De 9,4 % parmi la catégorie des 20 % de la population les plus défavorisés, le pourcentage des ménages dont le chef est de sexe féminin passe à 22,8 % pour les 20 % de la population les plus aisés.

Concernant l'accès des femmes au statut de chef de ménage, "le niveau de vie" est un facteur très discriminant en milieu rural. Pour les deux catégories socio-économiques, sus indiquées, le pourcentage des femmes chefs de ménage, passe dans les campagnes, de 7,6 % à 23,1 %. Tandis que dans les villes, cette proportion varie de 16,2 % à 22,8 %.

Les ménages enquêtés comportent, en moyenne 5,9 personnes. Près de 52,8 % des ménages ont une taille égale ou supérieure à 6 personnes (48,6 % en milieu urbain et 58,5 % en milieu rural).

Selon le niveau de vie, la taille moyenne du ménage décroît au fur et à mesure que le niveau de vie augmente. Les ménages les plus démunis² abritent, en moyenne, près de 8,0 personnes (7,4 en zone urbaine et 8,2 en zone rurale). Ces valeurs reflètent un niveau de fécondité élevée chez les ménages pauvres. Par contre, chez les ménages les plus aisés³, cette taille moyenne s'établit à 4,1 personnes (3,9 en milieu urbain et 4,3 en milieu rural).

Cette moyenne nationale cache cependant des différences entre les milieux urbain et rural et au sein même du milieu urbain. Les ménages ruraux comptent, en moyenne, un peu moins d'une personne de plus que les ménages urbains (6,4 contre 5,6).

Tableau 1.3 : Ménages (en %) selon les classes de taille et le milieu de résidence

Classes de taille du ménage	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
1 à 2 personnes	9,4	11,2	10,0	8,8	9,5
3 à 6 personnes	58,8	54,0	57,3	47,9	53,3
7 personnes et plus	31,8	34,8	32,7	43,3	37,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Au niveau national, les ménages de petite taille (1 à 2 personnes) et de taille moyenne (3 à 6 personnes) représentent respectivement 9,5 % et 53,3 %. Par milieu, les campagnes abritent plus de ménages nombreux (7 personnes et plus) que l'urbain : 32,7 % en villes et 43,3% dans les campagnes, résultat d'une fécondité rurale encore élevée et d'un regroupement encore intense en familles complexes (à plusieurs noyaux familiaux) en zone rurale.

Il convient également de relever l'importance de la proportion des ménages ruraux dont la dimension est égale ou supérieure à 10 personnes : 13,4 % contre 7,1 % en zone urbaine. Cette catégorie représente 25,2 % de l'ensemble des ménages ruraux appartenant à la catégorie des 20% de la population les plus défavorisés.

² Appartenant aux 10 % de la population les plus défavorisés

³ Appartenant aux 10 % de la population les plus aisés

Analysée selon le lieu de naissance, la structure des chefs de ménage montre que près de la moitié des ménages urbains marocains ont à leur tête une personne originaire du monde rural. En revanche, dans le milieu rural, les chefs de ménage provenant des villes ne constituent qu'une très faible proportion (2,1 %).

Il est important, par ailleurs, de remarquer que près de sept chefs de ménages sur dix en milieu rural n'ont jamais quitté leur résidence dans laquelle, ils se trouvaient pendant l'enquête. Cette proportion dépasse de peu le quart en milieu urbain.

L'évolution de la structure des chefs de ménage selon le niveau scolaire montre que la part des "sans niveau" tend progressivement à la baisse selon le degré d'urbanisation. Cependant, cette proportion reste encore très élevée pour les chefs de ménage ruraux (63,9 %). Ce qui dénote que le phénomène de l'analphabétisme persiste comme un fléau social qui touche particulièrement les personnes adultes du monde rural. Ce niveau s'améliore pour les chefs de ménage, tous milieux confondus, au fur et à mesure que le niveau de vie s'améliore.

HABITAT

1. HABITAT

La possibilité de disposer de meilleures conditions d'habitation figure parmi les critères d'évaluation des conditions de vie. En effet, les pouvoirs publics n'ont cessé d'intervenir pour la promotion de ce secteur en vue d'améliorer le bien-être de la population. Leur action a revêtu plusieurs formes : mise sur pied de certains organismes d'intervention pour la promotion de l'habitat, mesures d'incitation et d'encouragement des investissements immobiliers, mesures en faveur de l'habitat économique, programmes de restructuration des grands bidonvilles, aménagements en matière d'urbanisme et d'environnement, réalisation de grands complexes adducteurs pour la desserte de la population en eau potable, programmes d'électrification des centres urbains et ruraux.

Toutefois, l'analyse des données de l'habitat fournies par l'enquête sur les niveaux de vie 1998-99 fait ressortir des améliorations des conditions d'habitat accompagnées de disparités spatiales subsistant encore entre villes et campagnes.

1.1 Type de logement

Le type de logement requiert une importance capitale dans le sens qu'il reflète à lui seul le niveau de vie du ménage qui l'occupe. Néanmoins, l'analyse de cet aspect est plus riche dans les villes que dans la campagne. Cette différence reste marquée par une forte hétérogénéité des logements citadins ; alors qu'en milieu rural le logement dominant est la maison de type rural (93,9 %), avec cependant une différenciation entre les maisons en dur et les autres en pisé ou en pierres.

La grande majorité des ménages citadins occupe des logements de type marocain, soit 77,0 % (62,8 % des maisons marocaines modernes et 14,2 % des maisons traditionnelles). La part des ménages urbains qui résident dans des appartements ne dépasse pas 10 %. En revanche, l'habitat sommaire (baraques et constructions assimilées) abrite 9,9 % des ménages. Quant aux ménages urbains résidant dans des villas, leur part ne dépasse guère 3 %. Ces derniers appartiennent en majorité à la catégorie des 20% de la population les plus aisés.

Tableau 2.1 : Ménages (en %) selon le type de logement et le milieu de résidence

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa / niveau d'une villa	2,8	0,1	1,6
Appartement dans un immeuble	9,0	-	5,2
Maison marocaine traditionnelle	14,2	-	8,2
Maison marocaine moderne	62,8	0,2	35,9
Chambre dans un établissement	0,5	-	0,3
Habitat sommaire (baraques et constructions assimilées)	9,9	4,8	7,7
Maison rurale en pisé, pierres sèches	-	67,3	28,8
Maison rurale en dur	-	26,6	11,4
Autres	0,8	1,0	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

La campagne présente, par contre, des situations totalement différentes. Malgré le développement connu par le monde rural, les logements en pisé et les baraques prédominent ; ce qui serait l'un des facteurs entravant l'accès de la population rurale à certains services sociaux de base. Les ménages ruraux qui habitent des maisons rurales en dur représentent également une part relativement élevée, soit 26,6 %.

1.2. Statut d'occupation des logements

L'examen des résultats relatifs au statut d'occupation montre que la majorité des ménages ruraux sont propriétaires de leurs logements (86,9 %). Les ménages ruraux logés gratuitement occupent la deuxième position, avec 6,5 % des ménages. La location reste presque inexistante en zones rurales (0,5 %).

Au vu du tableau ci-après, la proportion des familles citadines propriétaires de leur résidence principale, n'a cessé de s'accroître. De 40,9 % en 1982, la part des ménages citadins propriétaires de leur logement principal est passée à 56,5 % en 1998. Par contre, le pourcentage des ménages urbains locataires a suivi le mouvement inverse : 28,2 % en 1998 contre 43,3 % en 1982.

Tableau 2.2 : Ménages urbains (en %) selon le statut d'occupation des logements

Statut d'occupation	1982 ¹	1994 ¹	1998
Propriétaires	40,9	48,5	56,5
Locataires	43,3	35,0	28,2
Autres	16,8	16,5	15,3

¹ : Recensements de la population et de l'habitat de 1982 et de 1994.

1.3 Occupation des logements

Si le type de logement peut résumer sa qualité, le nombre de pièces occupées par le ménage dans ce logement constitue le deuxième indicateur pertinent pour sa description.

L'analyse de la répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement occupé et le milieu de résidence fait ressortir qu'au niveau des villes, la grande majorité des résidents occupent des logements dont les dimensions ne dépassent pas trois pièces, soit 75,1 % en 1998. Les logements à deux pièces et trois pièces sont relativement plus nombreux et représentent respectivement 30,9 % et 31,6 %⁴.

Tableau 2.3 : Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence

Nombre de pièces occupées	Urbain	Rural	Ensemble
Une pièce	12,6	9,2	11,1
Deux pièces	30,9	29,9	30,5
Trois pièces	31,6	27,5	29,9
Quatre pièces	13,7	18,2	15,6
Cinq pièces et plus	11,2	15,2	12,9
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de pièces par ménage	2,9	3,1	3,0
Nombre moyen de personnes par pièce	2,6	2,6	2,6

⁴ : En termes de ménages.

En milieu rural, il semble que les ménages occupent des logements plus spacieux. Ainsi, près du tiers des ménages ruraux habitent des logements de quatre pièces et plus, alors qu'en milieu urbain, cette proportion n'est que de l'ordre de 24,9 %. Cet écart quantitatif entre les deux milieux n'est pas signe d'une différence sur le plan qualitatif. En effet, une analyse du nombre de pièces occupées dans le logement serait incomplète, si elle se limitait aux aspects quantitatifs. Vu la nature du logement examiné auparavant selon le milieu de résidence, les logements urbains sont caractérisés par des constructions généralement en maçonnerie et offrent relativement plus de confort que les logements ruraux qui sont plus spacieux et construits en majorité en pisé.

Il est à remarquer, par ailleurs, que le niveau scolaire exerce une influence notable sur la dimension des logements occupés par les ménages marocains ; 77,8 % des ménages dont le chef a un niveau "supérieur" occupent des logements d'au moins 3 pièces. Ce pourcentage s'élève à 57,1 % pour les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction.

Concernant la densité par pièce, il est à signaler qu'une pièce est occupée par 2,6 personnes en moyenne, au niveau national. Le niveau de promiscuité des ménages est plus élevé dans les grandes villes où une pièce est partagée par 2,7 personnes, contre 2,3 au niveau des moyennes et petites villes.

Les résultats de l'enquête montrent également une promiscuité à un niveau relativement élevé dans les ménages occupant des logements d'une seule pièce qui est partagée au moins par cinq personnes ; alors que chez les ménages disposant des logements à 5 pièces et plus la densité par pièce est 1,5 personne. Il y a aussi lieu de signaler que les 20% de la population les plus défavorisés vivent dans des logements où une pièce est partagée, en moyenne, par 3,4 personnes, contre 1,7 personnes pour les 20% de la population les plus aisés.

Entre 1982 et 1998, le niveau de promiscuité des ménages citadins s'est accentué, le nombre moyen de personnes par pièce est ainsi passé de 2,1 à 2,6 en milieu urbain.

1.4 Approvisionnement en eau potable

L'un des éléments indispensables pour la vie de l'être humain est l'eau. Son importance cruciale dans la vie quotidienne de la population a poussé les responsables à entreprendre d'importants efforts dans le but d'améliorer sa distribution et d'en faire bénéficier l'ensemble de la population. Ces efforts ont fait qu'actuellement, près de 90,9 % des foyers citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable (78,4 % raccordés et 12,5 % par le biais des bornes).

En milieu rural, la situation se présente différemment de celle observée dans les villes. Près de 12 % seulement des ménages ruraux sont desservis par le réseau d'eau potable. Parmi ces derniers, seuls 5,3 % habitent dans des logements raccordés au réseau d'eau potable. Le pourcentage des ménages s'approvisionnant des bornes fontaines représente, quant à lui, 6,6 %. Toutefois, il importe de signaler que les sources naturelles restent encore un moyen privilégié et s'avèrent parmi les principaux modes d'approvisionnement de la population rurale en eau. Près de 81,9 % des ménages ruraux y recourent pour satisfaire leurs besoins en eau et 28,2 % parmi ces derniers traversent plus d'un km pour s'en approvisionner. La proportion des ménages ruraux non branchés qui traitent l'eau (en dehors de l'eau du réseau) utilisée pour la boisson ne représentent que 42,0 %.

1.5 Assainissement liquide

La majorité des ménages urbains disposent d'un lieu de toilette dans leur logement principal, soit 94,7 % ; alors que cette proportion ne dépasse pas 27,4 % dans les campagnes. Le niveau d'éducation du chef de ménage reste un facteur discriminatoire dans la disposition des équipements de base dans les logements. Aussi, le taux des ménages ayant une toilette passe de 57,1 % pour ceux dont le chef est sans niveau scolaire à 96,8 % pour ceux ayant un niveau supérieur.

Il ressort également des données de l'enquête qu'au niveau national, 33 % des ménages ne possèdent aucune installation d'aisance et évacuent dans la nature leurs eaux usées. Les fosses septiques sont utilisées par 4,0 % des ménages et les fosses d'aisance ou les latrines par 15,6 %.

Les efforts accomplis dans le domaine de l'assainissement liquide (raccordement au réseau d'égout) ne profitent qu'à 46,3 % des ménages au niveau national, avec cependant une disparité spatiale très prononcée (88,7 % pour les grandes villes et 0,8 % pour les zones rurales).

Le mode d'évacuation des eaux usées à travers les égouts reste le principal moyen dans les villes: 80,4 % en 1998 contre 79 % en 1991. Alors qu'en milieu rural, une très grande proportion (70,6 %) des ménages se contentent de jeter leurs eaux usées dans la nature.

Le taux le plus élevé enregistré pour les ménages dont le logement est branché aux égouts appartient à la classe des 20 % des individus les plus favorisés. En revanche, ce taux ne représente que 13,4 % pour les ménages appartenant à la classe des personnes les plus défavorisées.

1.6 Assainissement solide

Le débarassement des ordures laisse également apparaître une très grande disparité selon le milieu de résidence. Les services municipaux collectent les ordures de 88,1 % des ménages citadins des grandes villes, alors que cette proportion atteint à peine 2,4 % des ménages ruraux. Les chances pour un ménage citadin de voir ses ordures collectées augmentent avec l'élévation du niveau de vie, ce qui n'est généralement pas le cas dans les campagnes.

1.7 Services domestiques

On entend par services domestiques, l'ensemble des services rendus par des personnes exerçant pour le compte des ménages, tels que les bonnes, les concierges, les jardiniers, etc...

Les données de l'enquête révèlent que le taux des ménages ayant des personnes travaillant pour leur compte, dans les services domestiques, est très faible : 3,0 % ayant une femme de ménage, 1,3 % ont un gardien, un jardinier ou un concierge.

On note aussi que les services domestiques notamment ceux fournis par "une femme de ménage ou bonne" sont relativement plus présents dans les villes, particulièrement chez les ménages les plus aisés.

En effet, près de 4,5 % des ménages urbains accèdent à ce type de services contre 0,1 % en milieu rural. Par niveau scolaire, il est intéressant de relever que la part la plus importante des ménages qui disposent d'un tel service revient à ceux dont le chef à un niveau de formation supérieure (22,0 %).

2. UTILISATION DE L'ENERGIE

L'examen de l'utilisation des différentes sortes d'énergie offre une grande batterie d'indicateurs se rapportant au mode de vie des ménages.

Si le gaz est le type d'énergie le plus couramment utilisé (99,2 % des ménages utilisent le gaz au niveau national), l'électricité ne connaît pas la même proportion d'usage. Ainsi, près de 56 % des ménages seulement disposent de l'électricité au niveau national, avec cependant une grande différence entre les deux milieux (urbain et rural). La raison principale de la non disposition de l'électricité dans la campagne demeure encore une fois l'absence de ce type d'énergie dans la zone de résidence. Les ménages qui disposent de l'électricité, l'obtiennent en majorité de l'ONE ou de la régie et l'utilisent principalement dans l'éclairage. Les autres usages de l'électricité restent secondaires.

L'usage du bois revêt un caractère important en milieu rural puisque près de la moitié des ménages l'utilisent fréquemment. Le bois est principalement ramassé et cette corvée est partagée inégalement entre les différents membres du ménage.

Le charbon de bois, considéré comme substitut du gaz pour la cuisson, n'est pas fréquemment utilisé aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

Concernant l'utilisation de l'énergie solaire, la part des ménages recourant à cette forme d'énergie est insignifiante, puisqu'elle ne dépasse pas les 2 % au niveau national.

Enfin, dans les campagnes, les bougies et le pétrole lampant et, dans une moindre mesure, le gaz butane, sont les plus fréquemment utilisés pour l'éclairage, en remplacement de l'électricité.

3. BIENS DURABLES POSSEDES

La possession de certains équipements ménagers et biens durables constitue également un signe de bien-être et d'épanouissement social qui traduit le confort dans lequel vivent les membres des ménages.

Ainsi, pour saisir certaines spécificités du mode de vie des ménages marocains, l'enquête s'est intéressée à l'acquisition de certains biens durables.

La première constatation qui émerge est que la pénétration des biens durables s'accompagne généralement de disparités marquées. Parmi les facteurs générant des disparités notables et relevés par l'enquête, il y a lieu de mentionner le lieu de résidence, le niveau de vie des ménages, le niveau scolaire du chef de ménage,...

Concernant les biens d'équipement observés par l'enquête, on constate que 38,3 % des ménages disposent d'un réfrigérateur et 55,2 % d'une cuisinière⁵. Cependant, ces deux biens sont très inégalement répartis selon les localités de résidence.

En effet, les ménages ruraux restent désavantagés par les caractéristiques actuelles de l'habitat rural qui ne leur offrent pas la possibilité d'un accès rapide aux biens durables. Ainsi, à peine 4,7% des ménages ruraux ont un réfrigérateur, alors que ce taux s'élève à 68,7 % pour les familles résidant dans les grandes villes, 53,4 % dans les moyennes et petites villes et 63,4 % pour l'ensemble de l'urbain.

⁵ La cuisinière a été abordée par cette enquête dans son sens le plus large. Il s'agit de la cuisinière qui englobe aussi bien la cuisinière moderne que celle traditionnelle sous forme de fourneau pour cuisiner.

En ce qui concerne les biens de communication, on observe une diffusion quasi-uniforme des postes de radio. C'est l'équipement de communication le plus répandu : 91,9% des ménages ont au moins un poste chez eux. Ce taux s'élève à 93,7% dans les villes et 89,5% dans les campagnes.

Avec un taux d'équipement estimé à 72,3 %, on constate que la majorité des ménages marocains possède au moins un téléviseur. Cependant, cette moyenne nationale cache des disparités spatiales importantes (96,9 % dans les grandes villes contre 42,7 en zones rurales).

D'un autre côté, le paysage audiovisuel marocain a connu des modifications profondes suite à l'accès des ménages marocains à des chaînes étrangères par satellite. Ainsi, près de 18 % des ménages disposent d'une antenne parabolique en 1998. Cependant, les ménages ruraux restent nettement moins équipés en antennes paraboliques. A peine 2,5 % en disposent contre 28,8 % des ménages citadins.

En 1998, 19,3 % des ménages sont équipés en téléphone fixe dans leur résidence principale. Les disparités d'équipement selon les localités de résidence sont considérablement marquées. A peine 1,1 % des ménages ruraux ont le téléphone, alors que 32,9 % des ménages citadins en disposent, soit un écart dans un rapport de 1 à 30 fois.

En milieu urbain, le taux d'équipement en téléphone fixe croît avec la dimension de la ville de résidence. D'un taux de 25,1 % pour les petites et moyennes villes, on passe à 37,0 % pour les grandes villes.

D'autres moyens de communication et de loisir (micro-ordinateur, caméra vidéo ...) n'ont pas encore trouvé leurs chemins vers la grande majorité des foyers marocains. Avec des taux d'équipement quasiment nuls en milieu rural et à peine dépassant les 1 % en milieu urbain.

Concernant l'équipement des ménages en moyens de transport privés, les données de l'enquête révèlent que 9,2 % disposent d'au moins une voiture ; 12,3 % d'un motorcycle et 15,4 % d'une bicyclette. En milieu urbain, le pourcentage des ménages disposant d'une voiture varie avec le degré d'urbanisation. D'une proportion de 7,6 % pour les petites et moyennes villes, on passe à 16,3 % pour les grandes villes. Pour les vélomoteurs et les bicyclettes, les disparités selon le milieu de résidence (urbain/rural) ne sont pas assez marquées : 9,9 % dans les campagnes et 14,1 % dans les villes pour les vélomoteurs, et respectivement 15,0 % et 15,7 % pour les bicyclettes.

Tableau 2.4 : Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

Indicateurs	1991			1998		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Nombre de pièces						
1 pièce	18,4	12,0	15,3	12,6	9,2	11,1
2 pièces	33,2	30,2	31,7	30,9	29,9	30,5
3 pièces	27,4	27,3	27,3	31,6	27,5	29,9
4 pièces	10,3	15,2	12,7	13,7	18,2	15,6
5 pièces et plus	10,7	15,3	13,0	11,2	15,2	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Statut d'occupation						
Propriétaires	48,4	85,7	66,7	56,5	86,9	69,5
Locataires	38,9	2,5	21,1	28,2	0,5	16,3
Autres	12,7	11,8	12,2	15,3	12,6	14,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sources d'approvisionnement en eau						
Eau potable du réseau	76,0	6,3	41,9	78,4	5,3	47,1
Bornes Fontaines	15,9	7,9	12,0	12,5	6,6	10,0
Sources naturelles	3,8	80,4	41,3	4,5	81,9	37,6
Autres sources	4,3	5,4	4,8	4,6	6,2	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Accès à l'électricité	88,7	11,9	51,1	86,1	15,6	55,9

ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

1. ALPHABETISATION : Niveau, caractéristiques et évolution

Au niveau national, la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus s'établit à près de 11,3 millions de personnes en 1998⁶, contre 8,8 millions en 1994. Durant cette période, la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus s'est annuellement accrue d'environ 6,4 %, avec un rythme annuel moyen supérieur de 1,6 points à celui enregistré, (4,8 %) entre 1982 et 1994. Ce rythme, assez élevé de l'accroissement de la population alphabétisée, trouve essentiellement ses explications dans les actions engagées, par les pouvoirs publics et par les intervenants privés, en matière de scolarisation (particulièrement, au niveau des filles rurales) et de lutte contre l'analphabétisme, au cours de ces dernières années.

Comparativement à leur poids dans la population totale âgée de 10 ans et plus, la population féminine et la population rurale sont "sous-représentées" dans la population alphabétisée. En effet, les femmes et les ruraux constituent, respectivement, 38,1 % et 33,1 % des alphabètes ; alors que leur part dans la population âgée de 10 ans et plus s'élève à 51,6 % et à 44,0 %.

Entre 1994 et 1998, le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 10 ans et plus a évolué comme suit :

Tableau 3.1 : Evolution du taux (en %) d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence : 1994 - 1998.

Sexe	Milieu de résidence et date					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	1998	1994	1998	1994	1998
Homme	75,3	79,0	39,4	50,1	58,6	66,2
Femme	51,4	54,5	10,9	17,0	32,6	38,1
Total	63,1	66,3	24,9	33,1	45,3	51,7

⁶ 1998/99

Le pourcentage des alphabètes dans la population âgée de 10 ans et plus (taux d'alphabétisation) s'est accru de 6,4 points entre 1994 et 1998, passant de 45,3 % à 51,7 %.

L'amélioration de ce taux a touché relativement plus les femmes (+ 16,9 %) que les hommes (+ 13,0 %) et les zones rurales (+ 32,9 %) que les zones urbaines (+ 5,1 %). Dans les campagnes, les progrès accomplis ont fait que l'écart absolu, entre le taux d'alphabétisation des femmes citadines et celui des hommes ruraux, s'est considérablement réduit, passant de 12 points en 1994 à 4,4 points en 1998. L'exode rural des femmes rurales analphabètes serait également parmi les causes de la réduction de cet écart.

Avant l'indépendance du Royaume, l'analphabétisme était très répandu aussi bien dans les villes que dans les campagnes. L'écart entre les taux d'alphabétisation urbain et rural ne dépassait guère 7 points vers la fin des années 40.

Au lendemain de l'indépendance, un intérêt particulier a été accordé à la lutte contre l'analphabétisme et à la scolarisation. D'importants efforts ont été engagés dans ces domaines. Cependant, les villes ont beaucoup plus tiré profit de ces actions. Les conséquences en sont la détérioration de l'écart urbain/rural qui a atteint 41 points entre 1984 et 1993. Durant les années 90, le rythme de l'alphabétisation de la population a connu une certaine amélioration. L'écart urbain/rural s'est ainsi réduit pour se situer à 33 points entre 1993 et 1998.

L'analyse de l'alphabétisation de la population féminine âgée de 10 ans et plus permet de relever un écart de 37,5 points entre les taux d'alphabétisation féminins urbain et rural. En effet, ce taux n'est que de 17,0 % en milieu rural et de 54,5 % en zones urbaines.

Le degré d'urbanisation, le niveau scolaire des chefs de ménage et le niveau de vie sont parmi les déterminants qui influent sur l'accès à l'alphabétisation. Le taux d'alphabétisation passe de 33,1 % en zones rurales à 68,5 % au niveau des grandes villes.

Il est intéressant de relever, que le taux d'alphabétisation est une fonction croissante du niveau scolaire du chef de ménage, qu'il soit femme ou homme. De 39,3 % pour les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction, il atteint 89,0 % parmi les ménages dont le chef a un niveau d'instruction "supérieur".

Le niveau de l'alphabétisation s'améliore également au fur et à mesure que le niveau de vie augmente. Le taux d'alphabétisation s'élève à 70,0 % chez les 20 % de la population les plus favorisés, alors qu'il se situe à 32,6 % chez les 20 % de la population les plus démunis.

Si l'on analyse le taux d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le statut professionnel, il atteint 55,4 % pour les salariés ; 62,3 % pour les employeurs, et 36,2 % pour les indépendants. Cependant, les disparités entre les milieux urbain et rural, pour ces trois statuts professionnels demeurent importants : 35,7 points pour les salariés, 24,7 points pour les employeurs et 30,6 points pour les indépendants.

En 1998, les femmes salariées sont alphabétisées dans 52,9 % des cas en zones urbaines et dans 11,7 % des cas seulement en milieu rural (ces pourcentages sont de 78,0 % et 48,6 % pour les hommes). Les mêmes disparités sont également observées au niveau du statut "employeur". Les taux féminins sont de 56,5 % en milieu urbain et de 28,7 % en zones rurales ; les taux masculins atteignent 82,5 % et 56,6 %, respectivement.

Les "indépendants" femmes sont alphabétisées dans 43,6 % des cas en zones urbaines et dans 11,3 % des cas seulement en milieu rural. Ces taux sont de 70,6 % et 42,7 % pour les hommes du même statut.

Selon les secteurs d'emploi, le secteur public compte relativement plus d'alphabétisés que le secteur privé non agricole. Le taux d'alphabétisation est, de 85,9 % et de 61,3 %. Le niveau d'alphabétisation de la main-d'oeuvre travaillant dans les exploitations agricoles reste, quant à lui, assez bas (24,4 %).

Il y a aussi lieu de mentionner que les femmes citadines employées dans le secteur public ont un taux d'alphabétisation proche de celui des hommes : 88,7 % contre 87,7 %. Alors qu'en milieu rural, ce taux atteint 72,6 % pour les hommes et ne dépasse pas 15,5 % pour les femmes.

Dans le secteur privé non agricole, les taux d'alphabétisation urbains féminin et masculin sont également plus rapprochés, 61,9 % et 69,3 % respectivement ; alors qu'ils ont un écart de 27,8 points pour le secteur agricole en milieu rural.

Par ailleurs, les chefs de ménage présentent un taux d'alphabétisation (40,6 %) plus bas que la moyenne nationale. Cependant, des disparités marquées subsistent tant entre chefs de ménage masculins (45,9 %) et féminins (14,2 %) qu'entre chefs de ménage citadins (51,5 %) et chefs de ménage ruraux (25,9 %).

2. LANGUES ACQUISES

Concernant les langues parlées et écrites par la population âgée de 10 ans et plus, la langue arabe figure, évidemment, en premier lieu, avec un taux de 51,2 % (65,8 % en milieu urbain et 32,5 % en milieu rural). Elle est maîtrisée par 65,6 % des hommes et 37,6% des femmes.

Il y a également lieu de signaler que 30,6 % (44,9 % en milieu urbain et 12,5 % en milieu rural) savent lire et écrire le français. Ce taux s'élève à 37,8 % pour les hommes et 23,9 % pour les femmes. L'anglais et l'espagnol restent faiblement maîtrisés, avec 7,3 %, 0,8 % des personnes.

3. SCOLARISATION DE BASE

Il s'agit d'analyser les performances du système éducatif de base, à travers l'accès des enfants à l'enseignement fondamental. Les tableaux figurant dans l'annexe statistique présentent également, d'une part, les principaux indicateurs d'accès à l'enseignement préscolaire, secondaire et supérieur, et d'autre part, la répartition de la population âgée de 10 ans et plus et des chefs de ménage selon le niveau d'instruction.

Le système éducatif de base est basé essentiellement sur un enseignement fondamental d'une durée de 9 ans et se composant de deux cycles :

- i/ un premier cycle, d'une durée de six ans, accueille les enfants âgés de 7 à 12 ans. Ces derniers bénéficient, particulièrement en milieu urbain, d'un enseignement préscolaire ;
- ii/ un deuxième cycle d'une durée de 3 ans.

Malgré les progrès considérables accomplis pour faciliter l'accès à l'éducation de base, il reste encore des défis importants à relever dans la voie de la généralisation de l'enseignement fondamental.

En effet, les résultats de l'enquête montrent que 15,4 % des enfants âgés de 7 à 15 ans n'ont jamais été scolarisés. Ce pourcentage, qui s'élève à 26,9 % chez les enfants ruraux contre 3,3 % parmi les enfants citadins, atteint 50,2 % au niveau des filles rurales.

Parmi les raisons évoquées par les parents pour la "non scolarisation" de leurs enfants, il y a particulièrement le "manque de moyens pour subvenir aux frais de scolarisation" (46,9% en milieu urbain et 34,4 % en milieu rural), l'éloignement et les difficultés d'accès (1,2 % en zone urbaine et 15,2 % en zone rurale), la non disponibilité d'une école dans la localité

de résidence (0,5 % dans les villes et 14,5 % dans les campagnes), l'attitude négative des parents envers l'école (4,8 % en milieu urbain et 10,1 % en milieu rural), l'aide aux parents dans les activités professionnelles (0,4 % dans les villes et 7,1 % dans les campagnes),...

D'un autre côté, la généralisation de l'enseignement reste également entravée par le phénomène de la "déscolarisation"⁷. Ainsi, au niveau national, près de 11,1 % d'enfants âgés de 7 à 15 ans ont abandonné les établissements d'enseignement fondamental ou n'ont pas poursuivi l'enseignement secondaire. Ce taux atteint 14,9 % chez les garçons ruraux contre 8,7 % observé pour les filles citadines.

Les données de l'enquête permettent aussi de relever les efforts accomplis pour élargir l'accès au premier cycle de l'enseignement fondamental, surtout dans les campagnes, afin de réduire l'écart accusé par rapport aux villes.

En 1998, le taux brut de scolarisation⁸ (7 à 12 ans) au niveau du premier cycle de l'enseignement fondamental s'élève à 85,2 %. Cependant, si l'on analyse les performances enregistrées au premier cycle de l'enseignement de base, en termes de taux net⁹ de scolarisation, celui-ci s'établit à 70,8 %. Le niveau atteint par ce taux s'explique, évidemment, en grande partie, par le phénomène de la sous-scolarisation qui sévit encore en zone rurale, particulièrement au niveau des filles.

L'accès au premier cycle de l'enseignement fondamental reste marqué par les disparités entre milieux urbain et rural et par le niveau assez modéré de la scolarisation des filles rurales.

En zone urbaine, l'accès à l'enseignement primaire est sur la voie de la généralisation et les écarts entre les garçons et les filles se sont largement estompés. Le taux brut et le taux net sont respectivement de 104,1 % (105,5 % pour les garçons et 102,5 % pour les filles) et de 86,1% (88,5 % pour les garçons et 83,4 % pour les filles). En plus du renforcement de l'accès à l'enseignement de base des enfants, la lutte contre le travail des enfants et contre la "déscolarisation" sont aussi parmi les actions qui pourraient faciliter la généralisation complète de l'enseignement primaire en milieu urbain.

Dans les villes, le niveau de vie n'est pas un facteur très discriminant en matière d'accès au

⁷ Enfants ayant quitté le système éducatif

⁸ Le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental exprime le nombre d'enfants, à tout âge, fréquentant les écoles primaires au moment de l'enquête en pourcentage de la population ayant l'âge officiel du cycle en question (7 à 12 ans). Ce taux peut être supérieur à 100 %, car il arrive que des enfants fréquentent l'école à un âge précoce ou tardif, ou qu'ils redoublent.

⁹ C'est le rapport entre les enfants âgés de 7 à 12 ans fréquentant l'école primaire et le nombre total d'enfants âgés de 7 à 12 ans.

premier cycle de l'enseignement fondamental. Le taux net de scolarisation varie de 79,0 % pour les enfants appartenant à la catégorie des 20 % de la population les plus défavorisés à 87,9 % pour les 20 % de la population les plus aisés.

En zone rurale, l'accès au premier cycle de l'enseignement fondamental est en retrait par rapport au milieu urbain. Le taux brut et le taux net sont respectivement de 68,2 % et de 57,0 %. Les filles rurales accusent un retard par rapport aux garçons ruraux ; toutefois, par rapport à 1991, la progression a été rapide chez les filles rurales dont le taux net de scolarisation est passé de 29,9 % en 1991 à 47,0 % en 1998 (+ 17,1 points) ; alors qu'il a évolué de 56,5% à 66,5 % chez les garçons ruraux (+ 10 points).

La probabilité, pour un enfant rural âgé de 7 à 12 ans, d'aller à l'école primaire, augmente avec l'élévation du niveau de vie de ses parents. De 48,6 % pour les enfants des 20 % de la population les plus défavorisés, le taux net de scolarisation passe à 75,7 % pour les enfants des 20 % de la population les plus aisés.

Par ailleurs, les enfants fréquentant le premier cycle de l'enseignement fondamental présentent les principales caractéristiques suivantes :

- 83,1 % sont âgés de 7 à 12 ans ;
- 43,4 % sont des filles ;
- 96,6 % des établissements relèvent de l'enseignement public (91,8 % dans les grandes villes et 99,7 % dans les campagnes) ;
- 57,7 % des enfants (66,3 % en milieu urbain et 45,8 % en milieu rural) parcourent une distance de moins d'un kilomètre pour se rendre à l'école. Ce pourcentage s'établit à 39,0 % pour les enfants parcourant une distance comprise entre 1 et 5 kilomètres (30,9 % en zone urbaine et 50,2 % en zone rurale) ;
- 53,7 % (60,0 % dans les villes et 45,1 % dans les campagnes) des enfants font moins de 15 mn pour se rendre à l'école. Le pourcentage d'enfants qui font 60 mn et plus pour regagner l'école s'élève à 3,9 % (8,8 % au niveau des enfants ruraux) ;
- 97,1 % des élèves se rendent à pied à l'école ;
- 6,4 % des enfants ruraux âgés de 7 à 12 ans quittent précocement les établissements du premier cycle de l'enseignement fondamental. Les raisons évoquées par les parents sont particulièrement le "désintéressement des enfants envers l'école" (41,0 %), le "manque de moyens financiers pour subvenir aux frais de scolarisation" (18,9 %), le "redoublement ou l'échec à l'examen" (6,2 %).

Les taux de scolarisation baissent au fur et à mesure que le niveau d'enseignement général

s'accroît. La sortie précoce des enfants du système éducatif fait chuter les taux de scolarisation au niveau du deuxième cycle de l'enseignement fondamental. Les données de l'enquête révèlent que 22,6 % (33,9 % chez les garçons ruraux et 16,2 % chez les filles citadines) ont été "déscolarisés". Le taux brut de scolarisation (13 - 15 ans) s'établit ainsi à 52,5 %. Ce taux cache également des disparités selon le milieu de résidence (81,2 % dans les grandes villes contre 20,9 % dans les campagnes) et selon le sexe (13,1 % pour les filles rurales contre 88,6 % pour les garçons citadins).

Tableau 3.2 : Taux (en %) bruts et nets de scolarisation dans l'enseignement fondamental selon le cycle, le sexe et le milieu de résidence

Sexe et cycle de l'enseignement fondamental	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Premier cycle de l'enseignement fondamental (7 - 12 ans)			
Taux brut			
Garçons	105,5	80,9	92,8
Filles	102,5	54,9	77,0
Total	104,1	68,2	85,2
Taux net			
Garçons	88,5	66,5	77,1
Filles	83,4	47,0	63,9
Total	86,1	57,0	70,8
Deuxième cycle de l'enseignement fondamental (13 - 15 ans)			
Taux brut			
Garçons	88,6	28,6	59,0
Filles	76,4	13,1	46,2
Total	82,4	20,9	52,5
Taux net			
Garçons	53,0	16,7	35,1
Filles	46,6	8,1	28,2
Total	49,7	12,4	31,6
Les deux cycles de l'enseignement fondamental réunis (7 - 15 ans)			
Taux brut			
Garçons	99,8	64,5	81,7
Filles	92,7	41,4	66,2
Total	96,4	53,1	74,2
Taux net			
Garçons	86,5	57,8	71,8
Filles	80,8	37,7	58,6
Total	83,7	48,0	65,4

SANTE

1. ETAT DE MORBIDITE DE LA POPULATION

L'approche utilisée, pour mesurer l'état de morbidité de la population, consiste à demander aux personnes enquêtées, si elles étaient malades ou blessées, au cours des quatre dernières semaines précédant la date d'enquête. Les données de l'enquête indiquent qu'au cours de chaque mois, près de 16,7 % des personnes courent le risque d'être malades ou blessées (taux de morbidité). Comparativement à l'année 1991, le taux de morbidité a légèrement augmenté en 1998 (+ 1,5 point).

Les citoyens ont, dans des proportions relativement plus importantes, déclaré avoir été malades ou blessés, avec un taux de 19,5 % contre 13,5 % parmi les ruraux. Cette différence entre zone urbaine et zone rurale s'explique, entre autres, par la perception de la maladie dans ces deux milieux. Les personnes semblent généralement donner plus d'importance à leur état de santé au fur et à mesure que leur niveau de vie augmente. Les femmes présentent également un taux de morbidité plus élevé que celui des hommes (18,1 % et 15,3 % respectivement). Ce qui pourrait également s'expliquer par une grande sensibilité des femmes à leur état de santé.

L'incidence déclarée de maladie ou de blessure au niveau de l'enquête augmente avec l'élévation du niveau de vie (tableau S 02, annexe). Le taux de morbidité varie de façon régulière de 10,1 % parmi les 20 % des individus les plus défavorisés à 25,9 % parmi les 20 % des individus les plus favorisés.

Les principales caractéristiques des personnes, qui ont déclaré avoir été malades ou blessées durant les 4 semaines précédant l'enquête, sont les suivantes :

- i/ 55,3 % sont des femmes ;
- ii/ 25,2 % présentent une maladie chronique ;
- iii/ 27,8 % sont des enfants âgés de moins de 15 ans et 14,0 % des personnes âgées de 60 ans et plus ; et,
- iv/ 62,8 % résident en milieu urbain.

Concernant les causes de la morbidité déclarée, les maladies les plus évoquées par les personnes malades sont : "grippe/fièvre" (21,5 %), "maladie de l'appareil digestif" (12,8 %), "maladies des yeux, de l'oreille ou du nez" (12,5 %), "rhumatisme" (6,6 %), "maladies de l'appareil respiratoire" (5,7 %), "maladies de la peau" (5,6 %), "maladies de la tête" (5,2 %), ...

Tableau 4.1 : Demande de soins de santé

Indicateurs	Milieu de résidence et dates					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	1991	1998	1991	1998	1991	1998
Taux (en %) de morbidité déclarée	18,6	19,5	12,2	13,5	15,2	16,7
. Homme	17,8	18,8	12,4	12,4	14,9	15,3
. Femme	19,4	21,2	12,1	14,6	15,6	18,1
% des malades ayant consulté un agent médico-sanitaire au personnel assimilé	62,5	70,8	41,3	56,5	53,5	65,5
% des maladies selon le personnel médico-sanitaire ou thérapeute consulté						
. Médecin	88,8	90,3	83,0	84,0	86,8	88,2
. Pharmacien	8,0	5,9	7,3	4,5	7,8	5,5
. Personnel paramédical	2,3	2,6	7,4	10,0	4,0	5,0
. Autres	0,9	1,2	2,3	1,5	1,4	1,3
. Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% des maladies selon le lieu de consultation						
. Etablissements de santé publique	36,6	44,4	36,7	48,5	36,7	45,9
Etablissements privés (y compris les officines de pharmacie)	59,8	51,2	59,6	47,2	59,7	49,7
. Cabinet mutualiste	1,6	1,9	1,6	0,2	1,6	1,3
. Chez le ménage	0,5	0,8	0,5	1,2	0,5	0,9
. Autre	1,5	1,7	1,6	2,9	1,5	2,2
. Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% des personnes ayant une couverture médico-sociale	23,7	21,8	3,1	3,8	12,8	13,5
Couverture vaccinale des enfants âgés de 12 - 23 mois						
. Complètement vaccinés	93,7 ¹	96,4	66,7 ¹	85,6	75,7 ¹	90,5
. BCG	99,7 ¹	99,1	90,2 ¹	95,8	93,4 ¹	97,3
. Rougeole	93,7 ¹	97,2	72,8 ¹	86,6	79,8 ¹	91,4

¹ Ministère de la Santé "Enquête nationale sur la population et la santé de 1992".

2. RECOURS AUX SOINS DE SANTE :

Les malades recourent de plus en plus au personnel médico-sanitaire pour se soigner. De 53,5 % en 1991, le pourcentage des malades, ayant consulté un agent médico-sanitaire, a atteint 65,5 % en 1998, soit une hausse de 12 points. Le recours au personnel médico-sanitaire a connu une pénétration plus importante dans les campagnes (+ 15,2 points contre 8,3 points dans les villes). Cependant, les ruraux (56,5 %) s'adressent relativement moins au personnel médico-sanitaire que les citadins (70,8 %), lorsqu'ils sont malades ou blessés.

Plus le niveau de vie est élevé, plus les malades recourent au personnel de santé pour se faire soigner. De 45,1 % pour les 20 % des individus les plus défavorisés, la proportion des malades ayant visité un agent médico-sanitaire atteint 77,2 % au niveau des 20 % des individus les plus favorisés.

La grande majorité des malades, ayant consulté un agent médico-sanitaire lors de leur maladie, s'adresse à un médecin (88,2 %). Cette forte propension, à consulter un médecin lors de la maladie, se trouve au niveau de toutes les catégories socio-économiques, mais avec une moindre disposition chez les ruraux (84,0 %) et chez la population la plus défavorisée (74,2 %).

Le recours aux pharmaciens et au personnel paramédical reste assez limité, avec 5,5 % et 5,0 % des malades, respectivement. Il y a également lieu de signaler que 10 % des malades ruraux et 20,3 % des malades pauvres se sont adressés aux auxiliaires de la santé.

Bien que le secteur public soit reconnu comme principal offreur de soins de santé, seuls 45,9 % des malades s'adressent aux établissements de soins de santé du secteur public, au niveau national. Cependant, un changement de comportement a été observé chez les malades, entre 1991 et 1998. Le taux de recours au secteur privé a diminué (de 10 points) en faveur du taux relatif au secteur public.

Le secteur public reste très sollicité par les catégories socio-économiques à revenu modeste¹⁰ et par la population rurale. Tandis que 69,3 % des malades de la catégorie des 20 % des individus les plus défavorisés, ont effectué des visites dans les établissements publics, ce pourcentage descend à 28,3 % pour les malades de la catégorie des 20 % de la population les plus favorisés. Ces disparités de comportement peuvent trouver leurs explications dans le coût de prestations fournies par le secteur privé et par la répartition inégalitaire de l'offre de soins qui se caractérise par une forte concentration en zone urbaine, particulièrement dans des grandes villes.

La distance moyenne parcourue par les malades pour se rendre au lieu de consultation est 8,8 km en milieu urbain et de 26,5 km en milieu rural. Près de 60,4 % des malades ruraux doivent parcourir une distance de 10 km et plus pour se faire soigner, contre seulement 26,1% pour les malades citadins.

En zone rurale, 14,2 % se rendent au lieu de consultation à pied ; 13,3 % à dos d'animaux ou par charrette et 64,3 % utilisent le véhicule. Ces pourcentages sont respectivement de 50,3 % ; 2,8% et 39,1 % en zone urbaine.

3. COUVERTURE MEDICO-SOCIALE

¹⁰ Les trois premiers quintiles de la dépense annuelle moyenne par tête

Entre 1991 et 1998, les données de l'enquête montrent que la couverture médico-sociale n'a pas enregistré une percée significative. Le taux de couverture médico-sanitaire a augmenté de 0,7 point au niveau national, passant de 12,8 % (13,4 % pour les hommes et 12,2 % pour les femmes) à 13,5 % (13,7 % pour les hommes et 13,2 % pour les femmes).

La couverture médico-sociale est peu répandue en milieu rural : 3,8 % contre 21,8 % dans les villes. Les habitants des grandes villes présentent le taux le plus élevé (24,3 %).

La population pauvre et la population des classes moyennes ne bénéficient pas convenablement de cette couverture. Le taux de couverture médico-sanitaire passe de 2,3 % parmi les 20 % de la population les plus défavorisés à 35,0 % chez les 20 % de la population les plus aisés.

La Caisse Nationale d'Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS) assure ses prestations à 55,8 % de la population ayant une couverture médico-sociale et la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) à 35,2 %.

4. COUVERTURE VACCINALE DES ENFANTS AGES DE 12 A 23 MOIS

C'est dans le domaine de la santé de l'enfant, particulièrement la vaccination contre les six maladies cibles (tuberculose, diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite et rougeole), que d'importants progrès ont été accomplis. En tenant compte des déclarations des mères et des informations consignées dans les carnets de vaccination, il ressort que 90,5 % des enfants âgés de 12 à 23 mois sont complètement vaccinés en 1998 contre 88,7 % en 1997¹¹. Par antigène, le BCG vient en tête (97,3 %) et est suivi respectivement par la paire DTCoq/Polio 3 (94,9 %) et la Rougeole (91,4 %).

Ce qui est également important de noter est que le sexe n'est nullement un facteur discriminant en zone urbaine. Les mères citadines ne semblent avoir de préférence pour un sexe donné : 95,8% des garçons et 97,0 % des filles sont complètement vaccinés. Cependant, une légère différence en faveur des garçons subsiste encore en zone rurale où 89,0 % de ces derniers sont complètement vaccinés contre 82,3 % parmi les filles.

Les disparités entre la ville et la campagne et entre groupes socio-économiques se sont presque estompées. En 1998, près de 86 % des enfants ruraux et 96 % des enfants citadins sont complètement vaccinés.

Selon le niveau de vie des ménages, la couverture vaccinale des enfants est totale chez les enfants des 20 % de la population les plus aisés. Elle est sur la voie de l'être au niveau des classes moyennes¹² (un taux supérieur à 92 %). Par contre, les enfants des 20 % de la population les plus défavorisés présentent le taux de couverture vaccinale le plus bas (82,0 %).

5. ASPECTS ANTHROPOMETRIQUES DE LA POPULATION AGEE DE 18 ANS ET PLUS

¹¹ Ministère de la Santé "Enquête sur la santé de la mère et de l'enfant" (1997)

¹² 3^e et 4^e quintile de la dépense par tête

Parmi les multiples objectifs arrêtés pour l'ENNVM 1998-99, figure la collecte de données anthropométriques pour tous les membres des ménages enquêtés en vue d'établir les indicateurs sur l'état nutritionnel de la population.

Au niveau de ce premier rapport, on se contente d'esquisser un bref aperçu sur la portée des valeurs moyennes prises pour les différentes variables étudiées, à savoir le poids et la taille, ainsi qu'une description sommaire des résultats fournis à partir du calcul de l'indice de masse corporelle (ou indice de Quetelet).

En 1998, le Marocain mesure 1,63 mètre et pèse 63,4 kilogrammes, en moyenne. Un homme mesure 1,69 mètre et pèse 65,6 kilogrammes. La femme mesure, quant à elle, 1,58 mètre et pèse 61,5 kilogrammes. L'homme mesure ainsi 11 centimètres de plus que la femme et pèse 4,1 kilogrammes de plus.

L'analyse du poids moyen selon le milieu de résidence, montre qu'à tout âge, le poids moyen des urbains demeure supérieur à celui de leurs homologues ruraux, abstraction faite du sexe.

Un citoyen mesure 1,64 mètre et pèse 65,2 kilogrammes, en moyenne, tandis qu'une personne résidant en zone rurale mesure 1,62 mètre et pèse 60,9 kilogrammes.

Si l'on examine le poids moyen selon le sexe, il ressort que les poids moyens des hommes excèdent souvent ceux des femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence (grandes villes, moyennes ou petites villes, rural).

Si la mesure de la taille et du poids constitue un outil d'évaluation anthropométrique employé dans les enquêtes ayant pour but final, l'examen de l'état nutritionnel de la population, les études nutritionnelles utilisent, quant à elles, des indices pour faciliter l'interprétation des résultats. Parmi ces indices, figure celui de Quetelet, communément appelé "indice de masse corporelle" (IMC). Cet indice, calculé par le rapport du poids sur le carré de la taille (kg/m^2), fournit, chez l'adulte, une valeur du poids pour la taille qui dépend très peu de la taille effective. Il permet aussi bien d'évaluer le degré de la déficience chronique en énergie que le risque de surpoids (obésité). Les normes généralement retenues en fonction de l'état des individus sont les suivantes :

Classes de l'IMC ¹	Etat nutritionnel	% de la population
< 18,5	maigre	5,4
de 18,5 à moins de 25	poids normal	51,4
de 25 et plus	surpoids	43,2
. 25 à moins de 30	surpoids de degré 1	30,7
. de 30 à moins de 40	surpoids de degré 2	12,0
. 40 et plus	surpoids de degré 3	0,5

¹ Utilisation et interprétation de l'anthropométrie. Série des rapports techniques, n° 854 (OMS, 1995).

Trois stades de surpoids sont généralement définis. Le premier stade faisant courir des risques modérés, contrairement au stade 3, bien plus grave, qui, lui, fait courir des risques élevés aux individus concernés.

L'examen des valeurs fournies par le calcul de cet indice pour les personnes âgées de 18 ans et plus montre que :

i/ A l'échelle nationale, un marocain sur deux possède (51,4 %) un poids normal par rapport à la taille (60,0 % pour le sexe masculin et 43,9 % pour le sexe féminin), avec 57,2 % en milieu rural (65,8 % pour le sexe masculin et 49,6 % pour le sexe féminin) et 47,2 % en milieu urbain (55,8 % pour le sexe masculin et 39,8 % pour le sexe féminin).

ii/ Le pourcentage des personnes maigres représente 5,4 % au niveau national, avec une légère différenciation par milieu et par sexe (4,7 % en zone urbaine contre 6,5 % en zone rurale et 6,3 % pour les hommes contre 4,8 % pour les femmes).

iii/ La prévalence du surpoids atteint globalement 43,2 % de la population au niveau national. Elle est de 51,4 % chez les femmes et de 33,7 % chez les hommes. Le surpoids reste plus accentué en milieu urbain (48,2 %) qu'en milieu rural (36,3 %).

iv/ Selon le niveau de vie, et comme on pouvait s'y attendre, la prévalence du surpoids augmente au fur et à mesure que le niveau de vie augmente. De 33,6 % au niveau des 20 % les plus défavorisés, le pourcentage des individus ayant un surpoids passe à 53,2 % pour les 20 % les plus favorisés. En revanche, la proportion des personnes maigres décroît avec l'élévation du niveau de vie : de 7,1 % à 3,8 %, respectivement.

Tableau 4.2 : Poids moyen de la population âgée de 18 ans et plus selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence

Ensemble**(en kg)**

Age	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Poids moyen	Ecart type	Poids moyen	Ecart type	Poids moyen	Ecart type
Moins de 25 ans	62,5	8,7	57,1	9,1	59,7	9,3
25 - 29 ans	65,8	9,7	60,2	10,8	62,7	10,7
30 - 34 ans	66,2	10,5	62,6	11,7	64,2	11,3
35 - 39 ans	66,5	10,8	64,1	12,5	65,2	11,9
40 - 44 ans	67,6	11,7	66,0	12,7	66,7	12,3
45 - 49 ans	68,9	11,8	65,5	12,4	67,2	12,2
50 - 54 ans	67,7	12,1	64,4	14,0	65,9	13,3
55 - 59 ans	67,4	12,2	64,3	13,1	65,8	12,8
60 ans et plus	64,5	11,5	59,6	13,1	62,0	12,5
Total	65,6	10,8	61,5	12,1	63,4	11,7

Taille moyenne de la population âgée de 18 ans et plus selon le sexe

Taille en cm	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	169	7,5	158	7,2	163	9,3

Tableau 4.2 : Poids moyen de la population âgée de 18 ans et plus selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence

Urbain**(en kg)**

Age	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Poids moyen	Ecart type	Poids moyen	Ecart type	Poids moyen	Ecart type
Moins de 25 ans	63,5	9,2	57,8	9,5	60,6	9,8
25 - 29 ans	66,8	9,9	61,1	10,7	63,7	10,7
30 - 34 ans	67,7	10,5	64,6	11,5	66,0	11,2
35 - 39 ans	68,2	11,0	66,6	12,2	67,3	11,7
40 - 44 ans	69,9	11,9	68,3	12,6	69,0	12,3
45 - 49 ans	70,3	11,2	68,0	11,9	69,1	11,6
50 - 54 ans	68,6	11,6	68,1	13,7	68,3	12,9
55 - 59 ans	68,6	11,8	66,5	12,9	67,5	12,4
60 ans et plus	67,2	11,6	62,6	13,3	64,8	12,7
Total	67,1	10,9	63,6	12,3	65,2	11,8

Taille moyenne de la population urbaine âgée de 18 ans et plus selon le sexe

Taille en cm	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	170	7,5	158	7,2	164	9,4

Tableau 4.2 : Poids moyen de la population âgée de 18 ans et plus selon l'âge,

le sexe et le milieu de résidence

Rural

(en kg)

Age	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Poids moyen	Ecart type	Poids moyen	Ecart type	Poids moyen	Ecart type
Moins de 25 ans	61,1	7,9	56,4	8,7	58,5	8,6
25 - 29 ans	64,1	9,2	58,7	10,7	61,1	10,4
30 - 34 ans	63,9	10,0	59,4	11,3	61,4	11,0
35 - 39 ans	64,0	10,1	60,2	12,0	61,9	11,3
40 - 44 ans	64,2	10,5	61,5	11,6	62,8	11,1
45 - 49 ans	66,9	12,2	62,1	12,3	64,5	12,5
50 - 54 ans	66,7	12,5	58,8	12,6	62,6	13,1
55 - 59 ans	65,9	12,6	61,4	12,8	63,6	12,9
60 ans et plus	61,8	10,8	56,2	11,9	59,1	11,7
Total	63,4	10,3	58,6	11,2	60,9	11,0

Taille moyenne de la population rurale âgée de 18 ans et plus selon le sexe

Taille en cm	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	168	7,2	156	7,0	162	9,2

PRIORITES DE LA POPULATION VIS-A-VIS DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

L'élaboration de stratégies de développement axées sur les besoins essentiels de la population requiert la disposition d'informations fiables sur les besoins prioritaires qui devraient être couverts.

La connaissance des priorités sociales peut être abordée de plusieurs façons ; mais, l'approche préconisée par l'ENNVM 1998/99 consiste en une identification des priorités accordées par la population à l'accès à un certain nombre d'équipements collectifs arrêtés à l'avance. La question posée aux chefs de ménages a été formulée comme suit : "A votre avis, sur les 28 équipements collectifs proposés, quels sont ceux qui répondent aux besoins essentiels de votre ménage et dont la satisfaction peut être le fait d'opérateurs sociaux et économiques (gouvernement, collectivités locales, élus, secteur privé, ONG, associations,...)?"

Chaque chef de ménage-échantillon a été appelé à exprimer un maximum de dix besoins qu'il juge prioritaires sur la liste établie.

L'évaluation de la portée de cette identification est fondée sur le rang des besoins. Cet indicateur retrace en fait une classification par ordre décroissant de l'importance relative attribuée par les chefs des ménages au besoin exprimé.

Du fait que les attentes et les aspirations de la population diffèrent selon le milieu de résidence, la présentation des principaux renseignements de cette classification ne peut être intéressante que si elle est abordée dans sa diversité spatiale.

Les premières priorités nationales les plus contraignantes s'étendent à la construction des routes, dispensaires et centres de santé, à l'électrification, à l'adduction d'eau potable, au goudronnage (ou pavement) des rues (ou des pistes rurales), à la construction de centres de lutte contre l'analphabétisme et d'établissements scolaires, au transport et à l'assainissement liquide (tableau 5.1). Cet ordre reste largement marqué par la dimension spatiale et est profondément imputable au dénuement de la campagne en équipements communautaires de base.

En milieu rural, des considérations ayant trait à l'amélioration des conditions d'habitat et à l'augmentation du confort (électricité, proximité des sources d'eau potable, ...), au désenclavement de ce milieu (routes, goudronnage des pistes, transport, ...) et aux équipements collectifs (école, dispensaire ...) ont présidé à l'établissement de cette classification qui obéit d'ailleurs à un ordre logique en matière d'hierarchisation des priorités sociales. L'électrification suivie de la construction des routes se hissent aux premiers rangs des besoins.

Par contre, en milieu urbain, les préoccupations sont différentes et corroborent de plus en

plus la dichotomie spatiale (urbain-rural). En effet, les ménages urbains placent les aspects environnementaux liés à l'édification et à l'entretien des espaces verts au troisième rang juste après le goudronnage des rues et la construction des routes. Cet aspect représente, d'ailleurs, le deuxième souci des ménages résidant dans les grandes villes.

Cependant, la construction des routes constitue le tronc commun relatif aux préoccupations des deux milieux et s'acquiert une part importante au niveau des besoins exprimés par les chefs de ménages urbains et ruraux.

Il y a également lieu de signaler que les priorités sociales déclarées varient selon le niveau de vie et le milieu de résidence (urbain/rural). Dans les villes, la construction des routes, le goudronnage (ou pavement) des rues et la dotation des zones urbaines en espaces verts constituent les besoins prioritaires exprimés par les différents groupes socio-économiques citadins.

Dans les campagnes, les préoccupations sociales de la population pauvre concernent la formation professionnelle pour pouvoir mener des activités génératrices de revenu, la construction des routes, l'électrification des douars, l'eau potable, la santé, l'accès des enfants aux établissements de l'enseignement, le transport, l'assainissement et la lutte contre l'analphabétisme.

Concernant la catégorie de la population rurale aisée, ses besoins prioritaires exprimés se focalisent essentiellement sur l'accès aux services sociaux de base suivants : santé, construction des routes, électrification des douars, éducation, transport, téléphone et assainissement liquide.

Tableau 5.1 : Rang des besoins prioritaires des ménages par milieu de résidence

Besoins	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble

Construction des routes	3	2	2	2	1
Dispensaire, centre de santé, hôpital	8	8	8	4	2
Electricité	23	23	25	1	3
Eau potable	25	16	24	3	4
Goudronnage (ou pavement) des rues (ou des pistes rurales)	1	1	1	18	5
Centre de lutte contre l'analphabétisme	5	4	5	10	6
Ecole, collège, lycée	18	17	19	5	7
Tansport (campagne, entre villes, urbain)	22	22	22	6	8
Egout, assainissement	16	6	11	8	9
Centre d'initiation, centre féminin	6	10	7	14	10
Pharmacie	26	15	23	7	11
Hôpital des spécialités	7	3	4	17	12
Espaces verts (jardins)	2	5	3	27	13
Centre de formation professionnelle	9	7	9	15	14
Habitat économique	4	9	6	19	15
Téléphone	28	27	28	9	16
Souk hebdomadaire	24	26	26	11	17
Mosquée	17	25	20	13	18
Lieux commerciaux des produits alimentaires	27	28	27	12	19
Complexe sportif, piscine	10	12	10	24	20
Terrains équipés pour la construction	12	18	13	20	21
Garderie d'enfants, école coranique	20	24	21	16	22
Bibliothèque et centre culturel	11	14	12	26	23
Hospices et assimilés	13	21	14	22	24
Maison des jeunes	14	20	16	21	25
Etablissement universitaire	21	11	15	25	26
Super marché (grande surface)	15	19	17	23	27
Théâtre, salle de cinéma	19	13	18	28	28

Tableau 5.2 : Rang des besoins prioritaires des ménages selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne National

Besoins	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble

Construction des routes	1	1	1	1	1	1
Dispensaire, centre de santé, hôpital	3	2	2	3	4	2
Electricité	2	3	4	6	24	3
Eau potable	4	4	3	4	22	4
Goudronnage (ou pavement) des rues (ou des pistes rurales)	15	10	5	2	2	5
Centre de lutte contre l'analphabétisme	9	7	7	5	6	6
Ecole, collège, lycée	5	5	6	11	14	7
Tansport (campagne, entre villes, urbain)	6	6	9	15	12	8
Egout, assainissement	8	8	8	9	17	9
Centre d'initiation, centre féminin	13	12	11	12	7	10
Pharmacie	7	9	10	13	23	11
Hôpital des spécialités	17	15	15	7	5	12
Espaces verts (jardins)	20	19	16	8	3	13
Centre de formation professionnelle	12	13	13	10	11	14
Habitat économique	18	17	14	14	10	15
Téléphone	10	11	12	16	28	16
Souk hebdomadaire	11	14	18	17	26	17
Mosquée	16	16	17	19	18	18
Lieux commerciaux des produits alimentaires	14	18	21	23	27	19
Complexe sportif, piscine	25	23	22	18	8	20
Terrains équipés pour la construction	21	21	19	20	20	21
Garderie d'enfants, école coranique	19	20	20	22	25	22
Bibliothèque et centre culturel	27	28	26	21	9	23
Hospices et assimilés	22	22	25	24	13	24
Maison des jeunes	23	26	24	25	15	25
Etablissement universitaire	24	24	23	26	21	26
Super marché (grande surface)	26	25	27	27	19	27
Théâtre, salle de cinéma	28	27	28	28	16	28

Tableau 5.2 : Rang des besoins prioritaires des ménages selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne Urbain

Besoins	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					Ensemble
	1	2	3	4	5	
Goudronnage (ou pavement) des rues	1	1	1	1	1	1
Construction des routes	2	2	2	2	3	2
Espaces verts (jardins)	4	3	4	3	2	3
Hôpital des spécialités	7	5	6	4	4	4
Centre de lutte contre l'analphabétisme	9	4	5	5	8	5
Habitat économique	6	6	3	6	9	6
Centre d'initiation, centre féminin	8	7	7	8	7	7
Dispensaire, centre de santé, hôpital	10	8	8	9	10	8
Centre de formation professionnelle	5	9	9	7	11	9
Complexe sportif, piscine	17	18	15	10	5	10
Egout, assainissement	3	10	10	12	21	11
Bibliothèque et centre culturel	21	25	22	11	6	12
Terrains équipés pour la construction	14	11	11	13	17	13
Hospices et assimilés	15	17	20	14	13	14
Etablissement universitaire	18	15	16	15	16	15
Maison des jeunes	23	26	25	16	14	16
Super marché (grande surface)	27	20	24	17	15	17
Théâtre, salle de cinéma	19	27	27	18	12	18
Ecole, collège, lycée	16	16	12	19	20	19
Mosquée	26	24	21	24	18	20
Garderie d'enfants, école coranique	20	19	18	23	22	21
Transport (campagne, entre villes, urbain)	25	23	23	26	19	22
Pharmacie	13	13	17	20	24	23
Eau potable	12	12	13	22	26	24
Electricité	11	14	14	25	27	25
Souk hebdomadaire	28	22	26	21	23	26
Lieux commerciaux des produits alimentaires	24	28	28	28	25	27
Téléphone	22	21	19	27	28	28

Tableau 5.2 : Rang des besoins prioritaires des ménages selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne Rural

Besoins	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Electricité	14	14	16	2	4	1
Construction des routes	15	1	1	3	2	2
Eau potable	2	15	3	1	1	3
Dispensaire, centre de santé, hôpital	1	2	2	4	3	4
Ecole, collège, lycée	3	3	4	5	5	5
Transport (campagne, entre villes, urbain)	4	4	5	6	7	6
Pharmacie	5	5	6	7	6	7
Egout, assainissement	7	6	8	9	9	8
Téléphone	9	7	7	8	8	9
Centre de lutte contre l'analphabétisme	6	8	9	10	10	10
Souk hebdomadaire	8	9	11	12	12	11
Lieux commerciaux des produits alimentaires	10	11	12	11	13	12
Mosquée	11	10	10	14	14	13
Centre d'initiation, centre féminin	12	12	13	15	11	14
Centre de formation professionnelle	13	13	14	13	15	15
Garderie d'enfants, école coranique	16	16	15	16	16	16
Hôpital des spécialités	17	17	17	17	17	17
Goudronnage (ou pavement) des pistes	19	18	18	18	19	18
Habitat économique	18	19	20	19	20	19
Terrains équipés pour la construction	20	20	19	20	18	20
Maison des jeunes	21	22	21	21	21	21
Hospices et assimilés	23	21	22	22	22	22
Super marché (grande surface)	22	26	26	24	23	23
Complexe sportif, piscine	26	23	23	26	26	24
Etablissement universitaire	24	27	27	23	24	25
Bibliothèque et centre culturel	25	28	24	27	25	26
Espaces verts (jardins)	27	24	25	25	27	27
Théâtre, salle de cinéma	28	25	28	28	28	28

**DEPENSES DE CONSOMMATION :
NIVEAU, CARACTERISTIQUES ET DISPARITES**

1. NIVEAU ET CARACTERISTIQUES DES DEPENSES DE CONSOMMATION.

Au cours de la période 1998/1999¹³, les ménages marocains ont dépensé, en moyenne, 46 339 DH par an pour satisfaire leurs besoins de consommation, soit près de 3 860 DH par mois. Ces dépenses recouvrent l'ensemble des biens et services acquis (achetés, auto-consommés), par les ménages, y compris l'estimation de la valeur du loyer que paieraient les ménages propriétaires, accédant à la propriété ou logés gratuitement.

Près de 64,5 % des ménages ont une dépense annuelle inférieure à cette moyenne nationale (51,7 % en milieu urbain et 81,7 % en milieu rural). Par milieu de résidence, la dépense annuelle moyenne par ménage est de 56 781 DH en zones urbaines et de 32 372 DH en zones rurales.

Tableau 6.1 : Evolution des dépenses annuelles moyennes entre 1985 et 1998

(en dirhams courants)

Période	Dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM)	Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP)
ENCDM 1984/85 ¹		
Urbain	26 667	4 915
Rural	16 824	2 637
Ensemble	21 475	3 623
ENNVN 1990/91 ²		
Urbain	48 192	9 224
Rural	28 584	4 623
Ensemble	38 600	6 780
ENNVN 1998/99 ³		
Urbain	56 781	10 152
Rural	32 372	5 085
Ensemble	46 339	7 823

¹ Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 1984/85.

² Enquête nationale sur les niveaux de vie 1990/91.

³ Enquête nationale sur les niveaux de vie 1998/99.

¹³ Période allant du 12 Février 1998 au 12 Février 1999

Les données de l'enquête sur les niveaux de vie de 1998/99 montrent également que 50 % des ménages dépensent moins que 32 645 DH par an, soit 2 720 DH par mois. Cette valeur "médiane" s'élève à 45 243 DH en milieu urbain (3 770 DH par mois) et à 26 508 DH en milieu rural (2 210 DH par mois).

Sur le plan méthodologique, la dépense annuelle moyenne par ménage ne constitue pas toujours un bon indicateur de la mesure du "niveau de vie". Elle est, en effet, affectée par la "taille du ménage" et par la composition du ménage selon l'âge de ses membres. A revenu égal par ménage, les comportements de consommation diffèrent selon les tailles des ménages. Pour cela, le "niveau de vie" est généralement approché par les dépenses annuelles de consommation par tête.

En 1998/99, le marocain dépense en moyenne 7 823 DH par an, soit près de 652 DH par mois. Près de 67,0 % de la population marocaine vit cependant avec une dépense annuelle par tête inférieure à la moyenne nationale (51,6 % en milieu urbain et 85,1 % en milieu rural).

La "dépense médiane" s'élève, au niveau national, à 5 780 DH par personne et par an. Un marocain sur deux vit ainsi avec une dépense annuelle égale ou inférieure à ce seuil. Cette dépense médiane est de 7 552 DH par personne et par an dans les villes et de 4 228 DH dans les campagnes.

Comparée aux données de l'enquête sur les niveaux de vie de 1990/91, la DAMP s'est accrue annuellement de près de 2 % en DH courants. L'analyse comparative du niveau de vie reste, cependant, influencée par les variations des prix. Si l'on prend en considération l'évolution de l'indice du coût de la vie¹⁴ en milieux urbain et rural, le niveau de vie moyen a enregistré un fléchissement, en termes réels, de 1,9 % par an, entre 1991 et 1998. La baisse du niveau de vie a touché davantage les ménages citadins (-2,5 % par an) que les ménages ruraux (-2,0 % par an).

L'évolution de la structure de la population selon le milieu de résidence (urbain/rural)¹⁵ a également des effets sur les tendances du niveau de vie. Le changement opéré dans cette structure, entre 1991 et 1998, est à l'origine de l'accroissement annuel moyen de la DAMP au niveau national à un rythme supérieur à celui observé pour les villes et les campagnes.

¹⁴ Pour l'indice du coût de la vie, la population de référence est la catégorie de population à revenus faible ou moyen.

¹⁵ Le taux d'urbanisation s'élève à 54,0 % en 1998/99 contre 46,9 % en 1990/91.

A structure égale (celle de 1990/91) de la population par milieu de résidence, le rythme d'accroissement annuel moyen de la DAMP serait de 1,3 % en DH courants, au niveau national. L'urbanisation aurait, quant à elle, contribué pour près de 0,6 % par an à l'augmentation du niveau de vie (en termes courants).

Il convient, par ailleurs, de noter que les données émanant des enquêtes de consommation par sondage auprès des ménages restent également influencées par la date d'exécution des travaux de collecte sur le terrain. A ce propos, il y a lieu de souligner que la période 1990/91 a été marquée par une conjoncture très favorable, compte tenu du caractère exceptionnel de la campagne agricole correspondante. Ce qui n'a pas manqué d'influer positivement sur la consommation des ménages, particulièrement en milieu rural. Si l'on se réfère ainsi aux données de l'ENCDM¹⁶ 1984/85, l'examen de la tendance des dépenses de consommation des ménages montre que le niveau de vie moyen des ménages a connu une augmentation de 1,2 % par an, en termes réels, sur une période de plus de 13 ans.

En plus de la taille des ménages, les dépenses des ménages restent également influencées par la composition des ménages selon l'âge de leurs membres. Cette composition varie d'un ménage à l'autre et évolue dans le temps sous l'effet du changement de la structure de la population selon l'âge.

Pour éliminer l'effet de la composition des ménages, le niveau de vie peut être approché par la dépense totale par unité de consommation (U.C.) pour prendre en considération les différences de taille et de composition des ménages. Parmi les diverses méthodes utilisées figure celle consistant à utiliser l'échelle d'Oxford. Il s'agit d'exprimer la taille d'un ménage en nombre d'unités de consommation (U.C.), en appliquant l'échelle d'équivalence suivante:

1 pour le chef du ménage ; 0,7 pour les adultes et 0,5 pour les enfants de moins de 15 ans.

Le tableau ci-après fournit l'évolution de la dépense totale par unité de consommation, entre 1991 et 1998, selon le milieu de résidence.

¹⁶ Enquête sur la consommation et les dépenses des ménages

Tableau 6.2 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par unité de consommation selon le milieu de résidence.

(En dirhams courants)

Période	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
1990/91	13 128	6 814	9 863
1998/99	14 682	7 610	11 491

Approché par la dépense annuelle moyenne par unité de consommation (DAMUC), le niveau de vie moyen a augmenté de 2,1 % par an, en dirhams courants, sur une période d'un peu plus de sept ans.

2. CARACTERISTIQUES DES DEPENSES ANNUELLES PAR TETE

Les données disponibles révèlent que les caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménage tels que le milieu de résidence, le sexe, l'âge, le niveau scolaire, le statut professionnel et le revenu restent des déterminants importants du niveau de vie (tableau D 03, annexe).

Le degré d'urbanisation influe nettement sur le niveau des dépenses des ménages. La DAMP enregistrée en milieu urbain est de deux fois celle observée en milieu rural, respectivement 10 152 DH et 5 085 DH.

Le revenu est un facteur très discriminant du niveau des dépenses de consommation. Les 10 % de la population marocaine les plus aisés ayant une DAMP égale ou supérieure à 14 723 DH dépensent par tête, en moyenne, 11,8 fois plus que les 10 % de la population les plus défavorisés dont la DAMP est inférieure à 2 672 DH (tableau 6.9).

La taille du ménage est également un facteur déterminant et influe sur le niveau de vie des ménages, qui est d'autant plus bas que la taille de ces derniers est plus élevée. Les ménages de taille réduite d'une ou deux personnes dépensent annuellement par tête 3 fois plus que les ménages ayant une taille égale à 9 personnes et plus.

Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus le niveau de vie augmente. La DAMP des ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur est de 3,7 fois plus grande que celle des ménages à chefs sans niveau scolaire.

Les ménages dirigés par les femmes (16,7 % de l'ensemble des ménages) se caractérisent de leur côté par un niveau de vie légèrement supérieur (1,2 fois plus) à celui des ménages dont le chef est un homme.

3. STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION

Les comportements de consommation sont généralement analysés à travers la structure de la consommation, en classant les dépenses selon les besoins auxquels ils répondent. Les dépenses de consommation collectées par l'enquête sur les niveaux de vie sont ainsi regroupées en neuf postes suivants : alimentation ; habillement ; habitation ; équipement ménager ; transport et communication ; hygiène et soins médicaux ; enseignement - culture et loisirs ; autres dépenses en biens et services et dépenses non destinées à la consommation.

Malgré la baisse tendancielle de leur part dans le budget des ménages, les dépenses d'alimentation occupent toujours la première place. Elles représentent 43,1 % du budget, en 1998, contre 45,5 % en 1991. La diminution de cette part est essentiellement due au recul du poids des dépenses réservées à l'alimentation chez les ménages citadins (38,4 % en 1998 contre 40,3 % en 1991) ; tandis que chez les ménages ruraux, le coefficient budgétaire de l'alimentation a quasiment stagné (54,2 % contre 54,7 %).

Par ailleurs, la structure de la consommation reste influencée par plusieurs facteurs socio-économiques et culturels, notamment le niveau de vie, la taille du ménage, le milieu de résidence, le milieu social, le diplôme, l'activité du conjoint, la composition du ménage, les prix, l'offre de biens et services, ...

Concernant les dépenses alimentaires, leur part dans le budget décroît normalement lorsque le niveau de vie s'élève. Les 10 % de la population les plus défavorisés réservent ainsi 57,5 % de leurs dépenses annuelles à l'alimentation, tandis que les 10 % de la population les plus aisés consacrent seulement 32,7 %. Il y a également lieu de noter que plus un ménage compte de personnes, plus la part des dépenses alimentaires augmente dans son budget. Celle-ci passe de 39,9 % pour les ménages à taille réduite (1 ou 2 personnes) à 46,7 % pour ceux ayant une dimension égale à 9 personnes et plus.

Avec une part de 21,4 % au niveau national (23,4 % dans les villes et 16,7 % dans les campagnes), les dépenses d'habitation (y compris les dépenses d'énergie) constituent la seconde composante du budget des ménages. Le coefficient budgétaire de ce poste de consommation a enregistré une évolution sensible entre 1991 et 1998, passant de 17,4 % à 21,4 % (+ 4 points).

L'habitation est la fonction pour laquelle s'opèrent les plus fortes économies d'échelle : plus la taille d'un ménage est élevée, plus la part des dépenses d'habitat dans son budget se réduit. De 27,8 % pour les ménages composés d'une ou deux personnes, cette part passe à 18,6 % au niveau des ménages ayant neuf personnes et plus. Le pourcentage des dépenses relatives à l'habitation et à l'énergie fléchit légèrement avec l'élévation du niveau de vie. Il passe de 24,7 % du budget des 10 % de la population les moins favorisés à 19,6 % au niveau des 10 % de la population les plus aisés.

Les coefficients budgétaires relatifs aux autres fonctions de consommation présentent des niveaux assez modérés: 6,9 % pour l'hygiène et les soins médicaux ; 6,5 % pour les transports et les communications ; 4,5 % pour l'enseignement, la culture et les loisirs et 3,9 % pour les équipements ménagers.

Les parts des dépenses consacrées aux postes "transports et communications" et "hygiène et soins médicaux" ont connu une légère progression. Par contre, celles des groupes "habillement", "équipements ménagers", "enseignement, culture et loisirs" ont régressé (tableau 6.6).

Pour ces groupes de consommation, leur pourcentage dans le budget progresse avec l'amélioration du niveau de vie. Les variations les plus sensibles sont observées pour les groupes "transports et communications", "enseignement, culture et loisirs" et "habillement" (tableau 6.7).

En somme, l'alimentation et l'habitation constituent les deux principaux postes de consommation (64,5 % du total des dépenses des ménages au niveau national en 1998, soit 61,8 % dans des villes et 70,9 % dans les campagnes).

4. INEGALITES DEVANT LES DEPENSES DE CONSOMMATION.

Devant le manque de données fiables sur les revenus, les informations sur les dépenses de consommation provenant des enquêtes directes auprès des ménages sont souvent les plus utilisées pour apprécier les inégalités devant la consommation entre les différents groupes socio-économiques.

Pour avoir une idée sur ces inégalités, les ménages sont généralement rangés en classes de même fréquence (en termes de personnes) suivant les valeurs croissantes de leur dépense par tête : essentiellement, en classes de 10 % (déciles), 20 % (quintiles), 25 % (quartiles)...

Les dépenses de consommation sont inégalement réparties sur les ménages. L'examen de la distribution de la masse des dépenses de consommation en 1998/99 selon les classes de dépenses par tête (classes de déciles) permet ainsi de faire les constatations suivantes :

- La moitié la plus aisée¹⁷ de la population dispose de 75,96 % de la masse des dépenses, alors que l'autre moitié la moins aisée ne réalise que 24,04 % de ces dépenses.
- Les 10 % de la population les plus aisés¹⁸ détiennent 30,95 % de la masse totale des dépenses de consommation. Pour ce groupe socio-économique, la dépense annuelle moyenne par tête est de 3,1 fois la moyenne nationale.
- Les 10 % de la population les plus défavorisés¹⁹ ne réalisent que 2,63 % de la masse globale des dépenses de consommation. Leur dépense annuelle moyenne par tête n'atteint que 0,26 fois la moyenne nationale.
- Le cinquième de la population le plus aisé²⁰ dépense, à lui seul, presque la moitié (46,6 %) des dépenses totales de consommation. Alors que 40 % des personnes les plus défavorisées²¹ n'effectuent que 17,14 % de la masse de ces dépenses.
- L'écart, mesuré en parts de dépenses réalisées entre les 10 % de la population les plus aisés et les 10 % de la population les moins favorisés, est de 11,8 fois au niveau national (10,2 fois en milieu urbain et 7,3 fois en milieu rural). Entre 1991 et 1998, cette part a évolué selon le milieu de résidence, comme suit :

¹⁷ La dépense annuelle par tête qui partage la population en deux groupes à population égale s'élève à 5 780 DH en 1998/99 (médiane)

¹⁸ Dépense par an et par tête égale ou supérieure à 14 723 DH

¹⁹ Dépense par an et par tête inférieure à 2 672 DH

²⁰ Dépense par an et par tête égale ou supérieure à 10 329 DH

²¹ Dépense par an et par tête inférieure à 4 912 DH

Tableau 6.3 : Ecart des parts dans la masse des dépenses totales des 10 % des personnes les plus aisées et les 10 % des personnes les moins aisées²².

Période	Ecart entre les deux déciles et le milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
1990/91	11,4	6,8	11,2
1998/99	10,2	7,3	11,8

L'analyse de l'évolution de la concentration de la masse des dépenses de consommation, entre 1991 et 1998, montre que la répartition des dépenses de consommation est devenue légèrement plus inégalitaire. Cela se trouve confirmée par le rapport des parts dans la masse totale des dépenses entre les 10 % de la population les plus aisés et les 10 % les moins favorisés, qui est passé de 11,2 fois en 1991 à 11,8 fois en 1998.

Par ailleurs, les inégalités devant les dépenses de consommation ont fléchi en milieu urbain (l'écart a baissé de 11,4 à 10,2), tandis qu'elles se sont légèrement accentuées en milieu rural (l'écart est passé de 6,8 à 7,3).

²² Pour plus de détails sur la concentration des dépenses de consommation entre les différents groupes socio-économiques, voir tableaux 6.9 et 6.10.

Tableau 6.4 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) et coefficients budgétaires²³ (en %) selon les grands groupes de biens et services et le milieu de résidence

(En dirhams : 1998/99)

Grands groupes de biens et services	Milieu de résidence				
	Grandes villes ¹	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Alimentation	4 010 37,0 %	3 677 41,5 %	3 896 38,4 %	2 755 54,2 %	3 372 43,1 %
Habillement	622 5,7 %	494 5,6 %	578 5,7 %	258 5,1 %	431 5,5 %
Habitation et énergie	2 465 22,8 %	2 210 25,0 %	2 378 23,4 %	850 16,7 %	1 676 21,4 %
Equipements ménagers	429 4,0 %	326 3,7 %	394 3,9 %	198 3,9 %	304 3,9 %
Hygiène et soins médicaux	871 8,0 %	592 6,7 %	775 7,6 %	254 5,0 %	536 6,9 %
Transport et communications	833 7,7 %	490 5,5 %	716 7,0 %	266 5,2 %	509 6,5 %
Enseignement, culture et loisirs	672 6,2 %	359 4,0 %	565 5,6 %	105 2,1 %	353 4,5 %
Autres dépenses de biens et services	715 6,6 %	502 5,7 %	642 6,3 %	305 6,0 %	487 6,2 %
Dépenses non destinées à la consommation	211 2,0 %	201 2,3 %	208 2,1 %	93 1,8 %	155 2,0 %
Total	10 828 100,0 %	8 851 100,0 %	10 152 100,0 %	5 085 100,0 %	7 823 100,0 %

¹ Villes de 100 000 habitants et plus

²³ Part des dépenses de consommation relatives à un groupe de biens et services particulier dans la dépense totale de consommation

Tableau 6.5 : Dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM) selon les grands groupes de biens et services et le milieu de résidence

(En dirhams : 1998/99)

Grands groupes de biens et services	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Alimentation	22 505	20 418	21 787	17 533	19 967
Habillement	3 491	2 746	3 235	1 646	2 555
Habitation et énergie	13 835	12 272	13 297	5 412	9 924
Equipements ménagers	2 410	1 812	2 204	1 264	1 802
Hygiène et soins médicaux	4 887	3 290	4 337	1 618	3 174
Transports et communications	4 678	2 724	4 005	1 696	3 017
Enseignement, culture et loisirs	3 773	1 993	3 160	669	2 094
Autres dépenses de biens et services	4 013	2 791	3 592	1 940	2 886
Dépenses non destinées à la consommation	1 188	1 118	1 164	594	920
Total	60 780	49 164	56 781	32 372	46 339

Tableau 6.6 : Evolution des coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et le milieu de résidence

Grands groupes de biens et services	1990/91			1998/99		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Alimentation et boissons	40,3	54,7	45,5	38,4	54,2	43,1
Habillement	6,3	5,9	6,1	5,7	5,1	5,5
Habitation et énergie	18,5	15,4	17,4	23,4	16,7	21,4
Equipements ménagers	4,6	3,9	4,3	3,9	3,9	3,9
Hygiène et soins médicaux	7,8	4,6	6,7	7,6	5,0	6,9
Transports et communications	6,6	4,7	5,9	7,0	5,2	6,5
Enseignement, culture et loisirs	7,4	3,0	5,8	5,6	2,1	4,5
Autres dépenses de biens et services	5,2	5,6	5,5	6,3	6,0	6,2
Dépenses non destinées à la consommation	3,3	2,2	2,8	2,1	1,8	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
D.A.M.P. ¹ (En DH : 1998/99)	9 224	4 623	6 780	10 152	5 085	7 823

¹ D.A.M.P. : Dépense annuelle moyenne par personne

Tableau 6.7 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne

Ensemble		(En dirhams : 1998/99)				
Grands groupes de biens et services	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne¹					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Alimentation	1 438 56,5%	2 158 51,9%	2 886 49,7%	3 836 45,7%	6 544 35,9%	3 372 43,1%
Habillement	84 3,3%	179 4,3%	281 4,9%	452 5,4%	1 160 6,4%	431 5,5%
Habitation et énergie	595 23,4%	963 23,2%	1 291 22,2%	1 848 22,1%	3 683 20,2%	1 676 21,4%
Equipements ménagers	65 2,6%	119 2,9%	189 3,3%	282 3,4%	865 4,7%	304 3,9%
Hygiène et soins médicaux	94 3,7%	219 5,3%	344 5,9%	616 7,3%	1 406 7,7%	536 6,9%
Transports et communications	77 3,0%	177 4,2%	304 5,2%	498 5,9%	1 492 8,2%	509 6,5%
Enseignement, culture et loisirs	57 2,2%	101 2,4%	157 2,7%	257 3,1%	1 196 6,6%	353 4,5%
Autres dépenses de biens et services	107 4,2%	195 4,7%	293 5,0%	484 5,8%	1 358 7,4%	487 6,2%
Dépenses non destinées à la consommation	28 1,1%	44 1,1%	64 1,1%	111 1,3%	529 2,9%	155 2,0%
Total	2 544 100,0 %	4 155 100,0 %	5 809 100,0 %	8 385 100,0 %	18 232 100,0 %	7 823 100,0 %

¹ 1 : Moins de 3 404 DH

2 : De 3 404 DH à moins de 4 912 DH

3 : De 4 912 DH à moins de 6 805 DH

4 : De 6 805 DH à moins de 10 329 DH

5 : 10 329 DH et plus

Tableau 6.7 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne

Urbain		(En dirhams : 1998/99)				
Grands groupes de biens et services	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Alimentation	1 240 45,2%	1 862 44,2%	2 611 44,7%	3 586 42,5%	6 576 34,8%	3 896 38,4%
Habillement	74 2,7%	156 3,7%	260 4,5%	439 5,2%	1 216 6,4%	578 5,7%
Habitation et énergie	927 33,8%	1 304 31,0%	1 600 27,4%	2 117 25,1%	3 944 20,9%	2 378 23,4%
Equipements ménagers	44 1,6%	98 2,3%	173 3,0%	237 2,8%	884 4,7%	394 3,9%
Hygiène et soins médicaux	164 6,0%	264 6,3%	399 6,8%	662 7,8%	1 499 7,9%	775 7,6%
Transports et communications	59 2,1%	173 4,1%	310 5,3%	515 6,1%	1 552 8,2%	716 7,1%
Enseignement, culture et loisirs	86 3,1%	134 3,2%	188 3,2%	308 3,7%	1 330 7,1%	565 5,6%
Autres dépenses de biens et services	134 4,9%	192 4,5%	254 4,3%	469 5,6%	1 366 7,2%	642 6,3%
Dépenses non destinées à la consommation	16 0,6%	32 0,7%	45 0,8%	102 1,2%	527 2,8%	208 2,0%
Total	2 745 100,0 %	4 213 100,0 %	5 838 100,0 %	8 434 100,0 %	18 894 100,0 %	10 152 100,0 %

Tableau 6.7 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne

Rural		(En dirhams : 1998/99)				
Grands groupes de biens et services	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Alimentation	1 487 59,6%	2 367 57,5%	3 240 56,1%	4 342 52,4%	6 346 44,7%	2 755 54,2%
Habillement	87 3,5%	195 4,7%	309 5,4%	480 5,8%	822 5,8%	258 5,1%
Habitation et énergie	513 20,6%	722 17,5%	1 307 15,5%	1 307 15,8%	2 096 14,8%	850 16,7%
Equipements ménagers	70 2,8%	135 3,3%	208 3,6%	374 4,5%	749 5,3%	198 3,9%
Hygiène et soins médicaux	77 3,1%	188 4,6%	274 4,8%	523 6,3%	842 5,9%	254 5,0%
Transports et communications	81 3,2%	179 4,4%	294 5,1%	464 5,6%	1 125 7,9%	266 5,2%
Enseignement, culture et loisirs	50 2,0%	78 1,9%	117 2,0%	155 1,9%	375 2,6%	105 2,1%
Autres dépenses de biens et services	100 4,0%	197 4,8%	343 6,0%	514 6,2%	1 305 9,2%	305 6,0%
Dépenses non destinées à la consommation	30 1,2%	52 1,3%	90 1,5%	130 1,5%	543 3,8%	93 1,8%
Total	2 494 100,0 %	4 113 100,0 %	5 772 100,0 %	8 287 100,0 %	14 202 100,0 %	5 085 100,0 %

Tableau 6.8 : Coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et les classes de tailles du ménage

Ensemble						
Grands groupes de biens et services	Classes de tailles du ménage (en personnes)					
	1 à 2	3 à 4	5 à 6	7 à 8	9 et plus	Ensemble
Alimentation	39,9	41,2	41,4	44,9	46,7	43,1
Habillement	4,0	5,5	5,6	5,7	5,6	5,5
Habitation et énergie	27,8	23,1	21,6	20,4	18,6	21,4
Equipements ménagers	4,0	4,2	3,9	3,8	3,6	3,9
Hygiène et soins médicaux	7,6	6,7	7,1	6,5	6,7	6,9
Transports et communications	5,6	6,3	6,7	6,5	6,8	6,5
Enseignement, culture et loisirs	2,9	4,5	5,2	4,4	3,9	4,5
Autres dépenses de biens et services	5,1	6,1	6,4	6,2	6,6	6,2
Dépenses non destinées à la consommation	3,1	2,4	2,1	1,6	1,5	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 6.9 : Concentration de la dépense annuelle moyenne par personne selon les classes de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Ensemble		(En dirhams : 1998/99)			
Classes de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne	Valeur du décile (en DH)	Part dans la dépense totale (en %)	D.A.M.P.¹ (en DH)	Part de l'alimentation (en %)	Taille moyenne des ménages
1	2 672	2,63	2 057	57,5	8,0
2	3 404	3,87	3 029	55,9	7,5
3	4 143	4,82	3 776	53,7	6,9
4	4 912	5,82	4 527	50,5	6,7
5	5 780	6,80	5 337	50,4	6,5
6	6 805	8,03	6 278	49,1	6,0
7	8 284	9,50	7 518	46,7	5,6
8	10 329	11,83	9 251	45,0	5,5
9	14 723	15,65	12 249	42,2	4,7
10		30,95	24 211	32,7	4,1

¹ D.A.M.P. : Dépense annuelle moyenne par personne

Tableau 6.9 : Concentration de la dépense annuelle moyenne par personne selon les classes de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Urbain **(En dirhams : 1998/99)**

Classes de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne	Valeur du décile (en DH)	Part dans la dépense totale (en %)	D.A.M.P.¹ (en DH)	Part de l'alimentation (en %)	Taille moyenne des ménages
1	3 748	2,92	2 959	44,4	7,4
2	4 660	4,15	4 216	45,3	6,8
3	5 557	5,10	5 130	43,8	6,7
4	6 430	5,87	6 005	44,9	6,2
5	7 552	6,90	6 989	43,5	6,2
6	8 964	8,13	8 274	42,7	5,6
7	10 639	9,62	9 772	41,9	5,7
8	13 657	11,91	12 084	40,6	4,9
9	18 804	15,66	15 897	37,5	4,7
10		29,74	30 216	30,7	3,8

¹ D.A.M.P. : Dépense annuelle moyenne par personne

Tableau 6.9 : Concentration de la dépense annuelle moyenne par personne selon les classes de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Rural

(En dirhams : 1998/99)

Classes de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne	Valeur du décile (en DH)	Part dans la dépense totale (en %)	D.A.M.P.¹ (en DH)	Part de l'alimentation (en %)	Taille moyenne des ménages
1	2 146	3,33	1 687	59,2	8,2
2	2 734	4,84	2 461	60,4	8,0
3	3 175	5,85	2 952	59,9	7,7
4	3 677	6,68	3 424	58,5	6,9
5	4 228	7,75	3 934	59,1	6,6
6	4 866	8,95	4 556	55,7	7,0
7	5 717	10,40	5 279	56,9	6,3
8	6 911	12,41	6 296	55,4	5,8
9	9 056	15,38	7 837	53,4	5,3
10		24,41	12 475	46,3	4,3

¹ D.A.M.P. : Dépense annuelle moyenne par personne

Tableau 6.10 : Concentration de la dépense annuelle par ménage selon les classes de déciles de la dépense annuelle par ménage et le milieu de résidence

Ensemble **(En dirhams : 1998/99)**

Classes de déciles de la dépense annuelle par ménage	Valeur du décile (en DH)	Part dans la dépense totale (en %)	D.A.M.M.¹ (en DH)	Part de l'alimentation (en %)	Taille moyenne des ménages
1	15 675	2,6	11 914	51,8	4,0
2	20 646	4,0	18 361	53,4	5,0
3	25 080	5,0	22 933	52,5	5,4
4	30 009	5,9	27 475	51,2	5,9
5	35 506	7,0	32 645	51,4	6,3
6	42 579	8,4	38 951	48,2	5,9
7	51 306	10,1	46 786	47,0	6,5
8	63 439	12,2	56 713	43,9	6,6
9	86 918	16,0	74 140	41,6	6,7
10		28,8	133 600	33,2	6,9

¹ D.A.M.M. : Dépense annuelle moyenne par ménage

Tableau 6.10 : Concentration de la dépense annuelle par ménage selon les classes de déciles de la dépense annuelle par ménage et le milieu de résidence

Urbain (En dirhams : 1998/99)

Classes de déciles de la dépense annuelle par ménage	Valeur du décile (en DH)	Part dans la dépense totale (en %)	D.A.M.M. ¹ (en DH)	Part de l'alimentation (en %)	Taille moyenne des ménages
1	20 239	2,7	15 268	42,0	3,5
2	26 445	4,1	23 437	44,0	4,9
3	32 630	5,2	29 452	43,4	5,2
4	38 407	6,3	35 576	44,4	5,6
5	45 243	7,3	41 739	44,0	5,6
6	52 762	8,7	49 090	42,8	6,1
7	62 169	10,0	57 358	41,7	6,1
8	78 009	12,3	69 663	39,9	6,3
9	104 377	15,7	88 827	37,9	6,2
10		27,7	157 709	30,3	6,4

¹ D.A.M.M. : Dépense annuelle moyenne par ménage

Tableau 6.10 : Concentration de la dépense annuelle par ménage selon les classes de déciles de la dépense annuelle par ménage et le milieu de résidence

Rural **(En dirhams : 1998/99)**

Classes de déciles de la dépense annuelle par ménage	Valeur du décile (en DH)	Part dans la dépense totale (en %)	D.A.M.M. ¹ (en DH)	Part de l'alimentation (en %)	Taille moyenne des ménages
1	13 133	3,1	10 076	53,3	4,1
2	16 830	4,6	14 982	58,8	5,0
3	19 885	5,7	18 455	58,6	5,3
4	23 091	6,6	21 465	58,2	5,7
5	26 508	7,6	24 687	59,6	6,2
6	30 495	8,8	28 391	58,1	6,5
7	35 308	10,0	32 642	57,8	7,0
8	44 268	12,3	39 643	55,6	7,0
9	57 139	15,5	49 985	53,0	7,8
10		25,8	83 470	47,1	9,1

¹ D.A.M.M. : Dépense annuelle moyenne par ménage

1. DETERMINATION DU SEUIL DE PAUVRETE²⁴

La méthode adoptée permet de déterminer une dépense annuelle minimale par tête considérée comme seuil de pauvreté absolue. Il s'agit de dégager, en premier lieu, les dépenses alimentaires minimales requises permettant à chacun de satisfaire ses besoins nutritionnels recommandés (ou souhaitables) par l'OMS/FAO et, d'en déduire, dans une deuxième étape, les dépenses non alimentaires minimales.

La détermination du seuil de pauvreté alimentaire vise à estimer le coût d'un panier de biens alimentaires qui garantit le niveau d'énergie nutritive de 2 000 kilo-calories²⁵, par personne et par jour (soit 2 400 k-calories par adulte) en tenant compte évidemment des habitudes nationales de consommation alimentaire. Partant des données sur la nutrition fournies par l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages 1984/85, le panier permettant d'assurer la quantité d'énergie nutritive souhaitable correspond à celui du deuxième quintile²⁶ de la population classée selon la dépense annuelle par tête. Au prix de 1990/91, le coût de ce panier a été estimé à 1 442 DH par personne et par an. En tenant compte de l'évolution de l'indice du coût de la vie en milieux urbain et rural, depuis 1991, le seuil de pauvreté alimentaire s'élève, en 1998, à 1 962 DH par personne et par an dans les villes et à 1 878 DH dans les campagnes.

L'estimation du montant alloué aux dépenses non alimentaires par ceux qui réalisent effectivement le seuil de pauvreté alimentaire s'est effectuée moyennant une modélisation de la demande alimentaire. Il s'agit d'estimer le coefficient budgétaire de l'alimentaire lorsque la dépense alimentaire égale le seuil de pauvreté alimentaire, et d'en déduire la dépense non alimentaire réalisée par ceux qui satisfont le seuil de pauvreté alimentaire. Les coefficients budgétaires alimentaires estimés par référence à cette méthode, s'établissent à 50,04 % en milieu urbain et à 61,87 % en milieu rural. Le montant des dépenses non alimentaires correspondant à ces coefficients budgétaires, est ajouté au seuil de pauvreté alimentaire. Le total ainsi obtenu est le seuil de

²⁴ Le profil de la population pauvre fera l'objet d'un rapport spécifique qui abordera, en détail, les différents concepts par la mesure de la pauvreté et ses déterminants.

²⁵ Besoin pour un adulte exerçant une activité légère

²⁶ La population est partagée en cinq classes égales en termes d'effectifs, après rangement des individus suivant les valeurs croissantes de la dépense annuelle moyenne par tête.

pauvreté. Il en découle que le seuil de pauvreté est équivalent au seuil de pauvreté alimentaire majoré par la dépense non alimentaire de ceux qui atteignent effectivement le seuil de pauvreté alimentaire.

L'estimation des seuils de pauvreté obtenus par la présente méthode s'établit en 1998/99 à 3 922 DH en milieu urbain et à 3 037 DH en milieu rural. La mesure de la pauvreté selon ces seuils se réfère ici aux données sur les dépenses de l'ENNVM 1998/99. Plus précisément, comme les seuils sont exprimés par personne et par an, un ménage est dit pauvre lorsqu'il réalise une dépense totale annuelle moyenne par personne strictement inférieure au seuil fixé de pauvreté. Quant au taux de pauvreté, il correspond au pourcentage de la population vivant au dessous des deux seuils urbain et rural ainsi dégagés.

Le seuil de pauvreté (en termes de la dépense annuelle moyenne par personne) a évolué comme suit :

Période	Milieu de résidence	
	Urbain	Rural
1984/85	1 966 DH	1 760 DH
1990/91	2 725 DH	2 439 DH
1998/99	3 922 DH	3 037 DH

2. NIVEAU ET CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION PAUVRE

Le tableau ci-après fournit l'évolution de la population pauvre et du taux de pauvreté selon le milieu de résidence. Il en découle que le taux de pauvreté s'établit à 19,0 % en 1998/99, contre 13,1 % en 1990/91 et 21,1 % en 1984/85. Autrement dit, la pauvreté s'est relativement accentuée en 1998/99 en référence à 1990/91 ; mais, elle demeure, de par son incidence, inférieure au niveau qu'elle a enregistré en 1984/85.

Tableau 7.1 : Population pauvre et taux de pauvreté selon le milieu de résidence

Milieu de résidence et période	Population pauvre (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)
1984/85		
Urbain	1 300	13,8
Rural	3 300	26,7
Ensemble	4 600	21,1
1990/91		
Urbain	912	7,6
Rural	2 448	18,0
Ensemble	3 360	13,1
1998/99		
Urbain	1 814	12,0
Rural	3 496	27,2
Ensemble	5 310	19,0

Dans les villes, l'incidence de la pauvreté en 1998/99 est de 12,0 % comparée à 7,6 % en 1990/91 et à 13,8 % en 1984/85. En milieu rural, l'incidence de la pauvreté est estimée à 27,2 % en 1998/99 contre 18 % en 1990/91 et 26,7 % en 1984/85.

L'effectif de la population pauvre, s'est fixé à 5,3 millions de personnes en 1998/99, contre 3,4 millions en 1990/91 et 4,6 millions en 1984/85. Ce volume s'établit respectivement à 1,8 million, 0,9 million et à 1,3 million en milieu urbain et à 3,5 millions, 2,4 millions et à 3,3 millions en milieu rural.

Les principales caractéristiques de la population pauvre sont les suivantes :

- 65,8 % des pauvres sont des ruraux ;
 - 44,2 % sont des enfants âgés de moins de 15 ans (37,5 % en milieu urbain et 47,7 % en milieu rural) ;
 - 78,2 % des pauvres sont des ménages regroupant 7 personnes et plus.
-
- Le taux de pauvreté passe de 1,8 % pour les ménages à taille réduite (1 à 2 personnes) à 30,9 % pour les ménages ayant une taille de 9 personnes et plus.
 - La pauvreté est plus répandue chez les ménages dont le chef est sans niveau

d'instruction ou ayant un niveau d'instruction assez bas. Le taux de pauvreté croît de 2,8 % pour les ménages dont le chef a le niveau secondaire ou supérieur contre 23,2 % pour les ménages à chefs sans niveau d'instruction.

- Les ménages dont les chefs sont des indépendants restent les plus affectés par la pauvreté (23,9 % comme taux de pauvreté).

Tableau 7.2 : Volume et taux de pauvreté selon les caractéristiques du C.M. et le milieu de résidence

Caractéristiques du C.M.	Urbain		Rural		Ensemble	
	Volume	Taux	Volume	Taux	Volume	Taux
Sexe du C.M.						
Masculin	1 507 391	11,9	3 321 677	28,0	4 829 068	19,7
Féminin	306 389	12,8	174 274	17,5	480 663	14,1
Total	1 813 780	12,0	3 495 951	27,2	5 309 731	19,0
Age du C.M.						
15 à 24 ans	12 475	10,2	27 058	15,9	39 533	13,5
25 à 34 ans	114 577	8,5	449 566	29,3	564 143	19,6
35 à 44 ans	604 732	13,3	1 008 392	29,4	1 613 124	20,2
45 à 59 ans	467 719	11,4	1 044 653	31,9	1 512 372	20,5
60 ans et plus	614 277	12,3	966 282	21,7	1 580 559	16,7
Etat matrimonial						
Célibataire	15 859	4,0	25 819	12,7	41 678	6,9
Marié	1 575 332	12,1	3 330 048	28,0	4 905 380	19,7
Veuf, divorcé	222 589	13,2	140 084	18,1	362 673	14,8
Niveau scolaire						
Sans niveau	1 082 433	16,4	2 333 691	28,9	3 416 124	23,2
Fondamental	394 206	9,2	533 891	25,0	928 097	14,4
Secondaire et supérieur	20 841	1,0	40 527	24,4	61 368	2,8
M'sid, enseignement religieux	316 300	14,8	587 842	23,7	904 142	19,6
Taille du ménage						
1 à 2 personnes	7 403	1,6	6 368	2,1	13 771	1,8
3 à 4 personnes	87 788	3,4	98 646	7,0	186 434	4,7
5 à 6 personnes	340 666	7,3	611 421	19,2	952 087	12,2
7 à 8 personnes	647 803	15,7	1 086 773	31,2	1 734 576	22,8
9 personnes et plus	730 120	21,7	1 692 743	37,8	2 422 863	30,9
Type d'activité						
Actif	1 362 502	12,3	3 188 151	28,5	4 550 653	20,4
Inactif	451 278	11,2	307 800	18,4	759 078	13,3
Situation dans la profession						
Salarié	773 060	11,2	1 070 169	35,4	1 843 229	18,5
Indépendant	571 744	17,0	2 092 743	26,9	2 664 487	23,9
Autres actifs	17 698	2,2	25 239	6,6	42 937	3,6
Inactif	451 278	11,2	307 800	18,4	759 078	13,3

DEUXIEME PARTIE

ANNEXE STATISTIQUE

Liste des tableaux statistiques

	Page
1. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	
1.1. Population - ménages	
Tableau P01 : Population selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne	75
Tableau P02 : Ménages selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne	75
Tableau P03 : Population selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence	76
Tableau P04 : Structure de la population selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence	78
Tableau P05 : Caractéristiques démographiques selon le milieu de résidence ...	83
Tableau P06 : Caractéristiques démographiques des chefs de ménage selon le milieu de résidence	84
Tableau P07 : Caractéristiques démographiques selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence	85
Tableau P08 : Caractéristiques démographiques des chefs de ménage selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence	88
1.2. Fécondité	
Tableau F01 : Taux (en ‰) de fécondité selon l'âge et le milieu de résidence pour les 5 dernières années avant l'enquête	91
Tableau F02 : Taux (en ‰) de fécondité selon l'âge, le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne pour les 5 dernières années avant l'enquête	92
1.3. Migration	
Tableau M01 : Population (en %) âgée de 7 ans et plus selon le lieu de naissance et la résidence actuelle	95
Tableau M02 : Population (en %) âgée de 7 ans et plus ayant quitté son lieu de naissance selon l'âge à l'émigration et le sexe	95
Tableau M03 : Population (en %) âgée de 7 ans et plus ayant quitté son lieu de naissance selon le lieu d'origine et l'âge à l'émigration	96
Tableau M04 : Population (en %) âgée de 7 ans et plus et ayant quitté le lieu de naissance selon l'âge à l'émigration et le mode de départ	96
2. HABITAT	
	Page

Tableau H01 :	Ménages selon les conditions d'habitation et le milieu de résidence	97
Tableau H02 :	Ménages selon les conditions d'habitation et le niveau scolaire du chef du ménage	100
Tableau H03 :	Ménages selon les conditions d'habitation et la classe de la dépense annuelle moyenne par personne	103
Tableau H04 :	Ménages selon l'approvisionnement en eau potable et le milieu de résidence	106
Tableau H05 :	Population (en %) selon les sources d'approvisionnement en eau potable et le milieu de résidence	108
Tableau H06 :	Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon le milieu de résidence	109
Tableau H07 :	Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence	110
Tableau EN01 :	Ménages (en %) selon l'utilisation de l'électricité	113
Tableau EN02 :	Ménages (en %) selon l'utilisation du gaz	114
Tableau EN03 :	Ménages (en %) selon l'utilisation du bois	115
Tableau EN04 :	Ménages (en %) selon l'utilisation du charbon de bois	116
Tableau EN05 :	Ménages (en %) selon l'utilisation de l'énergie solaire	117
Tableau EN06 :	Ménages (en %) selon l'utilisation d'autres formes d'énergie (pétrole lampant, batteries, piles et combustibles, végétaux ou animaux)	118
Tableau EN07 :	Ménages (en %) selon l'utilisation des sources d'énergie et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne	119

3. ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

Tableau AL01 :	Caractéristiques de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence	122
Tableau SC01 :	Scolarisation des enfants âgés de 7 à 15 ans selon le milieu de résidence	128
Tableau SC02 :	Enseignement préscolaire selon le milieu de résidence	129
Tableau SC03 :	Scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental selon le milieu de résidence	130
Tableau SC04 :	Scolarisation au deuxième cycle de l'enseignement fondamental selon le milieu de résidence	133
Tableau SC05 :	Scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire selon le milieu de résidence	136
Tableau SC06 :	Fréquentation de l'enseignement supérieur selon le milieu de résidence	139
Tableau NS01 :	Population (en %) âgée de 15ans et plus selon le niveau scolaire, le sexe et le milieu de résidence	140
Tableau NS02 :	Chefs de ménages (en %) selon le niveau scolaire, le sexe et le milieu de résidence	141

4. SANTE

Page

Tableau SA01 :	Demande de soins de santé selon le sexe et le milieu de résidence .	142
Tableau SA02 :	Demande de soins de santé selon le sexe et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne	147
 <i>5. DEPENSES DE CONSOMMATION</i>		
Tableau D01 :	Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon le milieu de résidence et les caractéristiques du C.M	151
Tableau D02 :	Dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM) selon le milieu de résidence et les caractéristiques du C.M	152
Tableau D03 :	Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et les caractéristiques du C.M	153
Tableau D04 :	Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon le milieu de résidence et la nature des biens et services	154
Tableau D05 :	Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nature des biens et services	157
 <i>6. EMPLOI</i>		
Tableau E01 :	Caractéristiques socio-professionnelles de l'emploi selon le sexe et le milieu de résidence	160
Tableau E02 :	Caractéristiques socio-professionnelles de l'emploi selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence	163

Tableau P 01 : Population selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne

Classes de la dépense annuelle moyenne Par personne	Milieu de résidence				
	Grandes villes ¹	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 3 404 DH	662 866	435 237	1 098 103	4 483 215	5 581 318
De 3 404 DH à moins de 4 912 DH	1 334 422	963 349	2 297 771	3 302 724	5 600 495
De 4 912 DH à moins de 6 805 DH	1 961 709	1 145 475	3 107 184	2 461 964	5 569 148
De 6 805 DH à moins de 10 329 DH	2 474 290	1 289 556	3 763 846	1 868 225	5 632 071
10 329 DH et plus	3 517 731	1 266 654	4 784 385	804 397	5 588 782
Total	9 951 018	5 100 271	15 051 289	12 920 525	27 971 814

Tableau P 02 : Ménages selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne

Classes de la dépense annuelle moyenne Par personne	Milieu de résidence				
	Grandes villes ¹	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 3 404 DH	84 549	61 678	146 227	561 918	708 145
De 3 404 DH à moins de 4 912 DH	188 158	146 040	334 198	479 125	813 323
De 4 912 DH à moins de 6 805 DH	302 136	181 488	483 624	398 836	882 460
De 6 805 DH à moins de 10 329 DH	414 256	225 363	639 619	352 575	992 194
10 329 DH et plus	753 565	300 180	1 053 745	194 121	1 247 866
Total	1 742 664	914 749	2 657 413	1 986 575	4 643 988

¹ Villes de 100 000 habitants et plus

Tableau P 03 : Population selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Ensemble

Sexe	Classes d'âges (en années)					
	0-14	15-24	25-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Masculin	4 842 576	2 895 918	3 649 256	1 328 414	992 843	13 709 007
Féminin	4 575 963	3 009 853	4 188 259	1 459 398	1 029 334	14 262 807
Total	9 418 539	5 905 771	7 837 515	2 787 812	2 022 177	27 971 814

Urbain

Sexe	Classes d'âges (en années)					
	0-14	15-24	25-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Masculin	2 246 908	1 572 419	2 241 853	751 025	498 380	7 310 585
Féminin	2 185 896	1 545 455	2 614 227	852 275	542 851	7 740 704
Total	4 432 804	3 117 874	4 856 080	1 603 300	1 041 231	15 051 289

Rural

Sexe	Classes d'âges (en années)					
	0-14	15-24	25-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Masculin	2 595 668	1 323 499	1 407 403	577 389	494 463	6 398 422
Féminin	2 390 067	1 464 398	1 574 032	607 123	486 483	6 522 103
Total	4 985 735	2 787 897	2 981 435	1 184 512	980 946	12 920 525

Tableau P 03 : Population selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence (suite)

Grandes villes

Sexe	Classes d'âges (en années)					
	0-14	15-24	25-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Masculin	1 419 498	1 050 510	1 518 829	520 947	334 921	4 844 705
Féminin	1 374 573	1 049 409	1 749 567	579 748	353 016	5 106 313
Total	2 794 071	2 099 919	3 268 396	1 100 695	687 937	9 951 018

Moyennes et petites villes

Sexe	Classes d'âges (en années)					
	0-14	15-24	25-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Masculin	827 410	521 909	723 024	230 078	163 459	2 465 880
Féminin	811 323	496 046	864 660	272 527	189 835	2 634 391
Total	1 638 733	1 017 955	1 587 684	502 605	353 294	5 100 271

Tableau P 04 : Structure de la population selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Ensemble

(en %)

Groupes d'âges (en années)	Sexe			Rapport de masculinité M/F
	Masculin	Féminin	Ensemble	
0 - 14	51,4	48,6	100,0	105,8
	35,3	32,1	33,7	
15 - 24	49,0	51,0	100,0	96,1
	21,1	21,1	21,1	
25 - 34	46,5	53,5	100,0	86,9
	15,1	16,6	15,9	
35 - 44	46,6	53,4	100,0	87,3
	11,6	12,8	12,1	
45 - 59	47,7	52,3	100,0	91,2
	9,7	10,2	10,0	
60 et plus	49,1	50,9	100,0	96,5
	7,2	7,2	7,2	
Total	49,0	51,0	100,0	96,1
	100,0	100,0	100,0	

Tableau P 04 : Structure de la population selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Urbain

(en %)

Groupes d'âges (en années)	Sexe			Rapport de masculinité M/F
	Masculin	Féminin	Ensemble	
0 - 14	50,7	49,3	100,0	102,8
	30,7	28,2	29,5	
15 - 24	50,4	49,6	100,0	101,6
	21,5	20,0	20,7	
25 - 34	46,6	53,4	100,0	87,3
	17,5	18,9	18,2	
35 - 44	45,6	54,4	100,0	83,8
	13,2	14,9	14,1	
45 - 59	46,8	53,2	100,0	88,0
	10,3	11,0	10,6	
60 et plus	47,9	52,1	100,0	91,8
	6,8	7,0	6,9	
Total	48,6	51,4	100,0	94,6
	100,0	100,0	100,0	

Tableau P 04 : Structure de la population selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Rural

(en %)

Groupes d'âges (en années)	Sexe			Rapport de masculinité M/F
	Masculin	Féminin	Ensemble	
0 - 14	52,1	47,9	100,0	108,6
	40,6	36,7	38,6	
15 - 24	47,5	52,5	100,0	90,5
	20,7	22,4	21,6	
25 - 34	46,4	53,6	100,0	86,6
	12,3	13,9	13,1	
35 - 44	48,2	51,8	100,0	93,1
	9,7	10,2	9,9	
45 - 59	48,7	51,3	100,0	94,9
	9,0	9,3	9,2	
60 et plus	50,4	49,6	100,0	101,6
	7,7	7,5	7,6	
Total	49,5	50,5	100,0	98,0
	100,0	100,0	100,0	

Tableau P 04 : Structure de la population selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Grandes villes

(en %)

Groupes d'âges (en années)	Sexe			Rapport de masculinité M/F
	Masculin	Féminin	Ensemble	
0 - 14	50,8	49,2	100,0	103,3
	29,3	26,9	28,1	
15 - 24	50,0	50,0	100,0	100,0
	21,7	20,6	21,1	
25 - 34	46,8	53,2	100,0	88,0
	17,7	19,1	18,4	
35 - 44	46,1	53,9	100,0	85,5
	13,6	15,1	14,4	
45 - 59	47,3	52,7	100,0	89,8
	10,8	11,4	11,1	
60 et plus	48,7	51,3	100,0	94,9
	6,9	6,9	6,9	
Total	48,7	51,3	100,0	94,9
	100,0	100,0	100,0	

Tableau P 04 : Structure de la population selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Moyennes et petites villes

(en %)

Groupes d'âges (en années)	Sexe			Rapport de masculinité M/F
	Masculin	Féminin	Ensemble	
0 - 14	50,5	49,5	100,0	102,0
	33,5	30,8	32,1	
15 - 24	51,3	48,7	100,0	105,3
	21,2	18,8	20,0	
25 - 34	46,2	53,8	100,0	85,9
	17,0	18,5	17,7	
35 - 44	44,7	55,3	100,0	80,8
	12,4	14,4	13,4	
45 - 59	45,8	54,2	100,0	84,5
	9,3	10,3	9,9	
60 et plus	46,3	53,7	100,0	86,1
	6,6	7,2	6,9	
Total	48,4	51,6	100,0	93,8
	100,0	100,0	100,0	

Tableau P 05 : Caractéristiques démographiques selon le milieu de résidence

(en %)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Structure de la population totale selon le sexe					
Masculin	48,7	48,4	48,6	49,5	49,0
Féminin	51,3	51,6	51,4	50,5	51,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure de la population totale selon l'âge					
0 - 14 ans	28,1	32,1	29,5	38,6	33,7
15 - 59 ans	65,0	61,0	63,6	53,8	59,1
60 ans et plus	6,9	6,9	6,9	7,6	7,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de masculinité selon l'âge					
0 - 14 ans	103,3	102,0	102,8	108,6	105,8
15 - 59 ans	91,5	91,5	91,1	90,7	90,9
60 ans et plus	94,9	86,1	91,8	101,6	96,5
Structure des célibataires âgés de 15 ans et plus selon l'âge					
15 - 24 ans	59,1	62,2	60,0	77,1	66,7
25 - 34 ans	32,1	30,5	31,6	18,6	26,5
35 - 44 ans	7,4	6,6	7,2	3,7	5,8
45 - 59 ans	1,3	0,5	1,1	0,5	0,9
60 ans et plus	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de célibat de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge					
15 - 24 ans	91,8	86,9	90,2	83,2	86,9
25 - 34 ans	57,0	47,9	54,0	33,1	46,0
35 - 44 ans	16,9	13,8	15,9	8,6	13,1
45 - 59 ans	4,0	1,4	3,2	1,2	2,3
60 ans et plus	0,5	0,7	0,6	0,3	0,4
Age moyen au premier mariage					
Masculin	33,1	31,7	32,5	29,3	31,2
Féminin	28,4	27,0	27,9	25,0	26,8

Tableau P 06 : Caractéristiques démographiques des chefs de ménage selon le milieu de résidence

(en %)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Structure des C.M. selon le sexe					
Masculin	81,2	77,1	79,8	88,0	83,3
Féminin	18,8	22,9	20,2	12,0	16,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon l'âge					
15 - 24 ans	0,9	1,7	1,2	1,9	1,4
25 - 44 ans	41,1	46,4	42,9	40,2	41,8
45 - 59 ans	35,2	31,0	33,8	31,4	32,8
60 ans et plus	22,8	20,9	22,1	26,5	24,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon l'état matrimonial					
Célibataire	3,5	5,4	4,1	2,5	3,4
Marié monogame	80,9	77,8	79,9	86,2	82,6
Marié polygame	1,3	1,3	1,3	1,7	1,5
Divorcé	2,3	3,8	2,8	0,9	2,0
Veuf	12,0	11,7	11,9	8,7	10,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon la taille du ménage					
1 personne	2,7	4,5	3,3	2,4	2,9
2 personnes	6,7	6,7	6,7	6,4	6,6
3 personnes	10,5	10,6	10,6	7,8	9,4
4 personnes	15,5	15,9	15,7	11,5	13,9
5 personnes	16,4	12,5	15,1	13,4	14,4
6 personnes	16,4	15,0	15,9	15,2	15,6
7 personnes	11,5	14,3	12,4	12,9	12,6
8 personnes	7,8	9,0	8,2	10,2	9,1
9 personnes	5,1	5,0	5,0	6,8	5,8
10 personnes et plus	7,4	6,5	7,1	13,4	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon le niveau scolaire					
Sans niveau	40,0	49,4	43,2	63,9	52,1
Fondamental 1	20,1	18,9	19,7	13,8	17,2
Fondamental 2	9,7	7,4	8,9	2,6	6,2
Secondaire	11,0	6,3	9,4	1,0	5,8
Supérieur	6,8	5,5	6,4	0,4	3,8
M'sid	12,4	12,5	12,4	18,3	14,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon le lieu de naissance					
N'a jamais quitté sa résidence actuelle	26,6	25,1	26,1	70,7	45,2
A quitté sa résidence actuelle et y est retourné	4,9	8,4	6,1	14,0	9,5
Une grande ville	8,1	4,6	6,9	0,7	4,3
Une ville moyenne	4,8	4,7	4,7	0,5	2,9
Une petite ville	4,3	5,3	4,6	0,9	3,0
Milieu rural	50,7	51,7	51,1	13,1	34,8
Etranger	0,6	0,2	0,5	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau P 07 : Caractéristiques démographiques selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Ensemble

(en %)

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Structure de la population totale selon le sexe						
Masculin	49,2	49,4	49,9	48,7	47,9	49,0
Féminin	50,8	50,6	50,1	51,3	52,1	51,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure de la population totale selon l'âge						
0 - 14 ans	45,2	38,2	33,5	27,4	24,1	33,7
15 - 59 ans	49,9	55,3	59,8	63,7	66,8	59,1
60 ans et plus	4,9	6,5	6,7	8,9	9,1	7,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de masculinité selon l'âge						
0 - 14 ans	107,0	102,2	116,3	97,1	106,0	105,8
15 - 59 ans	88,6	95,0	91,2	92,3	87,9	90,9
60 ans et plus	96,3	93,7	98,0	107,2	87,8	96,5
Structure des célibataires âgés de 15 ans et plus selon l'âge						
15 - 24 ans	80,6	74,1	68,3	60,0	56,2	66,7
25 - 34 ans	16,5	21,1	26,3	30,9	33,8	26,5
35 - 44 ans	2,4	4,0	4,8	8,0	8,4	5,8
45 - 59 ans	0,3	0,7	0,5	1,0	1,5	0,9
60 ans et plus	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de célibat de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge						
15 - 24 ans	86,2	74,1	88,2	85,9	87,2	86,9
25 - 34 ans	31,2	39,3	46,5	52,3	53,0	46,0
35 - 44 ans	5,3	8,8	11,9	19,7	17,0	13,1
45 - 59 ans	0,7	2,1	1,4	3,2	3,7	2,3
60 ans et plus	1,0	0,2	0,2	0,5	0,3	0,4
Age moyen au premier mariage						
Masculin	28,9	29,9	31,6	31,8	32,4	31,2
Féminin	25,0	25,7	26,9	28,0	27,3	26,8

¹ 1 : Moins de 3 404 DH

2 : De 3 404 DH à moins de 4 912 DH

3 : De 4 912 DH à moins de 6 805 DH

4 : De 6 805 DH à moins de 10 329 DH

5 : 10 329 DH et plus

Tableau P 07 : Caractéristiques démographiques selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Urbain

(en %)

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Structure de la population totale selon le sexe						
Masculin	48,6	49,0	49,3	48,9	47,6	48,6
Féminin	51,4	51,0	50,7	51,1	52,4	51,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure de la population totale selon l'âge						
0 - 14 ans	39,0	35,2	33,1	26,4	24,6	29,5
15 - 59 ans	56,8	58,8	61,4	65,4	67,5	63,6
60 ans et plus	4,2	6,0	5,5	8,2	7,9	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de masculinité selon l'âge						
0 - 14 ans	99,3	96,0	113,7	100,9	101,3	102,8
15 - 59 ans	91,0	97,3	89,8	92,8	88,1	91,1
60 ans et plus	95,8	83,0	94,8	105,9	83,1	91,8
Structure des célibataires âgés de 15 ans et plus selon l'âge						
15 - 24 ans	70,4	68,3	65,2	55,4	55,0	60,0
25 - 34 ans	25,8	24,9	29,0	34,5	34,8	31,6
35 - 44 ans	3,3	5,7	5,2	8,8	8,5	7,2
45 - 59 ans	0,3	1,1	0,5	1,1	1,6	1,1
60 ans et plus	0,2	-	0,1	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de célibat de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge						
15 - 24 ans	91,1	90,8	92,3	89,3	88,9	90,2
25 - 34 ans	53,3	46,9	52,0	58,4	54,2	54,0
35 - 44 ans	8,4	11,9	12,1	22,2	16,4	15,9
45 - 59 ans	0,9	3,2	1,5	4,1	3,8	3,2
60 ans et plus	1,5	-	0,5	0,9	0,4	0,6
Age moyen au premier mariage						
Masculin	32,2	31,4	32,9	32,4	32,5	32,5
Féminin	27,4	26,2	27,6	29,5	27,6	27,9

Tableau P 07 : Caractéristiques démographiques selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Rural

(en %)

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Structure de la population totale selon le sexe						
Masculin	49,4	49,7	50,5	48,1	49,9	49,5
Féminin	50,6	50,3	49,5	51,9	50,1	50,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure de la population totale selon l'âge						
0 - 14 ans	46,8	40,3	33,9	29,4	21,1	38,6
15 - 59 ans	48,1	52,9	57,8	60,3	62,7	53,8
60 ans et plus	5,1	6,8	8,3	10,3	16,2	7,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de masculinité selon l'âge						
0 - 14 ans	108,7	106,1	119,7	90,6	145,2	108,6
15 - 59 ans	88,0	93,3	93,0	91,2	86,8	90,7
60 ans et plus	96,4	100,9	100,7	109,3	103,0	101,6
Structure des célibataires âgés de 15 ans et plus selon l'âge						
15 - 24 ans	84,3	78,9	73,0	72,5	63,7	77,1
25 - 34 ans	13,2	17,9	22,3	21,2	26,7	18,6
35 - 44 ans	2,1	2,6	4,2	5,7	8,3	3,7
45 - 59 ans	0,2	0,5	0,5	0,6	1,3	0,5
60 ans et plus	0,2	0,1	-	-	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de célibat de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge						
15 - 24 ans	84,8	84,7	83,3	79,5	78,6	83,2
25 - 34 ans	24,2	33,0	38,7	35,9	44,2	33,1
35 - 44 ans	4,3	5,8	11,4	13,4	22,8	8,6
45 - 59 ans	0,6	1,2	1,3	1,5	2,8	1,2
60 ans et plus	0,9	0,4	-	-	-	0,3
Age moyen au premier mariage						
Masculin	27,8	28,7	29,7	30,2	32,1	29,3
Féminin	24,3	25,1	26,1	24,5	25,7	25,0

Tableau P 08 : Caractéristiques démographiques des chefs de ménage selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Ensemble

(en %)

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Structure des C.M. selon le sexe						
Masculin	90,6	87,2	84,8	81,1	77,2	83,3
Féminin	9,4	12,8	15,2	18,9	22,8	16,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon l'âge						
15 - 24 ans	1,5	1,4	1,4	1,7	1,4	1,4
25 - 44 ans	44,3	42,9	41,9	41,1	40,1	41,8
45 - 59 ans	35,4	33,6	34,3	28,4	33,0	32,8
60 ans et plus	18,8	22,1	22,4	28,8	25,5	24,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon l'état matrimonial						
Célibataire	1,1	1,7	2,4	3,9	6,3	3,4
Marié monogame	89,9	87,3	86,3	81,2	73,8	82,6
Marié polygame	2,0	1,1	1,4	0,8	2,0	1,5
Divorcé	0,9	1,0	1,8	2,3	3,1	2,0
Veuf	6,1	8,9	8,1	11,8	14,8	10,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon la taille du ménage						
1 personne	0,4	0,3	0,7	2,2	8,2	2,9
2 personnes	0,6	2,5	4,2	8,6	12,6	6,6
3 personnes	1,7	4,6	7,6	12,4	15,8	9,4
4 personnes	5,8	11,4	14,5	14,3	19,4	13,9
5 personnes	10,8	14,1	14,4	15,5	15,7	14,4
6 personnes	14,8	17,5	16,9	15,8	13,6	15,6
7 personnes	18,1	15,5	14,5	12,0	6,9	12,6
8 personnes	14,5	13,6	10,8	7,1	3,4	9,1
9 personnes	10,4	8,1	7,0	4,5	1,9	5,8
10 personnes et plus	22,9	12,4	9,4	7,6	2,5	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon le niveau scolaire						
Sans niveau	64,9	60,6	57,8	52,0	35,2	52,1
Fondamental 1	13,8	17,5	18,5	20,3	15,4	17,2
Fondamental 2	2,3	3,6	4,8	6,9	10,6	6,2
Secondaire	0,4	0,6	1,5	5,4	15,6	5,8
Supérieur	0,4	0,4	0,6	2,2	11,5	3,8
M'sid	18,2	17,3	16,8	13,2	11,7	14,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau P 08 : Caractéristiques démographiques des chefs de ménage selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Urbain

(en %)

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Structure des C.M. selon le sexe						
Masculin	83,8	84,8	82,3	78,6	77,2	79,8
Féminin	16,2	15,2	17,7	21,4	22,8	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon l'âge						
15 - 24 ans	1,2	0,3	1,3	1,2	1,4	1,2
25 - 44 ans	40,8	43,7	45,1	41,6	42,8	42,9
45 - 59 ans	40,8	36,1	34,2	29,6	34,3	33,8
60 ans et plus	17,2	19,9	19,4	27,6	21,5	22,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon l'état matrimonial						
Célibataire	1,9	1,7	2,6	3,3	6,5	4,1
Marié monogame	83,5	86,6	85,0	80,1	74,7	79,9
Marié polygame	3,0	0,9	1,2	0,2	1,9	1,3
Divorcé	2,5	1,6	2,3	3,0	3,3	2,8
Veuf	9,1	9,2	8,9	13,4	13,6	11,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon la taille du ménage						
1 personne	0,8	-	0,3	1,8	7,1	3,3
2 personnes	1,1	2,9	3,5	4,9	11,3	6,7
3 personnes	1,7	4,1	6,1	10,3	16,1	10,6
4 personnes	5,3	10,8	13,5	14,8	20,2	15,7
5 personnes	8,0	12,3	13,3	16,8	16,8	15,1
6 personnes	15,4	16,3	17,7	18,1	13,7	15,9
7 personnes	20,5	17,6	16,7	13,6	6,9	12,4
8 personnes	16,3	15,6	11,5	7,8	3,5	8,2
9 personnes	16,9	6,8	7,8	4,5	1,8	5,0
10 personnes et plus	14,0	13,6	9,6	7,4	2,6	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon le niveau scolaire						
Sans niveau	59,3	54,6	51,6	46,4	31,5	43,2
Fondamental 1	18,0	22,4	22,4	22,7	16,1	19,7
Fondamental 2	3,3	7,0	6,8	8,5	11,6	8,9
Secondaire	0,6	1,0	2,7	6,9	17,8	9,4
Supérieur	-	0,9	0,9	3,0	13,5	6,4
M'sid	18,8	14,1	15,6	12,5	9,5	12,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau P 08 : Caractéristiques démographiques des chefs de ménage selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Rural

(en %)

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Structure des C.M. selon le sexe						
Masculin	92,4	89,0	87,9	85,8	76,9	88,0
Féminin	7,6	11,0	12,1	14,2	23,1	12,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon l'âge						
15 - 24 ans	1,6	2,1	1,4	2,6	1,7	1,9
25 - 44 ans	45,2	42,3	37,9	40,2	25,2	40,2
45 - 59 ans	34,0	31,9	34,5	26,1	25,9	31,4
60 ans et plus	19,2	23,7	26,2	31,1	47,2	26,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon l'état matrimonial						
Célibataire	0,8	1,7	2,2	4,9	5,2	2,5
Marié monogame	91,6	87,8	87,9	83,1	68,5	86,2
Marié polygame	1,8	1,3	1,6	1,9	2,7	1,7
Divorcé	0,5	0,6	1,1	1,1	2,3	0,9
Veuf	5,3	8,6	7,2	9,0	21,3	8,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon la taille du ménage						
1 personne	0,3	0,6	1,2	3,0	14,4	2,4
2 personnes	0,5	2,3	5,1	15,2	20,1	6,4
3 personnes	1,7	5,0	9,4	16,1	14,4	7,8
4 personnes	5,9	11,7	15,7	13,4	14,8	11,5
5 personnes	11,5	15,3	15,7	13,3	9,2	13,4
6 personnes	14,7	18,4	16,0	11,8	13,3	15,2
7 personnes	17,5	14,1	11,7	9,1	6,5	12,9
8 personnes	14,0	12,1	10,0	5,8	2,7	10,2
9 personnes	8,7	9,0	6,0	4,4	2,5	6,8
10 personnes et plus	25,2	11,5	9,2	7,9	2,1	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Structure des C.M. selon le niveau scolaire						
Sans niveau	66,3	64,8	65,2	62,1	55,2	63,9
Fondamental 1	12,7	14,1	13,9	16,0	11,8	13,8
Fondamental 2	2,1	1,2	2,4	4,1	5,4	2,6
Secondaire	0,3	0,4	-	2,6	3,9	1,0
Supérieur	0,6	-	0,2	0,8	0,6	0,4
M'sid	18,0	19,5	18,3	14,4	23,1	18,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau F 01 : Taux (en %) de fécondité selon l'âge et le milieu de résidence pour les 5 dernières années avant l'enquête

Groupes d'âges (en années)	Milieu de résidence				
	Grandes villes ¹	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
15 - 19	4,2	9,1	5,8	14,8	10,3
20 - 24	42,6	58,9	47,8	97,1	70,9
25 - 29	80,9	120,4	93,7	186,1	128,4
30 - 34	113,2	135,9	121,0	167,6	139,2
35 - 39	100,9	94,3	98,6	180,6	130,1
40 - 44	61,9	61,7	61,8	104,8	76,7
45 - 49	24,1	51,0	32,0	48,1	38,6
I.S.F. ²	2,1	2,7	2,3	4,0	3,0

¹ Villes de 100 000 habitants et plus

² Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme)

Tableau F 02 : Taux (en %) de fécondité selon l'âge, le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne pour les 5 dernières années avant l'enquête

Ensemble

Groupes d'âges (en années)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	1	2	3	4	5	Ensemble
15 - 19	13,3	7,4	15,0	12,4	1,9	10,3
20 - 24	98,4	90,0	56,0	66,6	52,2	70,9
25 - 29	202,2	161,4	124,0	102,9	88,2	128,4
30 - 34	219,9	160,2	156,8	91,3	100,9	139,2
35 - 39	216,6	150,9	117,7	105,4	78,0	130,1
40 - 44	138,0	122,3	51,8	57,0	37,8	76,7
45 - 49	87,4	48,9	57,5	12,2	6,8	38,6
I.S.F.	4,9	3,7	2,9	2,2	1,8	3,0

¹ 1 : Moins de 3 404 DH
 2 : De 3 404 DH à moins de 4 912 DH
 3 : De 4 912 DH à moins de 6 805 DH
 4 : De 6 805 DH à moins de 10 329 DH
 5 : 10 329 DH et plus.

Tableau F 02 : Taux (en %) de fécondité selon l'âge, le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne pour les 5 dernières années avant l'enquête

Urbain

Groupes d'âges (en années)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
15 - 19	10,9	5,8	8,8	6,0	1,5	5,8
20 - 24	39,2	59,6	29,4	55,1	50,0	47,8
25 - 29	71,4	117,3	106,3	88,7	86,6	93,7
30 - 34	176,1	152,9	159,2	92,4	99,4	121,0
35 - 39	146,4	121,0	105,6	94,6	78,3	98,6
40 - 44	99,9	93,0	59,4	63,8	39,1	61,8
45 - 49	77,3	63,3	73,8	11,4	6,8	32,0
I.S.F.	3,1	3,1	2,7	2,1	1,8	2,3

Tableau F 02 : Taux (en %) de fécondité selon l'âge, le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne pour les 5 dernières années avant l'enquête

Rural

Groupes d'âges (en années)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
15 - 19	13,9	8,4	22,4	22,4	4,0	14,8
20 - 24	112,0	109,3	83,7	85,7	65,0	97,1
25 - 29	245,0	193,2	152,4	143,7	102,2	186,1
30 - 34	231,6	166,5	152,7	88,6	110,0	167,6
35 - 39	239,5	179,6	136,1	134,5	74,6	180,6
40 - 44	152,0	157,6	38,4	32,3	27,2	104,8
45 - 49	89,6	38,3	35,7	14,1	6,8	48,1
I.S.F.	5,4	4,3	3,1	2,6	1,9	4,0

Tableau M 01 : Population (en %) âgée de 7 ans et plus selon le lieu de naissance et la résidence actuelle

Lieu de naissance	Résidence actuelle				
	Grandes villes ¹	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
N'a jamais quitté son lieu de naissance	57,1	48,4	54,2	81,8	66,5
A quitté son lieu de naissance puis y est retourné	2,6	4,6	3,2	5,6	4,3
Une grande ville	4,9	4,4	4,8	1,1	3,1
Une moyenne ville	3,2	3,8	3,4	0,5	2,1
Une petite ville	3,3	5,0	3,8	0,6	2,4
En milieu rural	28,2	33,7	30,1	10,4	21,3
A l'étranger	0,7	0,1	0,5	0,0	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Villes de 100 000 habitants et plus

Tableau M 02 : Population (en %) âgée de 7 ans et plus ayant quitté son lieu de naissance selon l'âge à l'émigration et le sexe

Age à l'émigration	Sexe		
	Masculin	Féminin	Les deux sexes
1 à 14 ans	53,8	46,2	100,0
	47,5	34,0	40,2
15 à 24 ans	38,5	61,5	100,0
	35,6	47,4	42,0
25 ans et plus	43,1	56,9	100,0
	16,9	18,6	17,8
Total	45,4	54,6	100,0
	100,0	100,0	100,0

Tableau M 03 : Population (en %) âgée de 7 ans et plus ayant quitté son lieu de naissance selon le lieu d'origine et l'âge à l'émigration

Lieu d'origine	Age à l'émigration			
	1 - 14 ans	15 - 24 ans	25 ans et plus	Ensemble
Une grande ville	51,3	33,7	15,0	100,0
	13,1	8,8	9,2	10,7
Une moyenne ville	48,3	40,1	11,6	100,0
	8,3	7,0	4,8	7,2
Une petite ville	54,6	35,8	9,6	100,0
	10,8	7,2	4,6	8,2
Milieu rural	38,1	42,7	19,2	100,0
	66,7	76,2	80,6	73,0
A l'étranger	51,1	34,5	14,4	100,0
	1,1	0,8	0,8	0,9
Total	41,8	40,9	17,3	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau M 04 : Population (en %) âgée de 7 ans et plus et ayant quitté son lieu de naissance selon l'âge à l'émigration et le mode de départ

Mode de départ	Age à l'émigration			
	1 - 14 ans	15 - 24 ans	25 ans et plus	Ensemble
Seul	18,4	65,8	15,8	100,0
	9,8	33,5	18,9	21,4
Seul pour rejoindre la famille	15,4	69,4	15,2	100,0
	3,2	13,7	7,1	8,3
En compagnie des parents	83,2	14,6	2,2	100,0
	71,4	12,0	4,2	34,4
En compagnie de l'époux (se) ou des enfants	5,6	52,2	42,2	100,0
	3,7	33,1	63,2	26,8
En compagnie d'un membre de la famille	51,7	34,4	13,9	100,0
	10,5	6,7	6,3	8,1
En compagnie d'une personne sans lien	55,8	38,7	5,5	100,0
	1,4	1,0	0,3	1,0
Total	40,2	42,0	17,8	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H 01 : Ménages selon les conditions d'habitation et le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes ¹	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) selon le type d'habitat					
Villa/niveau d'une villa	4,0	0,5	2,8	0,1	1,6
Appartement dans un immeuble	12,5	2,5	9,0	-	5,2
Maison marocaine traditionnelle	13,1	16,3	14,2	-	8,2
Maison marocaine moderne	59,2	69,5	62,8	0,2	35,9
Chambre dans un établissement/lieu non destiné initialement à l'habitat	0,7	0,2	0,5	-	0,3
Baraque et habitat sommaire	9,6	10,6	9,9	4,8	7,7
Maison rurale en pisé, pierres sèches, pierres couvertes de boue	-	-	-	67,3	28,8
Maison rurale en dur	-	-	-	26,6	11,4
Autre	0,9	0,4	0,8	1,0	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) cohabitant avec d'autres ménages dans le même logement	15,6	7,5	12,9	3,9	9,0
Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées					
1 pièce	14,8	8,3	12,6	9,2	11,1
2 pièces	32,9	27,1	30,9	29,9	30,5
3 pièces	29,3	36,2	31,6	27,5	29,9
4 pièces	12,2	16,6	13,7	18,2	15,6
5 pièces et plus	10,8	11,8	11,2	15,2	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de pièces par ménage	2,8	3,1	2,9	3,1	3,0
Nombre moyen de personnes par pièce	2,7	2,3	2,6	2,6	2,6
Ménages (en %) résidant dans les logements depuis leur construction	41,5	51,6	44,9	81,1	60,5
Ménages résidant dans leur logement depuis sa construction selon la durée de vie du logement					
Ne sait pas	-	-	-	0,2	0,1
Moins de 5 ans	10,8	14,2	12,1	6,9	9,2
5 - 10 ans	24,4	21,8	23,4	11,8	16,7
10 - 20 ans	29,0	33,1	30,6	20,0	24,5
20 - 30 ans	18,4	17,0	17,9	22,0	20,2
30 - 50 ans	14,5	11,0	13,1	24,0	19,4
50 ans et plus	2,9	2,9	2,9	15,1	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ : Villes de 100 000 habitants et plus.

Tableau H 01 : Ménages selon les conditions d'habitation et le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) selon le mode de débarrasement des ordures					
Poubelle communale de collecte des ordures	17,0	10,5	14,8	1,2	9,0
Ramassage direct par le camion municipal	71,1	68,7	70,3	1,2	40,7
Jetées dans la nature	8,6	15,5	11,0	96,8	47,7
Autre	3,2	5,3	3,9	0,6	2,5
Non déclaré	0,1	-	-	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages disposant de téléphone					
Fixe seulement	37,0	25,1	32,9	1,1	19,3
Mobile seulement	0,4	0,4	0,4	0,1	0,3
Fixe et mobile	0,9	0,1	0,6	-	0,4
Non	61,7	74,4	66,1	98,8	80,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant moyen payé par les ménages ayant le téléphone	174,8	141,5	166,1	130,2	165,2
Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité	40,4	41,9	40,6	0,6	23,5
Ménages (en %) qui sont satisfaits de leur logement actuel	65,9	80,1	70,7	-	-
Ménages (en %) selon la raison de la non satisfaction de leur logement actuel					
Pas confortable	25,1	29,9	26,2	-	-
Petit par rapport à la taille du ménage	41,8	36,7	40,7	-	-
Eloignement du centre ville	2,4	2,2	2,3	-	-
Environnement (propreté, aération humidité)	22,2	17,8	21,2	-	-
Manque de services, d'infrastructure économique et sociale (marché, école, service de santé, boutique)	2,2	3,3	2,5	-	-
Autre	6,3	10,1	7,1	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	-	-
Ménages (en %) possédant un logement secondaire	2,0	2,1	2,1	2,4	2,2
Ménages (en %) disposant d'une femme de ménage ou bonne	4,6	2,3	4,5	0,1	3,0
Ménages (en %) ayant un concierge, un gardien ou un jardinier	3,2	0,1	2,2	0,0	1,3

Tableau H 01 : Ménages selon les conditions d'habitation et le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) selon le statut d'occupation					
Propriétaires et accédants à la propriété	53,0	63,5	56,5	86,9	69,5
Locataires	32,7	19,1	28,2	0,5	16,3
Hypothèque	1,0	0,1	0,7	0,1	0,5
Logement de fonction	1,6	3,0	2,1	0,2	1,3
Logé gratuitement	7,9	11,4	9,1	6,5	8,0
Autre	3,8	2,9	3,4	5,8	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages propriétaires (en %) selon le mode d'acquisition du logement					
Hérité	21,4	20,8	21,2	42,8	32,8
Construit par fond propre	43,4	52,6	47,0	50,5	48,9
Construit par fond propre et prêt	7,5	9,2	8,2	2,3	5,0
Acheté par fond propre	20,1	15,0	18,1	3,2	10,1
Acheté par fond propre et prêt	5,7	1,2	3,9	0,4	2,0
Autre	1,9	1,2	1,6	0,8	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort					
Cuisine	84,5	91,1	86,6	80,9	84,2
Baignoire	12,7	4,6	9,9	0,1	5,7
Douche	30,7	24,9	28,7	1,8	17,2
Lavabo	49,6	33,5	44,1	1,7	25,9
Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées					
Egout	88,7	64,5	80,4	0,8	46,3
Fosse septique	2,6	5,0	3,4	4,6	4,0
Fosse d'aisance ou latrine	4,8	22,5	10,9	22,0	15,6
Jetées dans la nature	3,7	7,2	4,9	70,6	33,0
Autre	0,1	0,6	0,2	0,4	0,3
Non déclaré	0,1	0,2	0,2	1,6	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H 02 : Ménages selon les conditions d'habitation et le niveau scolaire du chef du ménage

Indicateurs	Niveau scolaire ¹				
	1	2	3	4	5
Ménages (en %) selon le type d'habitat					
Villa/niveau d'une villa	0,4	2,2	7,0	9,7	1,0

Appartement dans un immeuble	2,1	6,7	21,2	26,0	1,6	5,2
Maison marocaine traditionnelle	7,7	10,5	6,0	4,5	7,5	8,1
Maison marocaine moderne	30,4	43,3	56,7	52,6	31,2	35,9
Maison marocaine (Baraque-bidonvilles)	9,1	7,7	1,5	2,1	7,1	7,8
Maison rurale en pisé, pierres sèches, pierres couvertes de boue	36,0	18,3	3,1	1,8	37,2	28,8
Maison rurale en dur	13,0	10,2	4,1	2,8	12,8	11,4
Autres	1,3	1,1	0,4	0,5	1,6	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) cohabitant avec d'autres ménages dans le même logement	8,9	11,0	8,1	2,5	8,2	9,0
Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées						
1 pièce	11,7	13,9	6,1	2,6	9,1	11,2
2 pièces	31,2	32,1	25,4	19,6	30,2	30,5
3 pièces	29,1	28,6	39,4	41,4	27,7	29,8
4 pièces	15,5	14,8	16,0	18,4	16,6	15,6
5 pièces et plus	12,5	10,6	13,1	18,0	16,4	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de pièces par ménage	3,0	2,9	3,2	3,4	3,2	3,0
Nombre moyen de personnes par pièce	2,7	2,7	2,0	1,6	2,7	2,6
Ménages (en %) résidant dans les logements depuis leur construction	68,0	50,2	35,3	36,3	66,2	60,5
Ménages résidant dans leur logement depuis sa construction selon la durée de vie du logement						
Ne sait pas	0,1	-	-	-	0,2	0,1
Moins de 5 ans	8,2	11,5	14,0	15,4	7,8	9,2
5 - 10 ans	15,3	19,1	26,1	39,4	13,7	16,7
10 - 20 ans	23,4	25,8	31,0	31,3	24,8	24,5
20 - 30 ans	21,4	20,1	12,9	2,6	20,2	20,2
30 - 50 ans	21,1	15,2	12,7	10,0	21,3	19,4
50 ans et plus	10,5	8,3	3,3	1,3	12,0	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ : Sans niveau 2 : Fondamental 3 : Secondaire 4 : Supérieur 5 : M'sid - école religieuse.

Tableau H 02 : Ménages selon les conditions d'habitation et le niveau scolaire du chef du ménage (suite)

Indicateurs	Niveau scolaire					
	1	2	3	4	5	
Ménages (en %) selon le mode de débarrasement des ordures						
Poubelle communale de collecte des ordures	8,1	9,8	12,9	11,7	8,4	9,0
Ramassage direct par le camion municipal	32,2	51,8	73,6	77,1	31,2	40,7
Jetées dans la nature	57,2	35,9	11,3	9,7	57,0	47,7
Autre	2,4	2,5	2,2	1,5	3,3	2,5
Non déclaré	0,1	-	-	-	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages disposant de téléphone						
Fixe seulement	13,7	22,3	47,7	55,0	13,8	19,3
Mobile seulement	0,3	0,4	0,3	-	0,2	0,3
Fixe et mobile	0,1	0,2	1,2	5,5	0,1	0,4
Non	85,9	77,1	50,8	39,5	85,9	80,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant moyen payé par les ménages ayant le téléphone	140,8	155,8	180,1	256,6	154,1	165,2
Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité	20,6	27,5	35,8	40,1	19,6	23,7
Ménages (en %) qui sont satisfaits de leur logement actuel	74,5	66,9	69,1	69,1	68,7	70,7
Ménages (en %) selon la raison de la non satisfaction de leur logement actuel						
Pas confortable	23,9	28,3	24,7	26,0	29,3	26,2
Petit par rapport à la taille du ménage	45,3	41,7	39,8	29,9	31,2	40,7
Eloignement du centre ville	0,6	0,8	5,8	9,0	5,0	2,4
Environnement (propreté, aération humidité)	24,4	15,4	22,7	19,6	25,5	21,1
Manque de services, d'infrastructure économique et sociale (marché, école, service de santé, boutique)	2,2	4,0	-	-	2,3	2,4
Autre	3,6	9,8	7,0	15,5	6,7	7,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% des ménages possédant un logement secondaire	2,2	1,8	3,4	3,5	1,8	2,2
% des ménages disposant d'une femme de ménage ou bonne	0,7	2,5	11,2	22,0	1,2	2,6
% des ménages ayant un concierge, un gardien ou un jardinier	0,2	1,3	5,7	13,7	0,9	1,4

Tableau H 02 : Ménages selon les conditions d'habitation et le niveau scolaire du chef du ménage (suite)

Indicateurs	Niveau scolaire					
	1	2	3	4	5	
Ménages (en %) selon le statut d'occupation						
Propriétaires et accédants à la propriété	77,0	58,8	44,6	40,6	77,3	69,5
Locataires	9,3	24,9	42,5	43,0	10,4	16,3
Hypothèque	0,3	0,7	0,4	-	0,6	0,5
Logement de fonction	0,7	1,5	3,9	3,3	1,3	1,3
Logé gratuitement	7,6	9,5	7,3	12,1	6,6	8,0
Autre	5,1	4,6	1,3	1,0	3,8	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages propriétaires (en %) selon le mode d'acquisition du logement						
Hérité	31,2	40,4	36,2	19,8	30,2	32,8
Construit par fond propre	52,9	39,8	27,7	32,4	52,3	48,9
Construit par fond propre et prêt	3,6	6,4	12,1	11,5	6,0	5,0
Acheté par fond propre	10,2	9,4	13,0	12,5	9,7	10,1
Acheté par fond propre et prêt	0,9	3,0	9,0	20,6	1,0	2,0
Autre	1,2	1,0	2,0	3,2	0,8	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort						
Cuisine	81,7	85,5	94,2	97,4	83,5	84,2
Baignoire	2,3	6,1	22,8	35,7	2,9	5,7
Douche	10,6	19,8	52,0	61,4	11,3	17,2
Lavabo	16,7	31,6	71,0	78,8	18,4	25,9
Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées						
Egouts	36,4	56,8	85,6	86,4	39,1	46,3
Fosse septique	4,5	3,2	2,4	1,4	4,2	4,0
Fosse d'aisance ou latrine	16,2	17,7	6,8	9,0	15,2	15,6
Jetées dans la nature	41,6	21,4	4,4	3,2	40,1	33,0
Autre	0,3	0,4	0,4	-	0,4	0,3
Non déclaré	1,0	0,5	0,4	-	1,0	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H 03 : Ménages selon les conditions d'habitation et la classe de la dépense annuelle moyenne par personne

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	
Ménages (en %) selon le type d'habitat						
Villa/niveau d'une villa	-	0,2	0,3	0,5	5,4	1,6
Appartement dans un immeuble	-	0,5	3,0	3,6	13,8	5,2
Maison marocaine traditionnelle	5,9	10,7	9,7	9,6	5,3	8,1
Maison marocaine moderne	8,3	22,2	32,9	45,0	55,5	35,9
Maison marocaine (Baraque-bidonvilles)	8,3	9,5	11,6	7,9	3,5	7,8
Maison rurale en pisé, pierres sèches, pierres couvertes de boue	64,4	43,0	29,3	18,2	7,6	28,8
Maison rurale en dur	11,5	13,0	12,5	14,0	7,4	11,4
Autres	1,6	0,9	0,7	1,2	1,5	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) cohabitant avec d'autres ménages dans le même logement	7,9	11,3	8,9	10,0	7,5	9,0
Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées						
1 pièce	13,2	14,2	11,5	11,3	7,6	11,2
2 pièces	34,6	35,2	32,2	30,9	23,5	30,5
3 pièces	27,4	26,3	31,1	28,1	34,1	29,8
4 pièces	14,6	14,2	14,6	15,1	18,3	15,6
5 pièces et plus	10,2	10,1	10,6	14,6	16,5	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de pièces par ménage	2,8	2,8	2,9	3,0	3,3	3,0
Nombre moyen de personnes par pièce	3,4	3,0	2,6	2,3	1,7	2,6
Ménages (en %) résidant dans les logements depuis leur construction	72,8	66,8	64,5	59,0	47,7	60,5
Ménages résidant dans leur logement depuis sa construction selon la durée de vie du logement						
Ne sait pas	0,2	0,2	-	-	0,1	0,1
Moins de 5 ans	7,6	8,1	10,3	10,2	9,2	9,2
5 - 10 ans	11,8	14,7	19,6	17,5	19,3	16,7
10 - 20 ans	21,1	22,7	25,4	25,7	27,1	24,5
20 - 30 ans	20,6	21,2	18,8	21,0	19,6	20,2
30 - 50 ans	23,9	20,6	17,1	17,8	18,4	19,4
50 ans et plus	14,8	12,5	8,8	7,8	6,3	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ : Classe de quintiles de la dépense annuelle par tête (pour la définition de ces classes, voir annexe 2).

Tableau H 03 : Ménages selon les conditions d'habitation et la classe de la dépense annuelle moyenne par personne (suite)

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle moyenne par personne					Total
	1	2	3	4	5	
Ménages (en %) selon le mode de débarrasement des ordures						
Poubelle communale de collecte des ordures	2,6	7,8	9,0	12,1	10,8	9,0
Ramassage direct par le camion municipal	13,9	25,3	34,8	45,1	66,8	40,7
Jetées dans la nature	82,6	64,7	53,1	39,1	19,8	47,7
Autre	0,8	2,0	3,0	3,7	2,6	2,5
Non déclaré	0,1	0,2	0,1	-	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages disposant de téléphone						
Fixe seulement	0,5	4,6	11,0	19,7	45,0	19,3
Mobile seulement	-	0,1	0,2	0,1	0,7	0,3
Fixe et mobile	0,1	-	-	0,1	1,3	0,4
Non	99,4	95,3	88,8	80,1	53,0	80,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant moyen payé par les ménages ayant le téléphone	80,1	101,5	118,9	125,0	191,3	165,2
Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité	3,9	14,0	20,2	27,9	40,3	23,7
Ménages (en %) qui sont satisfaits de leur logement actuel	55,5	65,1	67,6	72,1	75,3	70,7
Ménages (en %) selon la raison de la non satisfaction de leur logement actuel						
Pas confortable	31,2	26,0	24,9	20,9	29,6	26,2
Petit par rapport à la taille du ménage	40,6	46,4	42,8	44,9	34,0	40,7
Eloignement du centre ville	-	-	2,9	2,2	3,8	2,4
Environnement (propreté, aération humidité)	25,1	19,4	21,0	21,4	20,8	21,1
Manque de services, d'infrastructure économique et sociale (marché, école, service de santé, boutique)	1,4	1,9	2,9	4,9	1,0	2,4
Autre	1,7	6,3	5,5	5,7	10,8	7,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% des ménages possédant un logement secondaire	0,5	1,0	1,2	2,9	4,1	2,2
% des ménages disposant d'une femme de ménage ou bonne	0,1	-	-	0,6	9,2	2,6
% des ménages ayant un concierge, un gardien ou un jardinier	-	-	0,1	0,4	4,9	1,4

Tableau H 03 : Ménages selon les conditions d'habitation et la classe de la dépense annuelle moyenne par personne (suite)

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle moyenne par personne					Total
	1	2	3	4	5	
Ménages (en %) selon le statut d'occupation						
Propriétaires et accédants à la propriété	78,8	75,3	71,7	70,3	58,3	69,5
Locataires	6,1	10,4	13,2	16,8	27,8	16,3
Hypothèque	0,2	0,8	0,3	0,6	0,3	0,5
Logement de fonction	0,3	0,6	1,2	1,0	2,6	1,3
Logé gratuitement	6,6	7,3	7,9	8,6	8,9	8,0
Autre	8,0	5,6	5,7	2,7	2,1	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages propriétaires (en %) selon le mode d'acquisition du logement						
Hérité	40,5	38,1	30,2	29,9	27,3	32,8
Construit par fond propre	48,6	49,5	54,7	49,1	43,1	48,9
Construit par fond propre et prêt	2,5	2,5	3,8	6,9	8,6	5,0
Acheté par fond propre	6,7	8,0	9,4	11,1	14,1	10,1
Acheté par fond propre et prêt	0,9	0,6	1,1	1,7	5,3	2,0
Autre	0,8	1,3	0,8	1,3	1,6	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort						
Cuisine	74,8	80,6	82,6	84,8	92,4	84,2
Baignoire	0,2	0,4	1,6	3,7	16,9	5,7
Douche	0,6	3,7	7,5	16,7	42,7	17,2
Lavabo	2,0	7,8	14,5	27,2	58,4	25,9
Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées						
Egouts	13,4	28,7	40,4	53,5	75,0	46,3
Fosse septique	3,3	3,9	5,0	5,0	2,9	4,0
Fosse d'aisance ou latrine	13,2	15,7	19,5	18,4	12,0	15,6
Jetées dans la nature	67,9	50,5	34,1	22,2	9,7	33,0
Autre	0,3	0,1	0,5	0,5	0,1	0,3
Non déclaré	1,9	1,1	0,5	0,4	0,3	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H 04 : Ménages selon l'approvisionnement en eau potable et le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) selon l'origine de l'eau utilisée pour la boisson					
• Banchements individuels	81,3	72,7	78,4	5,3	47,1
Compteur à usage exclusif	52,6	55,7	53,6	4,8	33,0
Compteur à usage partagé	28,7	17,0	24,8	0,5	14,1
• Bornes fontaines	14,1	9,7	12,5	6,6	10,0
Payantes	1,2	0,3	0,9	3,3	1,9
Gratuites	12,9	9,4	11,6	3,3	8,1
• Sources naturelles	1,2	10,6	4,5	81,9	37,6
Puits d'eau collectif aménagé	0,0	1,1	0,4	3,8	1,8
Métfia collective	-	-	-	1,8	0,8
Puits collectif non aménagé	0,4	1,9	0,9	22,8	10,3
Sources	-	0,7	0,3	20,2	8,8
Oued	-	-	-	3,9	1,7
Seguia	0,4	0,5	0,4	2,2	1,2
Puits privé	0,4	6,3	2,4	19,5	9,7
Métfia privé	0,0	0,1	0,1	7,7	3,3
• Autres sources	1,7	2,7	2,0	1,7	1,9
Vendeur d'eau	0,9	1,2	1,0	0,6	0,8
Camion citerne	0,8	1,5	1,0	1,1	1,1
• Sources non classées par ailleurs	1,5	4,0	2,4	3,5	2,9
• Non déclaré	0,1	0,3	0,2	1,0	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages non branchés (en %) au réseau selon le traitement de l'eau utilisée par la boisson					
Eau de javel	11,7	44,8	26,0	32,2	30,8
Ebullition	0,8	2,3	1,5	0,6	0,8
Avec comprimé	2,4	4,5	3,3	5,7	5,2
Eau de chaux	-	1,0	0,5	1,4	1,1
Un autre procédé	25,1	8,7	17,9	2,1	5,9
Non traitée	58,2	37,2	49,1	56,9	56,2
Non déclaré	1,8	1,5	1,7	1,1	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H 04 : Ménages selon l'approvisionnement en eau potable et le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) non branchés selon la raison du non raccordement au réseau d'eau potable					
Trop cher	26,5	34,2	29,8	2,9	9,3
Pas nécessaire	1,7	2,7	2,2	0,9	1,2
Pas de réseau dans la zone (douar) de résidence	33,2	47,8	39,5	94,6	82,0
Autre	37,9	14,1	27,6	1,4	7,5
Non déclaré	0,7	1,2	0,9	0,2	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) non branchés au réseau selon la corvée des transports d'eau					
Tous les membres du ménage	40,2	39,8	40,1	40,8	40,6
Chef du ménage	11,7	15,0	13,1	13,1	13,1
Epouses ou (époux) du chef du ménage	20,0	17,7	19,0	20,3	20,0
Garçon et fille (moins de 15 ans)	8,2	5,8	7,1	10,2	9,5
Adultes masculins	2,5	3,4	2,9	4,6	4,2
Adultes féminins	5,9	5,6	5,8	6,5	6,3
Autres personnes	11,5	12,7	12,0	4,5	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) non branchés selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable					
Moins de 200 m	64,2	65,1	64,6	38,6	44,7
De 200 m à moins 500 m	21,8	18,2	20,3	17,3	18,0
De 500 m à moins d'un/Km	11,6	6,8	9,5	15,8	14,3
De 1 à moins de 3 Km	1,4	7,2	3,9	19,3	15,7
De 3 à moins de 5 Km	0,3	0,6	0,6	5,4	4,3
De 5 Km et plus	-	0,5	0,2	3,5	2,7
Non déclaré	0,7	1,2	0,9	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Distance moyenne (en m)	198	306	245	821	688
Ménage non branchés (en %) selon le temps mis pour s'approvisionner en eau potable (en %)					
Moins de 15 mn	88,0	81,8	85,3	60,7	66,4
15 à moins 30 mn	8,8	7,6	8,3	18,3	16,0
30 à moins 60 mn	1,9	7,6	4,4	12,8	10,8
60 mn et plus	0,6	1,8	1,1	8,1	6,5
Non déclaré	0,7	1,2	0,9	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps moyen (en mn)	13,6	19,7	16,3	17,5	17,2

Tableau H 05 : Population (en %) selon les sources d'approvisionnement en eau potable et le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
• Branchements individuels	80,9	72,5	78,0	5,5	44,6
Compteur à usage exclusif	55,4	57,5	56,1	5,1	32,6
Compteur à usage partagé	25,5	15,0	21,9	0,4	12,0
• Bornes fontaines	14,9	9,5	13,0	6,1	9,8
Payantes	1,5	0,3	1,0	3,3	2,1
Gratuites	13,4	9,2	12,0	2,8	7,7
• Sources naturelles	1,3	10,9	4,6	82,3	40,4
Point d'eau collectif aménagé	-	1,0	0,4	4,1	2,1
Métfia collective	-	-	-	1,5	0,7
Puits collectif non aménagé	0,5	2,2	1,1	22,7	11,0
Sources	-	0,4	0,1	19,4	9,0
Oued	-	-	-	4,2	1,9
Séguia	0,4	0,5	0,4	1,8	1,1
Puits privé	0,4	6,7	2,6	21,6	11,3
Métfia privé	-	0,1	-	7,0	3,3
• Autres sources	2,9	7,1	4,4	6,1	5,2
Vendeur d'eau	0,8	1,1	0,9	0,5	0,7
Camion citerne	0,6	1,7	1,0	1,2	1,1
Sources non classées par ailleurs	1,4	4,0	2,3	3,3	2,8
Non déclaré	0,1	0,3	0,2	1,1	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H 06 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon le milieu de résidence

Biens durables	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisinière/fourneau à gaz pour cuisiner	66,7	71,5	68,4	37,4	55,2
Cuisinière électrique	1,4	0,6	1,1	0,3	0,8
Réfrigérateur	68,7	53,4	63,4	4,7	38,3
Congélateur	2,3	0,5	1,7	-	1,0
Four électrique	4,5	4,2	4,4	0,4	2,7
Four à gaz	45,9	60,0	50,7	31,3	42,4
Micro-onde	0,4	0,2	0,4	-	0,2
Lave-vaisselle	0,1	0,5	0,3	-	0,1
Lave-linge	15,5	7,1	12,6	0,1	7,3
Sèche-linge électrique	1,6	2,7	2,0	0,1	1,2
Machine à coudre électrique	4,4	3,7	4,3	0,3	2,6
Machine à coudre mécanique	11,0	10,6	10,8	2,3	7,2
Machine de tricot électrique	0,5	0,4	0,5	-	0,3
Robot électro-ménager	49,1	34,9	44,2	2,5	26,4
Aspirateur électrique	4	2,1	3,3	-	1,9
Climatiseur/ventilateur	10,2	12,8	11,1	0,9	6,7
Chauffe-eau à gaz	15,9	9,6	13,7	0,3	8,0
Chauffe-eau électrique	5,3	0,8	3,7	-	2,1
Appareil de chauffage à gaz ou à gazoil	0,9	1,1	0,9	0,3	0,7
Appareil de chauffage électrique	2,2	1,4	1,9	0,2	1,2
Radio	17,5	22,2	19,1	29,9	23,7
Radio-cassette magnétophone	75,2	73,6	74,6	59,6	68,2
Téléviseur en couleur	68,9	53,8	63,7	6,7	39,3
Téléviseur en noir et blanc	28	35,8	30,6	36,0	33,0
Vidéo magnétoscope	27,4	17,4	24	2,1	14,6
Parabole	29,6	27,3	28,8	2,5	17,6
Chaîne Hifi	4,5	2,1	3,7	0,3	2,2
Tourne-disque	1,3	0,2	0,9	0,1	0,6
Lecteur CD	1,1	1,0	1,1	-	0,6
Micro-ordinateur	1,7	0,2	1,2	-	0,7
Caméras vidéo	1,6	0,2	1,1	-	0,6
Voiture	16,3	7,6	13,3	3,7	9,2
Vélomoteur	15,9	10,5	14,1	9,9	12,3
Bicyclette	13,4	20,0	15,7	15,0	15,4

Tableau H 07 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Ensemble

Biens durables	Classe de la dépense annuelle moyenne par personne					Total
	1	2	3	4	5	
Cuisinière/fourneau à gaz pour cuisiner	27,5	40,2	57,3	61,9	73,6	55,2
Cuisinière électrique	0,1	0,1	0,2	0,2	2,8	0,8
Réfrigérateur	3,5	16,2	29,4	45,1	73,2	38,3
Congélateur	-	0,1	-	0,1	3,4	1,0
Four électrique	-	0,4	1,4	1,2	7,8	2,7
Four à gaz	17,7	33,3	45,0	49,6	54,9	42,4
Micro-onde	-	-	-	-	1,0	0,2
Lave-vaisselle	-	-	-	0,3	0,3	0,1
Lave-linge	-	-	1,5	4,9	22,1	7,3
Sèche-linge électrique	0,1	0,1	0,4	0,7	3,4	1,2
Machine à coudre électrique	-	0,4	1,5	3,1	5,7	2,6
Machine à coudre mécanique	0,9	4,2	7,7	8,1	11,5	7,2
Machine de tricot électrique	-	0,1	-	0,5	0,5	0,3
Robot électro-ménager	1,5	8,7	14,8	29,7	57,5	26,4
Aspirateur électrique	-	-	0,2	0,8	6,4	1,9
Climatiseur/ventilateur	0,4	1,5	3,0	7,0	16,1	6,7
Cauffe-eau à gaz	-	0,4	2,4	6,8	22,3	8,0
Chauffe-eau électrique	-	0,1	0,1	0,4	7,4	2,1
Appareil de chauffage à gaz ou à gazoil	0,1	-	0,2	0,7	1,8	0,7
Appareil de chauffage électrique	-	0,1	0,1	0,5	3,9	1,2
Radio	24,7	24,5	22,5	21,4	25,2	23,7
Radio-cassette magnétophone	48,5	58,6	70,5	75,1	78,6	68,2
Téléviseur en couleur	5,0	18,4	29,8	46,9	73,2	39,3
Téléviseur en noir et blanc	30,3	38,0	42,5	37,8	20,5	33,0
Vidéo magnétoscope	0,5	3,5	7,7	15,3	34,3	14,6
Parabole	1,5	4,0	6,6	18,3	42,7	17,6
Chaîne Hifi	0,1	0,5	0,3	0,9	6,9	2,2
Tourne-disque	-	0,2	0,4	0,3	1,4	0,6
Lecteur CD	-	-	-	0,2	2,2	0,6
Micro-ordinateur	-	0,1	-	0,2	2,3	0,7
Caméras vidéo	-	-	0,1	-	2,3	0,6
Voiture	0,0	2,6	4,0	7,6	23,8	9,2
Véломoteur	3,8	7,7	11,7	17,5	16,4	12,3
Bicyclette	14,2	16,0	16,9	15,5	14,6	15,4

Tableau H 07 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Urbain

Biens durables	Classe de la dépense annuelle moyenne par personne					Total
	1	2	3	4	5	
Cuisinière/fourneau à gaz pour cuisiner	37,7	53,7	66,5	69,2	77,6	68,4
Cuisinière électrique	-	-	0,4	0,2	2,6	1,1
Réfrigérateur	13,6	37,1	49,6	64,6	84,2	63,4
Congélateur	-	0,2	-	0,2	4,1	1,7
Four électrique	-	0,4	2,0	1,6	9,1	4,4
Four à gaz	24,7	41,4	49,4	53,1	56,5	50,7
Micro-onde	-	-	-	-	0,9	0,4
Lave-vaisselle	-	-	-	0,5	0,4	0,3
Lave-linge	-	-	2,7	7,4	26,1	12,6
Sèche-linge électrique	0,6	0,3	0,6	1,0	4,0	2,0
Machine à coudre électrique	-	0,5	2,8	4,5	6,6	4,3
Machine à coudre mécanique	3,3	8,6	11,2	10,3	12,7	10,8
Machine de tricot électrique	-	0,2	-	0,7	0,7	0,5
Robot électro-ménager	6,2	19,8	25,7	43,1	66,3	44,2
Aspirateur électrique	-	-	0,4	1,2	7,5	3,3
Climatiseur/ventilateur	1,2	3,0	4,8	10,1	18,4	11,1
Chauffe-eau à gaz	-	1,0	4,4	10,1	26,1	13,7
Chauffe-eau électrique	-	0,2	0,3	0,6	8,8	3,7
Appareil de chauffage à gaz ou à gazoil	-	-	0,2	0,7	1,9	0,9
Appareil de chauffage électrique	-	-	0,1	0,8	4,4	1,9
Radio	11,3	15,7	14,8	17,2	24,4	19,1
Radio-cassette magnétophone	51,2	62,4	72,0	77,8	81,1	74,6
Téléviseur en couleur	13,3	38,4	48,8	66,5	83,8	63,7
Téléviseur en noir et blanc	52,4	44,8	43,1	33,0	16	30,6
Vidéo magnétoscope	0,5	6,6	12,2	21,5	39,6	24
Parabole	3,1	8,5	10,4	25,8	49,2	28,8
Chaîne Hifi	-	0,3	0,4	1,3	8,2	3,7
Tourne-disque	-	0,2	0,8	0,3	1,7	0,9
Lecteur CD	-	-	-	0,3	2,6	1,1
Micro-ordinateur	-	0,2	-	0,3	2,7	1,2
Caméras vidéo	-	-	0,2	-	2,7	1,1
Voiture	0,0	3,1	3,3	8,1	26,2	13,3
Vélomoteur	5,1	7,9	11,7	17,4	16,4	14,1
Bicyclette	14,3	19,4	18,6	14,1	14,3	15,7

Tableau H 07 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Rural

Biens durables	Classe de la dépense annuelle moyenne par personne					Total
	1	2	3	4	5	
Cuisinière/fourneau à gaz pour cuisiner	24,9	30,9	46,0	48,7	51,9	37,4
Cuisinière électrique	0,2	0,2	-	0,2	1,4	0,3
Réfrigérateur	0,9	1,5	4,9	9,8	13,5	4,7
Congélateur	-	-	-	-	-	-
Four électrique	-	0,4	0,7	0,5	0,9	0,4
Four à gaz	15,9	27,6	39,7	43,3	46,2	31,3
Lave-linge	-	-	-	0,4	0,6	0,1
Sèche-linge électrique	-	-	0,3	-	0,5	0,1
Machine à coudre électrique	-	0,4	-	0,6	0,9	0,3
Machine à coudre mécanique	0,3	1,1	3,4	4,1	5,1	2,3
Machine de tricot électrique	-	-	-	-	-	-
Robot électro-ménager	0,3	1,0	1,5	5,3	9,4	2,5
Aspirateur électrique	-	-	-	-	0,4	-
Climatiseur/ventilateur	0,2	0,4	0,7	1,4	3,7	0,9
Chauffe-eau à gaz	-	-	-	0,8	1,7	0,3
Appareil de chauffage à gaz ou à gazoil	0,2	-	0,2	0,7	1,4	0,3
Appareil de chauffage électrique	-	0,2	-	-	1,2	0,2
Radio	28,2	30,6	32,8	28,9	29,4	29,9
Radio-cassette magnétophone	47,8	56	68,6	70,4	65	59,6
Téléviseur en couleur	2,9	4,4	6,7	11,3	15,1	6,7
Téléviseur en noir et blanc	24,5	33,3	41,7	46,7	45,1	36,0
Vidéo magnétoscope	0,4	1,3	2,2	4,0	5,2	2,1
Parabole	1,1	0,8	1,9	4,9	7,6	2,5
Chaîne Hifi	0,2	0,7	0,2	0,2	-	0,3
Tourne-disque	-	0,2	-	0,2	-	0,1
Voiture	0,0	2,4	4,7	6,7	10,6	3,7
Véломoteur	3,5	7,6	11,7	17,6	16,6	9,9
Bicyclette	14,2	13,6	14,8	17,9	16,3	15,0

Tableau EN 01 : Ménages selon l'utilisation de l'électricité

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes ¹	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) disposant de l'électricité	86,8	84,7	86,1	15,6	55,9
Population (en %) disposant de l'électricité	86,1	85,1	85,8	15,8	53,6
Ménages (en %) n'ayant pas de l'électricité selon les raisons de la non disposition de l'électricité					
Indisponible dans la zone de résidence	18,9	23,1	20,5	87,0	75,0
Logement non adapté	26,0	13,0	21,1	0,9	4,6
Logement non branché	15,4	24,9	19,0	4,6	7,2
Trop cher	16,1	28,5	20,8	5,2	8,0
Autres	20,8	9,7	16,6	1,7	4,4
Non déclaré	2,8	0,8	2,0	0,6	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) disposant de l'électricité selon l'origine					
ONE, Régie	99,2	99,5	99,3	78,9	96,9
Générateur privé	-	-	-	2,2	0,3
Groupe électrogène	-	-	-	12,0	1,4
Energie solaire	-	0,1	0,0	6,5	0,8
Autres sources	0,8	0,4	0,7	0,4	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) disposant de l'électricité selon l'usage					
• Cuisson					
Usage principal					
Usage secondaire	0,4	0,2	0,4	-	0,3
Non	3,3	4,1	3,6	0,8	3,2
Total	96,3	95,7	96,0	99,2	96,5
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Eclairage					
Usage principal					
Usage secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Non	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Chauffage de l'eau					
Usage principal					
Usage secondaire	5,2	1,4	3,9	-	3,4
Non	2,4	3,2	2,6	0,6	2,4
Total	92,4	95,4	93,5	99,4	94,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Chauffage du local					
Usage principal					
Usage secondaire	0,7	0,8	0,8	0,6	0,7
Non	2,4	3,2	2,7	1,0	2,5
Total	96,9	96,0	96,5	98,4	96,8
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Villes de 100 000 habitants et plus

Tableau EN 02 : Ménages selon l'utilisation du gaz

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) utilisant le gaz	99,9	99,8	99,9	98,3	99,2
Ménages (en %) utilisant le gaz selon l'usage					
• Cuisson					
Usage principal	99,7	99,0	99,5	81,5	91,8
Usage secondaire	0,0	0,7	0,3	11,8	5,2
Non	0,3	0,3	0,2	6,7	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Eclairage					
Usage principal	9,1	8,5	8,9	40,3	22,2
Usage secondaire	2,3	2,7	2,4	14,1	7,4
Non	88,6	88,8	88,7	45,6	70,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Chauffage de l'eau					
Usage principal	31,4	50,3	37,9	28,6	33,9
Usage secondaire	12,3	20,2	15,0	20,2	17,3
Non	56,3	29,5	47,1	51,2	48,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Chauffage du local					
Usage principal	1,2	1,5	1,3	0,5	1,0
Usage secondaire	1,3	2,6	1,7	1,8	1,7
Non	97,5	95,9	97,0	97,7	97,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Usage pour la réfrigération					
Usage principal	0,6	1,0	0,7	0,5	0,6
Usage secondaire	0,6	0,7	0,6	0,9	0,7
Non	98,8	98,3	98,7	98,6	98,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau EN 03 : Ménages selon l'utilisation du bois

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) utilisant le bois					
fréquemment	1,0	9,6	3,9	47,3	22,5
rarement	1,6	7,4	3,6	17,0	9,3
Ménages (en %) utilisant le bois selon le mode d'acquisition du bois					
ramassage	48,7	49,7	49,5	89,5	84,4
acheté	38,6	46,4	44,8	8,1	12,8
autres	12,7	3,9	5,7	2,4	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) utilisant le bois selon le membre chargé du ramassage du bois					
chef de ménage	37,9	46,1	44,5	23,0	24,5
épouse (ou époux) du chef de ménage	16,9	21,2	20,3	31,5	30,7
enfants du ménage	7,0	13,5	12,3	14,7	14,5
n'importe quel membre du ménage	31,2	15,0	18,1	29,1	28,3
autres	7,0	4,2	4,8	1,7	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Distance parcourue					
Moins d'un km	40,2	23,5	26,7	21,1	21,5
de 1 à moins de 2 km	34,5	16,2	19,7	27,7	27,1
de 2 à moins de 3 km	21,6	14,9	16,2	20,8	20,4
de 3 à moins de 4 km	-	21,4	17,3	11,8	12,1
de 4 à moins de 6 km	-	10,7	8,7	10,5	10,4
de 6 à moins de 10 km	3,7	3,4	3,4	4,7	4,7
de 10 km et plus	-	9,9	8,0	3,4	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) utilisant le bois selon l'usage					
• Cuisson					
Usage principal	30,3	20,4	22,4	65,0	59,5
Usage secondaire	39,8	56,0	52,7	32,4	35,0
Non	29,9	23,6	24,9	2,6	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Chauffage de l'eau					
Usage principal	35,3	25,0	27,2	38,4	36,9
Usage secondaire	31,4	51,9	47,6	40,9	41,8
Non	33,3	23,1	25,2	20,7	21,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Chauffage du local					
Usage principal	8,0	48,7	27,2	32,3	33,3
Usage secondaire	33,2	18,8	47,6	26,1	25,6
Non	58,8	32,5	25,2	41,6	41,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau EN 04 : Ménages selon l'utilisation du charbon de bois

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) utilisant le charbon de bois fréquemment	4,0	8,7	5,6	10,9	7,9
rarement	85,0	70,5	80,4	54,3	69,2
Ménages (en %) utilisant le charbon bois selon le mode d'acquisition					
achat en gros	4,4	9,7	6,1	10,7	7,8
achat en détail auprès d'un commerçant de quartier ou du douar	81,9	74,9	79,7	21,9	58,8
achat auprès d'autres commerçants	13,3	14,4	13,6	58,9	30,0
auto-production	0,1	-	0,1	5,2	1,9
autres modes	0,3	1,0	0,5	3,3	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) utilisant le charbon du bois selon l'usage					
• Cuisson					
Usage principal	6,4	8,0	6,9	14,2	9,5
Usage secondaire	85,7	81,5	84,4	77,3	81,8
• Chauffage de l'eau					
Usage principal	1,1	2,0	1,4	5,2	2,8
Usage secondaire	17,0	31,3	21,5	37,6	27,3
• Chauffage du local					
Usage principal	3,4	12,5	6,3	12,7	8,6
Usage secondaire	14,0	20,6	16,1	29,1	20,8

Tableau EN 05 : Ménages selon l'utilisation de l'énergie solaire

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) disposant de l'énergie solaire	0,1	0,5	0,2	3,8	1,8
Ménages (en %) disposant de l'énergie solaire selon l'usage					
• Cuisson					
Usage principal	-	-	-	-	-
Usage secondaire	47,7	-	15,2	1,1	2,2
• Chauffage de l'eau					
Usage principal	23,1	0,0	7,4	0,0	0,6
Usage secondaire	0,0	0,0	-	1,2	1,2
• Eclairage					
Usage principal	47,4	44,3	45,4	65,3	63,8
Usage secondaire	0,0	0,0	0,0	16,5	15,3
• Chauffage du local					
Usage principal	-	-	-	-	-
Usage secondaire	-	-	-	-	-
Ménages (en %) utilisant des résidus végétaux ou animaux comme combustible					
résidus végétaux, seulement	0,1	2,9	1,1	20,9	9,6
résidus animaux, seulement	0,4	0,1	0,3	4,4	2,1
résidus animaux et végétaux	0,2	1,2	0,5	24,5	10,8

Tableau EN 06 : Ménages selon l'utilisation d'autres formes d'énergie (pétrole lampant, batteries, piles et combustibles végétaux ou animaux)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages (en %) utilisant le pétrole lampant ou un produit assimilé					
fréquemment	0,6	2,7	0,7	27,8	12,3
rarement	0,2	0,4	0,3	6,2	2,8
Ménages (en %) utilisant le pétrole lampant selon l'usage					
• Cuisson					
Usage principal	-	-	-	1,0	1,0
Usage secondaire	-	-	-	1,1	1,1
• Chauffage de l'eau					
Usage principal	-	13,0	7,3	0,3	0,4
Usage secondaire	-	11,1	6,2	1,3	1,4
• Eclairage					
Usage principal	34,1	49,3	40,9	80,6	59,6
Usage secondaire	46,4	24,4	36,6	17,0	17,5
Ménages (en %) utilisant les bougies					
fréquemment	9,7	10,8	10,1	45,8	25,4
rarement	53,7	50,5	52,6	29,4	42,7
Ménages (en %) utilisant les batteries à usage domestique	8,5	3,8	6,9	25,9	15,0
Ménages (en %) utilisant les piles	45,5	34,5	41,7	71,7	54,5

Tableau EN 07 : Ménages selon l'utilisation des sources d'énergie et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne

Ensemble

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Ménages (en %) disposant de l'électricité	20,6	37,8	50,0	64,3	85,2	55,9
Population (en %) disposant de l'électricité	20,3	38,8	52,9	68,4	87,8	53,6
Ménages (en %) n'ayant pas de l'électricité selon les raisons de la non disposition de l'électricité						
Indisponible dans la zone de résidence	78,8	76,9	70,4	74,5	70,0	75,0
Logement non adapté	3,3	3,6	5,8	5,8	6,1	4,6
Logement non branché	6,3	5,8	8,9	7,1	9,3	7,2
Trop cher	8,7	7,8	7,4	8,2	7,4	8,0
Autres	2,6	5,1	5,7	4,0	5,8	4,4
Non déclaré	0,3	0,8	1,8	0,4	1,4	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) utilisant le gaz	98,0	99,2	99,2	99,5	99,5	99,2
Ménages (en %) utilisant fréquemment le bois	48,0	31,1	21,6	15,8	8,4	22,5
Ménages (en %) utilisant fréquemment le charbon de bois	5,8	5,9	8,0	10,1	8,5	7,9
Ménages (en %) disposant de l'énergie solaire	1,8	2,9	1,8	1,3	1,3	1,8
Ménages (en %) utilisant des résidus végétaux ou animaux comme combustibles						
Résidus végétaux, seulement	18,0	14,2	10,4	6,6	3,5	9,6
Résidus animaux, seulement	4,3	1,7	2,6	1,7	0,9	2,1
Résidus animaux et végétaux	20,3	16,2	10,3	9,2	3,4	10,8
Ménages (en %) utilisant fréquemment le pétrole lampant ou un produit assimilé	26,8	20,3	11,5	6,5	4,5	12,3
Ménages (en %) utilisant fréquemment les batteries à usage domestique	16,8	19,2	19,8	16,4	6,7	15,0
Ménages (en %) utilisant fréquemment les piles	56,8	56,2	56,1	53,1	52,1	54,5
Ménages (en %) utilisant fréquemment les bougies	45,7	35,6	28,0	21,3	8,4	25,4

¹ 1. Moins de 3 404 DH

2. De 3 404 DH à moins de 4 912 DH

3. De 4 912 DH à moins de 6 805 DH

4. De 6 805 DH à moins de 10 329 DH

5. 10 329 DH et plus

Tableau EN 07 : Ménages selon l'utilisation des sources d'énergie et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne

Urbain

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Ménages (en %) disposant de l'électricité	58,6	74,9	78,9	87,8	95,6	86,1
Population (en %) disposant de l'électricité	59,3	75,2	81,2	89,8	96,8	85,8
Ménages (en %) n'ayant pas de l'électricité selon les raisons de la non disposition de l'électricité						
Indisponible dans la zone de résidence	17,3	22,6	22,0	22,8	13,7	20,5
Logement non adapté	18,4	17,1	21,6	24,9	24,7	21,1
Logement non branché	19,5	19,0	19,0	17,3	20,8	19,0
Trop cher	32,3	20,3	15,2	19,8	20,5	20,8
Autres	12,5	19,4	18,2	14,4	17,0	16,6
Non déclaré	-	1,6	4,0	0,8	3,3	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) utilisant le gaz	100,0	99,7	99,8	99,9	99,8	99,9
Ménages (en %) utilisant fréquemment le bois	9,4	5,4	4,7	3,8	2,4	3,9
Ménages (en %) utilisant fréquemment le charbon de bois	3,7	4,7	4,7	6,1	6,2	5,6
Ménages (en %) disposant de l'énergie solaire	-	0,5	-	0,4	0,2	0,2
Ménages (en %) utilisant des résidus végétaux ou animaux comme combustibles						
Résidus végétaux, seulement	2,5	2,1	1,4	1,3	0,3	1,1
Résidus animaux, seulement	0,5	-	0,4	0,2	0,3	0,3
Résidus animaux et végétaux	0,6	0,3	1,5	-	0,4	0,5
Ménages (en %) utilisant fréquemment le pétrole lampant ou un produit assimilé	1,4	0,6	0,9	0,5	0,6	0,7
Ménages (en %) utilisant fréquemment les batteries à usage domestique	12,9	11,8	12,5	6,4	2,1	6,9
Ménages (en %) utilisant fréquemment les piles	23,0	29,3	38,5	42,6	49,1	41,7
Ménages (en %) utilisant fréquemment les bougies	32,9	20,0	13,7	7,6	3,6	10,1

Tableau EN 07 : Ménages selon l'utilisation des sources d'énergie et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne

Rural

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Ménages (en %) disposant de l'électricité	10,8	12,1	15,0	21,6	28,4	15,6
Population (en %) disposant de l'électricité	10,6	13,2	16,5	25,4	32,6	15,8
Ménages (en %) n'ayant pas de l'électricité selon les raisons de la non disposition de l'électricité						
Indisponible dans la zone de résidence	86,2	87,7	84,9	89,0	88,7	87,0
Logement non adapté	1,5	0,8	1,0	0,4	-	0,9
Logement non branché	4,7	3,2	6,0	4,2	5,4	4,6
Trop cher	5,8	5,3	5,0	5,0	3,0	5,2
Autres	1,4	2,4	2,0	1,1	2,1	1,7
Non déclaré	0,4	0,6	1,1	0,3	0,8	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages (en %) utilisant le gaz	97,5	98,9	98,4	98,9	97,6	98,3
Ménages (en %) utilisant fréquemment le bois	58,0	48,9	42,1	37,9	41,2	47,3
Ménages (en %) utilisant fréquemment le charbon de bois	6,3	6,7	12,0	17,3	20,8	10,9
Ménages (en %) disposant de l'énergie solaire	2,2	4,6	4,1	3,1	7,4	3,8
Ménages (en %) utilisant des résidus végétaux ou animaux comme combustibles						
Résidus végétaux, seulement	22,1	22,5	21,3	16,2	21,2	20,9
Résidus animaux, seulement	5,3	2,9	5,2	4,4	4,0	4,4
Résidus animaux et végétaux	25,5	27,2	20,9	26,0	19,7	24,5
Ménages (en %) utilisant fréquemment le pétrole lampant ou un produit assimilé	33,4	33,9	24,4	17,2	22,8	27,8
Ménages (en %) utilisant fréquemment les batteries à usage domestique	17,8	24,4	28,5	34,3	31,8	25,9
Ménages (en %) utilisant fréquemment les piles	65,6	74,9	77,4	72,2	68,6	71,7
Ménages (en %) utilisant fréquemment les bougies	49,0	46,5	45,5	46,1	34,6	45,8

Tableau AL 01 : Caractéristiques de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Les deux sexes

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes ¹	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus (en milliers)	5 610	2 509	8 119	3 184	11 303
% des femmes dans la population alphabétisée	43,4	40,9	42,6	26,3	38,0
Population alphabétisée (en %) selon l'âge					
10 - 14 ans	16,6	22,4	18,5	30,7	21,9
15 - 24 ans	31,7	33,0	32,1	37,4	33,6
25 - 44 ans	40,9	36,2	39,4	23,7	35,0
45 - 59 ans	8,9	6,8	8,2	6,2	7,6
60 ans et plus	1,9	1,6	1,8	2,0	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux (en %) d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus	68,5	61,7	66,3	33,1	51,7
Taux (en %) d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus	65,4	56,2	62,4	27,8	47,6
Population (en %) âgée de 10 ans et plus sachant lire et écrire les langues suivantes:					
L'arabe	68,0	61,3	65,8	32,5	51,2
Le français	46,9	40,8	44,9	12,5	30,6
L'espagnol	1,5	1,2	1,4	0,1	0,8
L'anglais	12,6	10,1	11,8	1,5	7,3
Taux (en %) d'alphabétisation selon l'âge					
10 - 14 ans	90,3	93,4	91,4	58,4	74,7
15 - 24 ans	84,8	81,3	83,7	42,7	64,3
25 - 44 ans	70,2	57,2	66,0	25,4	50,5
45 - 59 ans	45,2	34,1	41,7	16,6	31,0
60 ans et plus	15,7	11,2	14,2	6,4	10,4
Total	68,5	61,7	66,3	33,1	51,7
Taux (en %) d'alphabétisation selon le niveau scolaire du C.M.					
Sans niveau	56,1	49,5	53,7	26,0	39,3
Fondamental	79,1	74,9	77,8	51,7	69,6
Secondaire	89,3	86,2	88,7	66,1	86,9
Supérieur	90,0	86,2	88,9	69,6	89,0
M'sid, enseignement religieux	66,4	66,8	66,6	40,0	53,1
Total	68,5	61,7	66,3	33,1	51,7
Taux (en %) d'alphabétisation selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
Moins de 3 404 DH	51,5	51,1	51,3	27,4	32,6
De 3 404 DH à moins de 4 912 DH	57,6	55,1	56,6	32,0	42,4
De 4 912 DH à moins de 6 805 DH	65,7	58,1	63,0	36,2	51,3
De 6 805 DH à moins de 10 329 DH	68,7	64,6	67,3	38,9	58,1
10 329 DH et plus	76,7	70,0	75,0	41,3	70,0
Total	68,5	61,7	66,3	33,1	51,7

¹ Villes de 100 000 habitants et plus

Tableau AL 01 : Caractéristiques de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (suite)

Les deux sexes

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Taux (en %) d'alphabétisation des C.M.	55,1	44,9	51,5	25,9	40,6
Taux (en %) d'alphabétisation des C.M. selon l'âge					
15 - 34 ans					
35 - 59 ans	70,4	61,2	66,6	39,2	53,2
60 ans et plus	63,5	50,0	58,9	29,2	47,1
Total	23,1	17,3	21,2	10,9	16,4
	55,1	44,9	51,5	25,9	40,6
Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus	65,5	57,0	62,7	27,5	45,7
Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus					
• selon le statut professionnel					
Salarié					
Indépendant	67,8	58,9	65,2	29,5	55,4
Employeur	58,7	54,4	57,0	26,4	36,2
Autre	71,1	60,1	68,2	43,5	62,3
Total	69,7	50,1	62,5	29,0	45,4
• selon le secteur d'emploi	65,5	57,0	62,7	27,5	45,7
Secteur public					
Entreprises privées	89,4	85,0	87,9	68,9	85,9
Exploitations agricoles	69,7	62,2	67,7	44,8	61,3
Autres secteurs	40,6	34,5	35,6	23,7	24,4
Total	58,4	52,0	56,2	24,3	44,2
	65,5	57,0	62,7	27,5	45,7

Tableau AL 01 : Caractéristiques de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Féminin

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus (en milliers)	2 432	1 027	3 459	836	4 295
Population alphabétisée (en %) seon l'âge					
10 - 14 ans	17,6	26,7	20,3	39,7	24,1
15 - 24 ans	34,0	35,2	34,3	44,5	36,3
25 - 44 ans	42,0	33,8	39,6	13,8	34,6
45 - 59 ans	5,8	3,8	5,2	1,8	4,5
60 ans et plus	0,6	0,5	0,6	0,2	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux (en %) d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus	57,5	48,3	54,5	17,0	38,1
Taux (en %) d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus	53,7	41,3	49,6	12,2	33,7
Population (en %) âgée de 10 ans et plus sachant lire et écrire les langues suivantes:					
L'arabe	56,9	48,0	54,0	16,5	37,6
Le français	39,9	31,8	37,2	6,7	23,9
L'espagnol	1,3	0,5	1,0	0,1	0,6
L'anglais	11,2	7,8	10,1	0,6	5,9
Taux (en %) d'alphabétisation selon l'âge					
10 - 14 ans	86,4	90,9	88,1	41,8	64,9
15 - 24 ans	78,7	72,8	76,8	25,4	51,8
25 - 44 ans	58,4	40,2	52,4	7,3	35,4
45 - 59 ans	24,5	14,3	21,2	2,4	13,4
60 ans et plus	4,3	2,7	3,8	0,3	2,1
Total	57,5	48,3	54,5	17,0	38,1
Taux (en %) d'alphabétisation selon le niveau scolaire du C.M.					
Sans niveau	48,7	38,7	45,0	14,2	29,3
Fondamental	64,9	57,5	62,5	25,5	50,8
Secondaire	80,5	72,0	78,8	40,7	75,7
Supérieur	82,1	73,9	79,8	54,7	78,5
M'sid, enseignement religieux	48,7	53,6	50,3	17,5	33,5
Total	57,5	48,3	54,5	17,0	38,1
Taux (en %) d'alphabétisation selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
Moins de 3 404 DH	38,0	40,2	38,9	11,9	17,7
De 3 404 DH à moins de 4 912 DH	45,6	42,1	44,2	16,2	28,1
De 4 912 DH à moins de 6 805 DH	55,4	44,9	51,6	19,5	37,9
De 6 805 DH à moins de 10 329 DH	56,8	51,3	54,9	23,0	44,4
10 329 DH et plus	66,4	55,4	63,6	21,8	57,4
Total	57,5	48,3	54,5	17,0	38,1

Tableau AL 01 : Caractéristiques de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (suite)

Féminin

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Taux (en %) d'alphabétisation des C.M.	22,4	14,6	19,3	2,7	14,2
Taux (en %) d'alphabétisation des C.M. selon l'âge					
15 - 34 ans					
35 - 59 ans	64,2	23,8	42,7	13,3	30,4
60 ans et plus	25,5	15,7	21,6	0,9	16,1
Total	4,7	5,1	4,8	-	3,1
	22,4	14,6	19,3	2,7	14,2
Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus	54,0	42,1	50,1	11,7	31,4
Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus					
• selon le statut professionnel					
Salarié					
Indépendant	56,4	44,4	52,9	11,7	41,5
Employeur	46,6	39,2	43,6	11,3	21,5
Autre	61,8	41,4	56,5	28,7	50,5
Total	53,8	37,7	48,1	13,6	31,8
	54,0	42,1	50,0	11,7	31,4
• selon le secteur d'emploi					
Secteur public					
Entreprises privées	89,8	85,5	88,7	15,5	86,2
Exploitations agricoles	65,5	50,0	61,9	15,3	50,5
Autres secteurs	9,1	14,9	14,2	7,6	8,0
Total	49,6	41,4	46,8	14,5	34,1
	54,0	42,1	50,1	11,7	31,4

Tableau AL 01 : Caractéristiques de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Masculin

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus (en milliers)	3 178	1 482	4 660	2 348	7 008
Population alphabétisée (en %) seon l'âge					
10 - 14 ans	15,8	19,5	17,0	27,6	20,5
15 - 24 ans	30,0	31,5	30,4	34,8	32,0
25 - 44 ans	40,1	37,8	39,4	27,3	35,3
45 - 59 ans	11,2	8,9	10,5	7,7	9,5
60 ans et plus	2,9	2,3	2,7	2,6	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux (en %) d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus	80,3	76,4	79,0	50,1	66,2
Taux (en %) d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus	78,1	72,8	76,4	44,1	62,8
Population (en %) âgée de 10 ans et plus sachant lire et écrire les langues suivantes:					
L'arabe	79,8	75,9	78,5	49,4	65,6
Le français	54,3	50,7	53,1	18,6	37,8
L'espagnol	1,7	2,0	1,8	0,2	1,1
L'anglais	14,1	12,6	13,6	2,5	8,7
Taux (en %) d'alphabétisation selon l'âge					
10 - 14 ans	93,9	95,8	94,6	73,5	83,8
15 - 24 ans	90,8	89,4	90,4	61,8	77,3
25 - 44 ans	83,8	77,5	81,8	45,5	67,8
45 - 59 ans	68,2	57,5	64,9	31,4	50,4
60 ans et plus	27,8	21,0	25,5	12,3	18,9
Total	80,3	76,4	79,0	50,1	66,2
Taux (en %) d'alphabétisation selon le niveau scolaire du C.M.					
Sans niveau	64,5	62,0	63,6	38,4	50,3
Fondamental	93,5	93,5	93,5	79,4	89,1
Secondaire	99,1	99,0	99,1	94,2	98,7
Supérieur	99,0	98,2	98,7	91,4	98,4
M'sid, enseignement religieux	83,8	80,6	82,8	62,8	72,7
Total	80,3	76,4	79,0	50,1	67,2
Taux (en %) d'alphabétisation selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
Moins de 3 404 DH	66,2	61,8	64,4	43,9	48,3
De 3 404 DH à moins de 4 912 DH	69,5	70,2	69,8	48,5	57,5
De 4 912 DH à moins de 6 805 DH	76,8	73,1	75,5	53,4	65,5
De 6 805 DH à moins de 10 329 DH	80,7	78,9	80,1	55,7	72,3
10 329 DH et plus	88,5	85,6	87,6	62,7	83,9
Total	80,3	76,4	79,0	50,1	66,2

Tableau AL 01 : Caractéristiques de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (suite)

Masculin

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Taux (en %) d'alphabétisation des C.M.	62,6	53,8	59,7	29,1	45,9
Taux (en %) d'alphabétisation des C.M. selon l'âge					
15 - 34 ans					
35 - 59 ans	71,3	71,2	71,3	42,9	57,1
60 ans et plus	71,7	60,3	68,0	32,6	53,1
Total	29,1	21,0	26,4	12,7	19,5
Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus	62,6	53,8	59,7	29,1	45,9
	77,5	72,7	75,9	44,4	60,8
Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus					
• selon le statut professionnel					
Salarié					
Indépendant	79,5	74,4	78,0	48,6	70,1
Employeur	71,2	69,8	70,6	42,7	51,8
Autre	82,2	83,2	82,5	56,6	75,4
Total	91,2	65,3	81,4	43,6	60,5
	77,5	72,7	75,9	44,4	60,8
• selon le secteur d'emploi					
Secteur public					
Entreprises privées	89,3	84,9	87,7	72,6	85,8
Exploitations agricoles	71,0	64,9	69,3	51,4	64,1
Autres secteurs	53,0	49,6	50,3	35,4	36,2
Total	86,6	86,0	86,4	70,0	81,4
	77,5	72,7	75,9	44,4	60,8

Tableau SC 01 : Scolarisation des enfants âgés de 7 à 15 ans selon le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Nombre d'enfants âgés de 7 à 15 ans (en milliers)	1 812	1 046	2 858	3 016	5 874
Statut des enfants âgés de 7 à 15 ans vis-à-vis de la scolarisation selon le sexe (en %)					
• Garçons					
Scolarisés ou en formation	85,3	88,6	86,5	57,8	71,8
Déscolarisés	9,9	7,5	9,1	14,9	12,0
N'ayant jamais fréquenté l'école	3,8	2,4	3,3	26,9	15,4
Non déclarés	1,0	1,5	1,1	0,4	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Filles					
Scolarisées ou en formation	80,6	81,1	80,8	37,7	58,7
Déscolarisées	8,3	9,3	8,7	11,6	10,3
N'ayant jamais fréquenté l'école	10,2	8,7	9,6	50,2	30,3
Non déclarées	0,9	0,9	0,9	0,5	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Ensemble					
Scolarisés ou en formation	83,0	85,0	83,7	48,0	65,4
Déscolarisés	9,2	8,4	8,9	13,3	11,1
N'ayant jamais fréquenté l'école	6,9	5,4	6,4	38,3	22,8
Non déclarés	0,9	1,2	1,0	0,4	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Raisons de la non scolarisation des enfants âgés de 7 à 15 ans					
Eloignement de l'école, difficulté géographique	-	3,5	1,2	15,2	13,5
Manque de places	1,0	-	0,6	0,1	0,1
Absence de l'école dans la localité de résidence	0,7	-	0,5	14,5	12,9
Aider les parents dans l'exercice de leurs activités professionnelles	0,6	-	0,4	7,1	6,3
Obligé de travailler	2,3	-	1,5	0,3	0,4
Pas de moyens pour subvenir aux frais des études	54,5	31,1	46,9	34,4	35,9
Pas d'intérêt pour les études	0,8	4,4	2,0	5,4	5,0
Attitude des parents envers l'école	2,6	9,3	4,8	10,1	9,5
Difficultés familiales	2,6	2,0	2,4	1,9	1,9
Manque d'équipement à l'école	1,1	-	0,7	-	0,1
Autres raisons	27,4	42,1	32,2	5,5	8,7
Non déclarés	6,4	7,6	6,8	5,5	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SC 02 : Enseignement préscolaire selon le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Enfants âgés de 4-6 ans (en milliers)	580	314	894	1 047	1 941
% des filles	49,0	46,7	48,2	47,6	47,9
Enfants fréquentant les établissements préscolaires					
• Selon le sexe					
Garçons	52,1	53,5	52,6	75,6	57,4
Filles	47,9	46,5	47,4	24,4	42,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Selon l'âge					
Moins de 4 ans	13,8	18,2	15,5	6,1	13,6
De 4 à moins de 6 ans	85,4	78,9	82,8	92,8	84,9
Plus de 6 ans	0,8	2,9	1,7	1,1	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Répartition par type d'établissement :					
Maternelle	55,6	52,2	54,3	15,7	47,4
Ecole coranique	19,7	29,8	23,5	32,7	25,1
M'sid	4,0	5,5	4,5	50,4	12,7
Autre	20,7	12,5	17,7	1,2	14,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux brut de préscolarisation (4 à 6 ans) (en %)					
Garçons	57,6	67,9	61,3	19,3	38,5
Filles	55,2	67,2	59,3	6,9	31,2
Ensemble	56,4	67,5	60,3	13,4	35,0

Tableau SC 03 : Scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental selon le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Population scolarisable âgée de 7 à 12 ans (en milliers)	1 155	687	1 842	2 055	3 897
% des filles	47,5	46,5	47,1	48,8	48,0
Population scolarisée (en %) en premier cycle de l'enseignement fondamental					
• Selon le sexe					
Garçons	52,9	54,8	53,6	60,7	56,6
Filles	47,1	45,2	46,4	39,3	43,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Selon l'âge					
Moins de 7 ans	6,3	2,8	5,0	5,6	5,3
De 7 à 12 ans	82,3	83,5	82,8	83,6	83,1
Plus de 12 ans	11,4	13,7	12,2	10,8	11,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Selon le secteur					
Public	91,8	99,1	94,3	99,7	96,6
Privé	8,2	0,9	5,7	0,3	3,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% des enfants déscolarisés âgés de 7 à 12 ans					
Garçons	3,0	4,2	3,5	6,4	5,0
Filles	3,2	4,7	3,8	6,7	5,3
Ensemble	3,1	4,5	6,6	6,5	5,1
Raisons de la déscolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans					
Distance ou conditions climatiques	-	-	-	7,9	5,3
Assistance des parents dans leurs activités	3,0	-	1,6	8,3	6,0
Obligé de travailler	-	-	-	0,9	0,6
Manque de moyens financiers pour subvenir aux frais de scolarisation	27,7	32,3	29,9	18,9	22,6
Redoublement	12,0	9,5	10,8	3,2	5,8
Echec à l'examen	8,3	-	4,3	3,0	3,5
Désintéressement des enfants envers l'école	49,0	33,6	41,6	41,1	41,2
Attitude des parents envers l'école	-	-	-	1,5	1,0
Difficultés familiales	-	6,5	3,1	3,6	3,4
Manque d'équipement	-	6,0	2,9	4,3	3,8
Autres raisons	-	12,1	5,8	7,3	6,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SC 03 : Scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental selon le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Taux brut de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans					
• Selon le sexe					
Garçons	105,4	105,7	105,5	80,9	92,8
Filles	103,8	100,3	102,5	54,9	77,0
Ensemble	104,6	103,2	104,1	68,2	85,2
Taux net de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans					
• Selon le sexe					
Garçons	88,3	88,9	88,5	66,5	77,1
Filles	83,7	82,9	83,4	47,0	63,9
Ensemble	86,1	86,1	86,1	57,0	70,8
• Selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
Moins de 3 404 DH	78,6	79,8	79,0	48,6	54,2
De 3 404 DH à moins de 4 912 DH	81,4	84,0	82,6	57,8	67,3
De 4 912 DH à moins de 6 805 DH	86,7	87,6	87,0	63,0	76,2
De 6 805 DH à moins de 10 329 DH	89,5	89,0	89,3	71,5	83,2
10 329 DH et plus	88,3	87,0	87,9	75,7	86,3
Total	86,1	86,1	86,1	57,0	70,8
• Selon le niveau scolaire du C.M					
Sans niveau	83,7	84,4	84,0	53,8	65,3
Fondamental	88,5	88,8	88,6	69,0	81,1
Secondaire/Supérieur	87,9	86,3	87,6	92,7	88,1
Etudes à caractère religieux	84,6	87,3	85,4	53,7	66,0
Ensemble	86,1	86,1	86,1	57,0	70,8
Distance parcourue par les enfants fréquentant les écoles du premier cycle de l'enseignement fondamental					
Moins d'un km	66,9	65,4	66,3	45,8	57,7
De 1 à moins de 5 km	29,9	32,5	30,9	50,2	39,0
De 5 à moins de 10 km	1,2	0,2	0,8	2,7	1,6
10 km et plus	2,0	1,9	2,0	1,3	1,7
Temps mis par les enfants fréquentant les écoles de l'enseignement fondamental (premier cycle)					
Moins de 15 mn	59,4	61,0	60,0	45,1	53,7
De 15 à moins de 30 mn	32,6	29,7	31,6	26,6	29,5
De 30 à moins de 60 mn	7,5	9,0	8,0	19,6	12,9
60 mn et plus	0,5	0,3	0,4	8,8	3,9

Tableau SC 03 : Scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental selon le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Moyen de transport utilisé habituellement par les enfants fréquentant les écoles du premier cycle de l'enseignement fondamental					
A pied	94,7	98,1	96,0	98,7	97,1
Voiture personnelle	3,2	0,3	2,1	-	1,2
Moto/bicyclette	0,4	0,5	0,4	0,6	0,5
A dos d'animaux	-	-	-	0,2	-
Moyen de transport collectif	1,6	0,9	1,3	0,5	1,1
Autres	0,1	0,2	0,2		0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SC 04 : Scolarisation au deuxième cycle de l'enseignement fondamental selon le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes ¹	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Population scolarisable âgée de 13 à 15 ans (en milliers)	657	359	1 016	961	1 977
% des filles	50,5	52,8	51,3	49,7	50,5
Population scolarisée (en %) en deuxième cycle de l'enseignement fondamental					
• Selon le sexe					
Garçons	52,6	52,0	52,4	68,9	55,6
Filles	47,4	48,0	47,6	31,1	44,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Selon l'âge					
Moins de 13 ans	11,4	9,3	10,6	8,4	10,2
De 13 à 15 ans	60,3	60,6	60,5	59,4	60,3
Plus de 15 ans	28,3	30,1	28,9	32,2	29,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Selon le secteur					
Public	96,5	99,1	97,5	100,0	98,0
Privé	3,5	0,9	2,5	-	2,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% des enfants déscolarisés âgés de 13 à 15 ans					
Garçons	21,9	14,6	19,4	33,9	26,5
Filles	15,9	16,6	16,2	21,4	18,5
Ensemble	18,9	15,6	17,7	27,7	22,6
Raisons de la déscolarisation des enfants âgés de 13 à 15 ans					
Distance ou conditions climatiques	5,5	-	3,5	13,5	8,9
Manque d'écoles	-	-	-	5,7	3,1
Assistance des parents dans leurs activités professionnelles	5,9	-	3,7	-	1,7
Obligé de travailler	-	-	-	3,6	1,9
Manque de moyens financiers pour subvenir aux frais d'études	28,0	-	17,7	17,0	17,3
Redoublement	8,8	-	5,6	-	2,6
Echec à l'examen	5,8	11,2	7,8	3,0	5,2
Désintéressement des enfants envers l'école	43,2	29,9	38,3	53,7	46,7
Attitude des parents envers l'école	-	58,9	21,6	3,5	11,8
Autres raisons	2,8	-	1,8	-	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ : Villes de 100 000 habitants et plus.

Tableau SC 04 : Scolarisation au deuxième cycle de l'enseignement fondamental selon le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Taux brut de scolarisation (13 à 15 ans)					
• Selon le sexe					
Garçons	86,2	93,2	88,6	28,6	59,0
Filles	76,3	76,7	76,4	13,1	46,2
Ensemble	81,2	84,5	82,4	20,9	52,5
Taux net de scolarisation des enfants âgés de 13 à 15 ans					
• Selon le sexe					
Garçons	53,2	52,7	53,0	16,7	35,1
Filles	44,9	49,6	46,6	8,1	28,2
Ensemble	49,0	51,1	49,7	12,4	31,6
• Selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
Moins de 3 404 DH	20,8	34,3	25,5	9,3	13,0
De 3 404 DH à moins de 4 912 DH	33,3	43,1	37,3	11,1	22,0
De 4 912 DH à moins de 6 805 DH	46,3	46,0	46,2	16,8	34,1
De 6 805 DH à moins de 10 329 DH	68,9	58,7	65,0	18,8	49,3
10 329 DH et plus	56,2	56,8	58,9	12,4	52,3
Ensemble	49,0	51,1	49,7	12,4	31,6
• Selon le niveau scolaire du C.M					
Sans niveau	43,0	44,0	43,4	11,7	25,1
Fondamental	50,0	53,7	51,2	13,8	38,3
Secondaire/Supérieur	70,7	68,0	70,1	39,1	68,3
Enseignement religieux	41,7	67,0	48,9	12,4	28,5
Ensemble	49,0	51,1	49,7	12,4	31,6
Distance parcourue par les enfants fréquentant les écoles du deuxième cycle de l'enseignement fondamental					
Moins d'un Km	27,5	21,2	25,2	15,3	23,3
De 1 à moins de 5 Km	21,4	27,9	23,8	39,1	26,8
De 5 à moins de 10 Km	0,5	0,8	0,6	9,1	2,3
10 Km et plus	0,8	2,1	1,3	13,5	3,7
Temps mis par les enfants fréquentant les écoles du deuxième cycle de l'enseignement fondamental					
Moins de 15 mn	26,5	19,4	23,9	10,7	21,3
De 15 à moins de 30 mn	57,7	46,2	53,5	45,8	52,0
De 30 à moins de 60 mn	59,3	50,6	56,2	54,9	55,9
60 mn et plus	1,0	0,3	0,7	0,5	0,7

Tableau SC 04 : Scolarisation au deuxième cycle de l'enseignement fondamental selon le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Moyen de transport utilisé habituellement par les enfants fréquentant les écoles du deuxième cycle de l'enseignement fondamental					
A pied	93,2	96,2	94,3	67,4	89,0
Bus	2,5	1,6	2,2	5,5	2,8
Voiture personnelle	3,1	-	2,0	1,9	2,0
Transport organisé	-	-	-	0,9	0,3
Taxi	-	0,4	0,1	6,6	1,4
Moto/bicyclette	0,9	1,1	1,0	11,0	2,9
Autres	0,3	0,7	0,4	6,7	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SC 05 : Scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire selon le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Population scolarisable âgée de 16 à 18 ans (en Milliers)	655	348	1 003	986	1 989
% des filles	51,3	49,8	50,8	51,9	51,3
Population fréquentant les établissements de l'enseignement secondaire (en %)					
• Selon le sexe					
Garçons	54,2	60,1	56,3	67,2	57,6
Filles	45,8	39,9	43,7	32,8	42,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Selon l'âge					
Moins de 16 ans	6,5	5,8	6,2	2,3	5,8
De 16 à 18 ans	56,0	56,3	56,1	52,2	55,6
Plus de 18 ans	37,5	37,9	37,7	45,5	38,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Selon le secteur					
Public	92,4	98,1	94,4	98,1	94,8
Privé	7,6	1,9	5,6	1,9	5,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux brut de scolarisation (16 à 18 ans)					
• Selon le sexe					
Garçons	42,1	45,9	43,4	7,3	25,7
Filles	34,3	31,0	33,2	3,0	18,1
Ensemble	38,1	38,5	38,2	5,0	21,8
Taux net de scolarisation (16 à 18 ans)					
• Selon le sexe					
Garçons	21,9	24,6	22,9	4,2	13,7
Filles	20,7	18,7	20,1	1,4	10,7
Ensemble	21,3	21,7	21,4	2,7	12,2

Tableau SC 05 : Scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire selon le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
• Selon le niveau de vie du C.M					
Moins de 3 404 DH	4,2	13,4	7,8	1,8	3,0
De 3 404 DH à moins de 4 912 DH	12,2	12,7	12,4	2,0	6,0
De 4 912 DH à moins de 6 805 DH	17,1	24,4	19,8	5,1	13,1
De 6 805 DH à moins 10 329 DH	24,8	25,8	25,1	3,0	17,1
10 329 DH et plus	30,6	26,0	29,3	3,6	25,1
Ensemble	21,3	21,7	21,4	2,7	12,2
• Selon le niveau scolaire du C.M					
Sans niveau	14,5	17,0	15,5	2,3	8,0
Fondamental	21,3	20,1	20,9	4,3	15,3
Secondaire/supérieur	48,9	54,8	50,2	-	46,7
Enseignement religieux	19,4	32,1	22,9	2,9	10,7
Ensemble	21,3	21,7	21,4	2,7	12,2
Distance parcourue par les élèves fréquentant les établissements de l'enseignement secondaire					
Moins d'un Km	26,7	25,2	26,2	8,8	24,1
De 1 à moins de 5 Km	37,2	32,5	35,6	19,5	33,7
De 5 à moins de 10 Km	3,9	1,3	3,0	20,0	5,0
10 Km et plus	0,2	2,8	1,1	22,2	3,6
Temps mis par les enfants fréquentant les écoles de l'enseignement secondaire					
Moins de 15 mn	23,1	19,4	21,8	12,3	20,7
De 15 à moins de 30 mn	61,0	52,2	57,9	53,8	57,4
De 30 à moins de 60 mn	63,4	55,8	60,7	55,6	60,1
60 mn et plus	-	-	-	2,3	0,3
Moyen de transport utilisé habituellement par les élèves fréquentant l'enseignement secondaire (en %)					
A pied	81,9	89,2	84,5	45,9	79,9
Bus	8,5	2,5	6,3	9,2	6,7
Voiture personnelle	2,5	-	1,6	4,2	1,9
Transport organisé	0,8	-	0,5	2,0	0,7
Taxi	-	0,6	0,2	15,9	2,1
Moto/Bicyclette	5,2	3,5	4,5	10,3	5,2
Autres	0,4	1,2	0,7	10,1	1,8
Non déclaré	0,7	3,0	1,7	2,4	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SC 05 : Scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire selon le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Elèves (en %) de l'enseignement secondaire selon la branche suivie					
Lettre	50,1	61,0	54,0	59,0	54,6
Science	46,8	36,8	43,2	35,2	42,3
Technique	2,1	0,6	1,6	5,8	2,1
Autres	1,0	1,6	1,2	-	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SC 06 : Fréquentation de l'enseignement supérieur selon le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Population scolarisable âgée de 19 à 22 ans (en milliers)	836	386	1 222	1 045	2 267
% des filles scolarisables âgées de 19 à 22 ans	49,3	49,2	49,3	52,1	50,6
Population scolarisée (en %) en supérieur					
• Selon le sexe					
Garçons	50,7	63,0	53,3	81,8	55,6
Filles	49,3	37,0	46,7	18,2	44,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Selon l'âge					
Moins de 19 ans	4,9	3,0	4,5	-	4,2
De 19 à moins de 22 ans	58,8	41,0	55,0	44,1	54,1
Plus de 22 ans	36,3	56,0	40,5	55,9	41,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Selon le secteur					
Public	96,6	100,0	97,3	100,0	97,5
Privé	3,4	-	2,7	-	2,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux brut de scolarisation des personnes âgées de 19 à 22 ans	15,1	8,8	13,1	1,4	7,7
Taux net de scolarisation des personnes âgées de 19 à 22 ans	8,9	3,6	7,2	0,6	4,2
Population scolarisée en supérieur selon la branche suivie					
Lettres	29,2	32,1	29,7	25,5	29,3
Sciences humaines et sociales	24,2	36,1	27,0	32,8	27,5
Sciences exactes	29,9	10,8	25,7	25,8	25,7
Médecine	3,4	-	2,7	-	2,5
Etudes islamiques	3,1	7,9	4,1	-	3,8
Ecole de formation professionnelle	2,4	-	1,9	-	1,7
Institut technique	1,5	3,5	1,9	8,4	2,5
Autre	6,3	9,6	7,0	7,5	7,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau NS 01 : Population (en %) âgée de 15 ans et plus selon le niveau scolaire, le sexe et le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Personnes âgées de 15 ans et plus selon le niveau scolaire et le sexe					
• Masculin					
Sans niveau	17,7	22,1	19,1	44,6	30,0
Fondamental	48,6	46,0	47,8	35,6	42,5
Secondaire	16,6	15,7	16,3	3,2	10,7
Supérieur	9,4	8,1	9,0	1,3	5,7
M'sid, enseignement religieux	7,7	8,1	7,8	15,3	11,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Féminin					
Sans niveau	43,1	54,8	47,0	84,3	62,9
Fondamental	36,5	31,5	34,8	12,8	25,4
Secondaire	12,4	8,1	11,0	1,1	6,8
Supérieur	6,5	3,4	5,5	0,2	3,2
M'sid, enseignement religieux	1,5	2,2	1,7	1,6	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Les deux sexes					
Sans niveau	30,9	39,3	33,7	65,3	47,2
Fondamental	42,3	38,4	41,0	23,7	33,6
Secondaire	14,4	11,7	13,5	2,1	8,6
Supérieur	7,9	5,6	7,1	0,7	4,4
M'sid, enseignement religieux	4,5	5,0	4,7	8,2	6,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau NS 02 : Chefs de ménages (en %) selon le niveau scolaire, le sexe et le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
C.M selon le niveau scolaire et le sexe					
• Masculin					
Sans niveau	32,6	39,6	34,9	59,6	46,1
Fondamental	32,2	30,1	31,5	18,0	25,4
Secondaire	12,5	8,0	11,0	1,2	6,6
Supérieur	7,9	7,0	7,6	0,5	4,4
M'sid, enseignement religieux	14,8	15,0	15,3	20,7	17,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Féminin					
Sans niveau	72,1	82,5	76,1	94,8	81,8
Fondamental	19,6	13,6	17,3	4,3	13,3
Secondaire	4,3	0,4	2,8	-	1,9
Supérieur	2,0	0,4	1,4	-	1,0
M'sid, enseignement religieux	2,0	3,1	2,4	0,9	2,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Les deux sexes					
Sans niveau	40,0	49,4	43,3	63,9	52,1
Fondamental	29,8	26,3	28,6	16,4	23,4
Secondaire	19,0	6,3	9,4	1,0	5,8
Supérieur	6,8	5,5	6,3	0,4	3,8
M'sid, enseignement religieux	12,4	12,5	12,4	18,3	14,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SA 01 : Demande de soins de santé selon le sexe et le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyenne et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Taux de morbidité de la population : Personnes (en %) ayant été malades ou blessées durant les 4 dernières semaines précédant la date d'enquête					
• selon le sexe					
Masculin	18,6	16,3	18,8	12,4	15,3
Féminin	22,2	19,3	21,2	14,,6	18,1
Total	20,4	17,9	19,5	13,5	16,7
• selon l'âge					
Moins de 15 ans	20,3	16,1	18,7	9,5	13,8
15 à 34 ans	13,5	12,6	13,2	10,3	11,9
35 à 59 ans	26,8	23,9	25,8	21,3	24,0
60 ans et plus	37,3	34,3	36,2	28,6	32,5
• selon l'état matrimonial					
Célibataires	16,1	13,8	15,3	9,5	12,6
Mariés	26,2	22,2	24,9	19,0	22,2
Divorcés/veufs	32,8	33,7	33,0	27,2	30,8
Personnes (en %) selon l'état de la maladie déclarée					
Maladies passagères	69,8	71,2	70,3	77,0	72,7
Maladies chroniques	28,3	26,4	27,7	20,9	25,2
Blessées	1,9	2,4	2,0	2,1	2,0
Non déclaré	-	-	-	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le sexe					
Masculin	44,3	44,1	44,2	45,5	44,7
Féminin	55,7	55,9	55,8	54,5	55,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon l'âge					
Moins de 15 ans	27,9	29,0	28,3	27,1	27,8
15 ans à 34 ans	26,1	26,6	26,2	26,6	26,4
35 à 59 ans	33,4	31,1	32,7	30,2	31,8
60 ans et plus	12,6	13,3	12,8	16,1	14,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon l'état matrimonial					
Célibataires	51,7	48,7	50,8	45,4	48,6
Mariés	41,0	42,4	41,4	47,0	43,7
Divorcés/Veufs	7,3	8,9	7,8	7,6	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon la consultation d'un agent médico-sanitaire ou guérisseur					
Oui	70,6	71,3	70,8	56,5	65,5
Non	29,4	28,7	29,2	43,5	34,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SA 01 : Demande de soins de santé selon le sexe et le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Malades selon l'agent médico-sanitaire ou thérapeute consulté					
Médecin (y compris dentiste)	90,4	90,2	90,3	84,0	88,2
Pharmacien	6,6	5,5	5,9	4,5	5,5
Personnel para-médical	1,7	3,4	2,6	10,0	5,0
Autres	1,3	0,9	1,2	1,5	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le lieu de la consultation					
Chez le ménage	0,6	1,3	0,8	1,2	0,9
Santé publique	42,4	48,7	44,4	48,5	45,9
Dispensaire	(14,2)	(14,0)	(14,2)	(21,2)	(16,7)
Centre de santé	(8,2)	(10,4)	(8,9)	(12,0)	(10,0)
Hôpital public	(20,0)	(24,3)	(21,3)	(15,3)	(19,2)
Médecin privé	47,4	41,0	45,4	42,0	44,2
Cabinet mutualiste	2,2	1,1	1,9	0,2	1,3
Guérisseur	0,6	0,7	0,6	1,8	1,1
Pharmacie	6,0	5,3	5,8	5,2	5,5
Autres	0,8	1,9	1,1	1,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le statut du lieu de la consultation					
Public	42,9	49,9	45,2	48,7	46,4
Semi-public	2,5	1,2	2,1	0,6	1,6
Privé	54,6	48,9	52,7	50,7	52,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le moyen de transport utilisé pour arriver au lieu de la consultation					
A pieds	46,2	59,2	50,3	14,2	37,5
A dos d'animaux	-	0,3	0,1	6,6	2,4
Charrette	2,3	3,4	2,7	6,7	4,1
Véhicule	44,0	28,6	39,1	64,3	48,1
Moto/bicyclette	2,0	3,2	2,4	2,3	2,3
Autres	5,5	5,3	5,4	5,9	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SA 01 : Demande de soins de santé selon le sexe et le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Malades selon le temps mis pour aller au lieu de consultation					
Moins de 15 mn	41,2	40,3	40,9	13,5	31,2
15 à moins de 30 mn	34,3	31,9	33,5	19,2	28,5
30 à moins de 60 mn	18,7	18,4	18,6	33,4	23,8
60 mn et plus	5,8	9,4	7,0	33,9	16,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon la distance du lieu de la consultation (en Km)					
Moins de 01	0,9	0,3	0,6	0,2	0,6
01 à moins de 03	60,8	69,4	47,3	12,4	47,3
03 à moins de 05	18,0	8,9	13,3	9,2	13,3
05 à moins de 10	13,6	3,1	12,7	17,8	12,7
10 à moins de 20	3,9	3,7	10,4	24,5	10,4
20 et plus	2,8	14,6	15,7	35,9	15,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Distance moyenne parcourue par les malades (en Km)	5,9	15,4	8,8	26,5	14,4
Malades selon le type de maladie déclarée					
Ne sait pas	0,5	0,9	0,6	0,9	0,7
Maladies des yeux, de l'oreille ou du nez	12,7	14,8	13,4	10,8	12,5
Maladies de l'appareil respiratoire	6,5	5,0	6,0	5,2	5,7
Maladies cardio-vasculaires	2,7	2,0	2,4	2,5	2,5
Maladies de l'appareil digestif	10,6	13,3	11,4	15,3	12,8
Asthme	2,8	1,9	2,5	0,9	1,9
Maladies des reins	2,8	3,5	3,0	3,0	3,0
Maladies de l'appareil génital	2,6	3,1	2,8	2,6	2,7
Maladies de la peau	4,1	4,5	4,3	8,1	5,6
Maladies hépatiques	1,1	0,5	0,9	0,7	0,8
Maladies bucco-dentaires	2,4	3,9	2,9	2,2	2,7
Maladies mentales	1,1	1,1	1,1	0,9	1,0
Diabète	4,2	4,2	4,2	3,3	3,9

Tableau SA 01 : Demande de soins de santé selon le sexe et le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Cancer	0,4	-	0,2	0,2	0,2
Grippe/fièvre	23,4	19,8	22,2	20,2	21,5
Fracture/luxation	3,4	3,0	3,3	1,9	2,8
Blessures	1,3	2,1	1,6	2,6	2,0
Intoxication	0,6	0,7	0,6	0,9	0,7
Maladies de la tête	5,5	4,4	5,2	5,2	5,2
Rhumatisme	6,3	5,5	6,1	7,6	6,6
Autres	5,0	5,8	5,3	5,0	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes (en %) ayant une couverture médico-sociale					
• selon le sexe					
Masculin	25,1	17,4	22,5	3,8	13,7
Féminin	23,6	16,1	21,1	3,9	13,2
Total	24,3	16,7	21,8	3,8	13,5
• selon l'âge					
Moins de 15 ans	30,7	21,7	27,4	5,1	15,6
15 à 34 ans	16,3	12,1	15,0	2,9	9,7
35 à 59 ans	32,2	20,0	28,3	3,9	18,5
60 ans et plus	14,8	7,1	12,4	1,5	7,1
Personnes (en %) ayant une couverture médico-sociale selon l'organisme de prévoyance sociale					
C.N.O.P.S.	55,3	67,2	58,0	31,0	55,8
C.N.S.S	35,6	24,2	33,0	59,7	35,2
Régime interne spécifique	7,2	7,7	7,3	5,0	7,1
Autres	1,9	0,9	1,7	4,3	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes couvertes selon le sexe					
Masculin	50,3	50,0	50,2	49,8	50,1
Féminin	49,7	50,0	49,8	50,2	49,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SA 01 : Demande de soins de santé selon le sexe et le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence				
	Moyennes et petites villes	Autres villes	Urbain	Rural	Ensemble
Personnes couvertes selon l'âge					
Moins de 15 ans	35,5	42,3	37,2	52,9	39,1
15 à 34 ans	26,7	26,9	26,8	25,5	26,6
35 à 59 ans	33,6	27,9	32,1	19,5	30,6
60 ans et plus	4,2	2,9	3,9	2,1	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Enfants (en %) de 12 à 23 mois complètement vaccinés	96,1	96,8	96,4	85,6	90,5
Enfants (en %) de 12 à 23 mois vaccinés selon le type du vaccin					
1. B.C.G.	99,4	98,6	99,1	95,8	97,3
2. DTC/Polio (1,2,3)	99,4	98,6	99,1	91,5	94,9
3. VTD ₂ (1) et (2)	75,8	69,7	73,5	63,8	68,0
4. Rougeole	96,8	97,9	97,2	86,6	91,4
Enfants (en %) de moins de 24 mois vaccinés au moins une fois selon le lieu de vaccination					
Public	97,1	94,4	96,1	99,2	97,8
Privé	2,5	3,5	2,9	0,7	1,7
Variable	0,4	2,1	1,0	0,1	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Enfants (en %) de moins de 24 mois, vaccinés selon le mode de paiement					
Payé	19,0	20,5	19,6	14,5	16,7
Gratuit	81,0	79,5	80,4	85,5	83,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépense moyenne (en DH) par des ménages qui ont payé le vaccin pour leur enfant	297,2	41,5	202,4	33,8	135,5

Tableau SA 02 : Demande de soins de santé selon le sexe et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					Total
	1	2	3	4	5	
Taux de morbidité de la population : Personnes (en %) ayant été malades ou blessées durant les 4 dernières semaines précédant la date d'enquête						
• selon le sexe						
Masculin	9,2	13,2	14,0	17,7	22,4	15,3
Féminin	11,0	14,6	15,9	19,8	29,1	18,1
Total	10,1	13,9	14,9	18,8	25,9	16,7
• selon l'état matrimonial						
Célibataires	8,0	10,9	11,5	13,7	20,4	12,6
Mariés	13,5	18,5	19,6	26,1	30,5	22,2
Divorcés/veufs	23,3	23,5	28,7	26,7	43,4	30,8
Personnes (en %) selon l'état de la maladie déclarée :						
Maladies passagères	79,2	77,1	71,3	71,6	69,6	72,7
Maladies chroniques	18,7	20,3	25,8	26,9	28,7	25,2
Blessées	1,7	2,6	2,8	1,4	1,7	2,0
Non déclaré	0,4	-	0,1	0,1	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le sexe						
Masculin	45,0	46,9	46,7	45,9	41,4	44,7
Féminin	55,0	53,1	53,3	54,1	58,6	55,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon l'état matrimonial						
Célibataires	51,4	50,9	48,8	45,5	47,5	48,6
Mariés	40,1	42,7	43,8	47,6	43,4	43,7
Divorcés/Veufs	8,5	6,4	7,4	6,9	9,1	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon la consultation d'un agent médico-sanitaire ou guérisseur						
Oui	45,1	54,3	64,9	71,1	77,2	65,5
Non	54,9	45,7	35,1	28,9	29,8	34,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon l'agent médico-sanitaire ou thérapeute consulté						
Médecin (y compris dentiste)	74,2	88,9	87,8	88,8	90,6	88,2
Pharmacien	2,9	3,0	6,3	7,0	6,4	5,5
Personnel para-médical	20,3	6,6	5,5	3,5	1,6	5,0
Autres	2,6	1,5	0,4	0,7	1,4	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ : Pour la définition de ces classes, voir tableau P01.

Tableau SA 02 : Demande de soins de santé selon le sexe et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne (suite)

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle moyenne par personne					Total
	1	2	3	4	5	
Malades selon le lieu de la consultation						
Chez le ménage	0,7	1,4	0,7	0,5	1,3	0,9
Santé publique	69,6	60,5	51,9	42,3	27,7	45,9
Dispensaire	(33,7)	(26,8)	(16,5)	(13,1)	(7,5)	(16,7)
Centre de santé	(15,0)	(12,7)	(12,9)	(11,5)	(3,5)	(10,0)
Hôpital public	(20,9)	(21,0)	(22,5)	(17,7)	(16,7)	(19,2)
Médecin privé	22,4	33,2	38,3	47,6	59,7	44,2
Cabinet mutualiste	-	-	0,8	1,3	2,9	1,3
Guérisseur	2,0	1,0	1,5	0,7	0,7	1,1
Pharmacie	3,3	3,0	6,4	6,8	6,4	5,5
Autres	2,0	0,9	0,4	0,8	1,3	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le statut du lieu de la consultation						
Public	69,3	61,2	52,6	42,8	28,3	46,4
Semi-public	1,5	0,5	0,8	1,2	3,1	1,6
Privé	29,2	38,3	46,6	56,0	68,6	52,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le moyen de transport utilisé pour arriver au lieu de la consultation						
A pieds	36,5	29,0	39,9	44,5	35,3	37,5
A dos d'animaux	10,8	3,4	1,3	1,5	0,2	2,4
Charrette	6,2	6,8	5,9	2,4	2,1	4,1
Véhicule	39,9	55,2	43,8	42,7	54,2	48,1
Moto/bicyclette	1,5	1,5	3,5	2,1	2,6	2,3
Autres	5,1	4,1	5,6	6,8	5,6	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le taux mis pour aller au lieu de consultation						
Moins de 15 mn	17,2	24,1	24,0	34,5	42,5	31,2
15 à moins de 30 mn	16,0	25,3	33,6	30,5	29,8	28,5
30 à moins de 60 mn	30,7	29,0	28,2	21,1	17,8	23,8
60 mn et plus	36,1	21,6	14,2	13,9	9,9	16,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SA 02 : Demande de soins de santé selon le sexe et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne (suite)

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle moyenne par personne					Total
	1	2	3	4	5	
Malades selon la distance du lieu de la consultation (en km)						
Moins de 01	-	0,5	0,6	1,0	0,4	0,6
01 à moins de 03	35,8	36,0	46,6	50,9	52,1	47,3
03 à moins de 05	7,4	11,4	13,0	13,2	15,6	13,3
05 à moins de 10	18,6	15,1	11,0	11,9	11,7	12,7
10 à moins de 20	16,6	17,5	11,5	9,9	6,1	10,4
20 et plus	21,6	19,5	17,3	13,1	14,1	15,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Distance moyenne parcourue par les malades (en km)	14,7	15,5	13,0	14,0	14,9	14,4
Malades selon le type de maladie déclarée						
Ne sait pas	1,6	0,7	0,8	0,3	0,5	0,7
Maladies des yeux, de l'oreille ou du nez	11,2	12,6	12,4	13,4	12,3	12,5
Maladies de l'appareil respiratoire	4,2	5,3	5,7	5,7	6,6	5,7
Maladies cardio-vasculaires	2,1	2,3	2,4	2,5	2,7	2,5
Maladies de l'appareil digestif	12,7	20,5	9,5	12,6	10,6	12,8
Asthme	2,3	1,9	1,2	2,0	2,2	1,9
Maladies des reins	3,5	2,9	3,3	3,4	2,4	3,0
Maladies de l'appareil génital	2,8	3,4	3,4	2,1	2,3	2,7
Maladies de la peau	7,2	6,5	6,5	5,2	4,4	5,6
Maladies hépatiques	0,9	0,5	0,9	0,3	1,4	0,8
Maladies bucco-dentaires	2,2	0,7	3,4	3,7	2,5	2,7
Maladies mentales	0,9	0,9	2,1	0,7	0,7	1,0
Diabète	1,7	2,4	5,5	4,0	4,4	3,9
Cancer	0,6	0,9	-	-	-	0,2
Grippe/fièvre	22,5	17,7	21,8	18,9	25,5	21,5
Fracture/luxation	2,7	2,0	2,2	2,9	3,5	2,8
Blessures	2,9	1,9	2,8	1,1	1,8	2,0
Intoxication	0,3	0,7	0,8	1,0	0,7	0,7
Maladies de la tête	5,5	4,1	6,2	6,2	4,2	5,2
Rhumatisme	6,9	7,1	5,8	7,1	6,3	6,6
Autres	5,3	5,0	3,3	6,9	5,0	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SA 02 : Demande de soins de santé selon le sexe et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne(suite)

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					Ensemble
	1	2	3	4	5	
Personnes (en %) ayant une couverture médico-sociale						
• selon le sexe						
Masculin	2,4	4,7	8,9	16,8	36,7	13,7
Féminin	2,2	4,3	9,6	15,7	33,4	13,2
Total	2,3	4,5	9,2	16,2	35,0	13,5
• selon le milieu de résidence						
Urbain	1,0	8,1	13,2	22,0	38,4	21,8
Rural	2,6	2,0	4,2	4,7	14,8	3,8
Personnes (en %) ayant une couverture médico-sanitaire selon l'organisme de prévoyance sociale						
C.N.O.P.S.	51,5	38,0	43,0	55,6	59,5	55,8
C.N.S.S	39,0	60,5	48,6	35,9	30,5	35,2
Régime interne spécifique	9,5	1,5	6,2	7,1	7,6	7,1
Autres	-	-	2,2	1,4	2,4	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Enfants (en %) de 12 à 23 mois complètement vaccinés	82,0	89,0	94,7	94,9	98,7	90,5
Enfants (en %) de 12 à 23 mois vaccinés selon le type du vaccin						
1. B.C.G.	93,9	98,1	98,7	98,8	98,7	97,3
2. DTC/Polio (1,2,3)	89,6	94,4	95,8	100,0	98,7	94,9
3. VTD ₂ (1) et (2)	62,3	67,5	70,4	74,6	74,5	68,0
4. Rougeole	84,8	90,5	94,7	93,8	98,7	91,4
Enfants (en %) de moins de 24 mois vaccinés au moins une fois selon le lieu de vaccination						
Public	98,9	99,6	100,0	98,3	90,6	97,8
Privé	0,7	0,4	-	1,2	8,4	1,7
Variable	0,4	-	-	1,5	1,0	0,5
Total	100	100	100	100	100	100
Enfants (en %) de moins de 24 mois, vaccinés selon le mode de paiement						
Payé	8,2	11,8	12,6	14,5	24,4	16,7
Gratuit	91,8	89,2	87,4	85,5	75,6	83,3
Total	100	100	100	100	100	100
Dépense moyenne (en DH) par des ménages qui ont payé le vaccin pour leur enfant	26,4	31,9	20,9	56,5	428,5	135,5

Tableau D 01 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon le milieu de résidence et les caractéristiques du C.M.

(En dirhams : 1998/99)

Caractéristiques du C.M	Milieu de résidence				
	Grandes villes ¹	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe du C.M.					
Masculin	10 717	8 695	10 047	5 005	7 613
Féminin	11 464	9 539	10 701	6 021	9 328
Ensemble	10 828	8 851	10 152	5 085	7 823
Age du C.M.					
15 - 24 ans	10 675	11 845	11 295	5 731	8 052
25 - 34 ans	11 628	10 021	10 937	4 975	7 760
35 - 44 ans	10 683	9 216	10 162	4 643	7 795
45 - 59 ans	11 064	8 156	10 136	4 789	7 759
60 ans et plus	10 575	8 502	9 911	5 654	7 905
Etat matrimonial					
Célibataire	12 385	14 310	13 244	7 148	11 180
Marié	10 716	8 645	10 018	4 981	7 616
Veuf, divorcé	11 389	8 742	10 446	6 128	9 083
Niveau scolaire					
Sans niveau	8 305	7 596	8 031	4 904	6 316
Fondamental	10 554	8 255	9 811	5 412	8 352
Secondaire	16 636	16 041	16 509	8 903	15 874
Supérieur	26 605	18 786	24 269	5 726	23 097
M'sid, enseignement religieux	8 564	8 611	8 579	5 200	6 763
Taille du ménage					
1 à 2 personnes	21 448	18 460	20 350	9 856	16 126
3 à 4 personnes	15 098	12 671	14 251	7 001	11 679
5 à 6 personnes	11 801	9 300	11 032	5 519	8 779
7 à 8 personnes	8 847	6 863	8 080	4 618	6 495
9 personnes et plus	7 194	6 593	6 999	4 210	5 407
Type d'activité					
Actif	10 877	8 816	10 177	4 988	7 572
Inactif	10 683	8 943	10 078	5 725	8 798
Situation dans la profession					
Salarié	11 387	9 402	10 771	4 803	8 956
Indépendant	7 876	7 660	7 787	4 994	5 838
Employeur	18 180	11 815	16 490	7 783	14 655
Autres actifs	13 975	6 976	11 441	5 369	8 368
Inactifs	10 676	8 967	10 081	5 725	8 801
Classes de la dépense annuelle moyenne par personne (classes de quintiles)					
1. Moins de 3 404 DH	2 759	2 702	2 736	2 494	2 542
2. De 3 404 DH à moins de 4 912 DH	4 183	4 242	4 208	4 113	4 152
3. De 4 912 DH à moins de 6 805 DH	5 881	5 764	5 837	5 771	5 808
4. De 6 805 DH à moins de 10 329 DH	8 447	8 407	8 433	8 286	8 385
5. 10 329 DH et plus	19 331	17 698	18 893	14 202	18 232

¹ Villes de 100 000 habitants et plus

Tableau D 02 : Dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM) selon le milieu de résidence et les caractéristiques du C.M.

(En dirhams : 1998/99)

Caractéristiques du C.M	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe du C.M.					
Masculin	63 311	51 068	59 236	33 411	47 566
Féminin	49 780	42 737	47 039	24 743	40 183
Ensemble	60 764	49 165	56 781	32 372	46 339
Age du C.M.					
15 - 24 ans	37 913	49 481	43 571	26 051	34 066
25 - 34 ans	48 247	45 698	47 209	26 457	37 230
35 - 44 ans	57 775	49 010	54 631	30 447	45 412
45 - 59 ans	68 002	51 686	62 904	34 078	51 049
60 ans et plus	62 561	49 031	58 151	35 418	47 807
Etat matrimonial					
Célibataire	44 219	50 323	46 964	29 158	41 480
Marié	63 581	51 562	59 546	33 325	47 813
Veuf, divorcé	48 593	36 456	44 206	24 465	37 724
Niveau scolaire					
Sans niveau	47 836	42 461	45 723	30 696	37 833
Fondamental	58 192	46 902	54 617	34 976	48 734
Secondaire	84 254	73 122	81 681	49 196	79 230
Supérieur	120 244	84 811	109 648	35 747	106 207
M'sid, enseignement religieux	55 327	52 624	54 391	34 872	44 176
Taille du ménage					
1 à 2 personnes	36 724	29 459	33 936	17 033	27 276
3 à 4 personnes	54 306	45 625	51 278	25 173	42 009
5 à 6 personnes	64 907	51 583	60 832	30 543	48 477
7 à 8 personnes	65 556	50 724	59 806	34 389	48 206
9 personnes et plus	74 186	67 694	72 071	46 152	57 675
Type d'activité					
Actif	61 550	49 857	57 574	32 491	45 863
Inactif	58 631	47 409	64 642	31 684	47 988
Situation dans la profession					
Salarié	60 941	50 329	57 649	28 055	49 184
Indépendant	49 726	46 999	48 585	34 078	38 742
Employeur	120 766	74 188	107 878	58 107	98 440
Autres actifs	85 000	38 931	67 390	31 535	49 215
Inactifs	58 496	47 501	54 584	31 684	47 957
Classes de la dépense annuelle moyenne par ménage					
1. Moins de 20 776 DH					
2. De 20 776 DH à moins de 30 537 DH	21 715	18 801	20 486	19 589	19 775
3. De 30 537 DH à moins de 43 907 DH	29 289	28 082	28 761	27 752	28 167
4. De 43 907 DH à moins de 66 420 DH	37 704	36 517	37 259	34 809	36 152
5. 66 420 DH et plus	49 057	47 391	48 470	42 846	46 471
	88 684	74 637	84 682	56 730	80 334

Tableau D 03 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et les caractéristiques du C.M.

(En dirhams : 1998/99)

Caractéristiques du C.M	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	1	2	3	4	5	Total
Sexe du C.M.						
Masculin	2 542	4 163	5 796	8 399	18 275	7 613
Féminin	2 538	4 053	5 902	8 305	18 027	9 328
Ensemble	2 543	4 153	5 809	8 385	18 232	7 823
Age du C.M.						
15 - 24 ans	2 881	3 931	5 641	8 552	18 485	8 052
25 - 34 ans	2 478	4 084	5 789	8 488	19 316	7 760
35 - 44 ans	2 506	4 112	5 791	8 417	18 836	7 795
45 - 59 ans	2 538	4 206	5 892	8 187	18 474	7 759
60 ans et plus	2 594	4 171	5 768	8 440	17 270	7 905
Etat matrimonial						
Célibataire	2 649	4 171	5 528	8 823	19 644	11 180
Marié	2 539	4 160	5 815	8 389	18 268	7 616
Veuf, divorcé	2 575	4 053	5 802	8 241	17 551	9 083
Niveau scolaire						
Sans niveau	2 533	4 154	5 797	8 301	15 597	6 316
Fondamental	2 498	4 156	5 817	8 426	17 303	8 352
Secondaire	3 054	4 108	5 958	8 682	20 057	15 874
Supérieur	2 461	4 114	5 719	8 946	28 434	23 097
M'sid, enseignement religieux	2 602	4 144	5 822	8 397	15 811	6 763
Taille du ménage						
1 à 2 personnes	2 231	4 240	5 834	8 402	23 283	16 126
3 à 4 personnes	2 704	4 198	5 852	8 406	19 773	11 679
5 à 6 personnes	2 644	4 133	5 817	8 464	17 757	8 779
7 à 8 personnes	2 562	4 160	5 875	8 369	16 385	6 495
9 personnes et plus	2 478	4 146	5 704	8 276	15 119	5 407
Type d'activité						
Actif	2 531	4 152	5 792	8 398	18 621	7 572
Inactif	2 616	4 153	5 882	8 348	17 170	8 798
Situation dans la profession						
Salarié	2 502	4 130	5 834	8 460	19 324	8 956
Indépendant	2 540	4 147	5 764	8 314	15 073	5 838
Employeur	3 069	4 558	5 790	8 760	23 746	14 655
Autres actifs	2 870	4 179	5 695	8 360	21 561	8 368
Inactifs	2 616	4 153	5 882	8 348	17 164	8 801

¹ 1. Moins de 3 404 DH

2. De 3 404 DH à moins de 4 912 DH

3. De 4 912 DH à moins de 6 805 DH

4. De 6 805 DH à moins de 10 329 DH

5. 10 329 DH et plus

Tableau D 04 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon le milieu de résidence et la nature des biens et services

Produits alimentaires

(En dirhams : 1998/99)

Nature des biens et services	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Céréales et produits à base de céréales	714,6	675,5	701,3	677,6	690,5
Lait, produits laitiers et oeufs	341,5	290,4	323,5	136,9	237,2
Corps gras	253,0	253,4	253,1	260,5	256,5
Viandes	1 067,5	1 046,1	1 060,5	651,2	872,5
Poissons	148,8	93,6	130,0	46,3	91,5
Légumes frais	406,5	346,5	385,6	276,0	335,6
Légumes secs et en conserve	135,1	116,2	129,0	93,6	112,9
Fruits	220,6	214,2	218,5	112,7	169,9
Sucre	103,4	122,5	110,2	137,6	122,8
Produits sucrés	39,4	41,1	40,0	17,7	29,7
Thé, café et autres plantes aromatiques	148,3	144,1	146,7	136,0	141,9
Autres produits alimentaires	72,4	75,5	73,5	75,8	74,7
Boissons non alcoolisées	49,5	48,0	49,0	10,8	31,4
Boissons alcoolisées	17,0	18,6	17,4	1,9	10,2
Aliments et boissons pris à l'extérieur	292,4	191,3	257,7	120,4	194,7
Total	4 010,0	3 677,0	3 896,0	2 755,0	3 372,0

Tableau D 04 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon le milieu de résidence et la nature des biens et services

Produits non alimentaires

(En dirhams : 1998/99)

Nature des biens et services	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Habillement					
Vêtements de dessus pour adulte	219,3	183,7	207,1	102,3	159,0
Vêtements de dessus pour enfants	74,7	69,0	72,6	42,7	59,0
Couvre-tête	8,6	10,8	9,4	8,0	8,7
Linge de corps	79,4	56,7	71,6	27,5	51,3
Tissus d'habillement	21,1	18,7	20,3	6,1	13,8
Frais de confection	34,8	23,0	30,8	8,4	20,5
Layette pour bébé	12,3	11,5	12,0	4,6	8,6
Autres dépenses d'habillement	27,5	14,0	22,8	3,2	13,8
Chaussures	144,3	106,6	131,4	55,2	96,3
Total	622,0	494,0	578,0	258,0	431,0
Habitation et dépenses d'énergie					
Loyers et charges	1 578,1	1 457,2	1 536,6	419,1	1 023,1
Entretien et réparation	192,1	151,0	178,2	101,2	142,7
Chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie	694,8	601,8	663,2	329,7	510,2
Total	2 465,0	2 210,0	2 378,0	850,0	1 676,0
Equipements ménagers					
Mobilier et linge de maison	231,0	165,2	208,5	83,5	151,1
Ustensiles et autres articles de cuisine	61,3	48,4	56,9	38,7	48,5
Appareils ménagers	21,2	11,9	18,0	10,8	14,7
Biens et services d'entretien	115,3	100,5	110,4	64,9	89,6
Autres dépenses assimilées non classées par ailleurs	0,2	-	0,2	0,1	0,1
Total	429,0	326,0	394,0	198,0	304,0
Hygiène et soins médicaux					
Produits et services de toilette et d'hygiène	300,3	195,2	264,0	64,5	172,6
Soins médicaux	570,7	396,8	511,0	189,5	363,4
Total	871,0	592,0	775,0	254,0	536,0
Transport et communication					
Transport privé	298,4	134,2	242,2	96,8	175,5
Transport en commun	325,2	201,3	283,2	149,8	221,8
Communication	207,5	152,0	188,4	18,9	110,4
Migration	1,9	2,5	2,2	0,5	1,3
Total	833,0	490,0	716,0	266,0	509,0

Tableau D 04 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon le milieu de résidence et la nature des biens et services

Produits non alimentaires

(En dirhams : 1998/99)

Nature des biens et services	Milieu de résidence				
	Grandes villes	Moyennes et petites villes	Urbain	Rural	Ensemble
Loisirs et culture					
Biens durables de loisirs et divertissement	4,9	4,6	4,8	0,5	2,8
Autres articles récréatifs	71,3	51,2	64,4	11,4	40,0
Divertissement et culture	215,3	112,6	180,2	26,8	109,6
Enseignement	312,0	167,1	262,3	49,4	164,3
Aide des parents à leurs enfants internes et étudiants	68,5	23,5	53,3	16,9	36,3
Total	672,0	359,0	565,0	105,0	353,0
Autres dépenses de biens et services					
Bijoux et horlogerie	38,0	23,9	33,2	17,1	25,7
Autres articles personnels	13,2	10,3	12,2	2,3	7,6
Assurances	124,0	47,0	97,6	13,0	58,7
Dépenses diverses	270,5	218,5	252,7	143,1	202,4
Dépenses juridiques	3,8	0,2	2,5	0,5	1,6
Tabacs et cigarettes	265,5	202,1	243,8	129,0	191,0
Total	715,0	502,0	642,0	305,0	487,0
Dépenses non destinées à la consommation					
Paiements fiscaux	49,5	24,5	41,2	18,6	30,7
Transferts en espèce	130,0	127,0	129,0	33,2	85,0
Transferts en nature	31,5	49,5	37,8	41,2	39,3
Total	211,0	201,0	208,0	93,0	155,0

Tableau D 05 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nature des biens et services (à deux chiffres)

Produits alimentaires

(En dirhams : 1998/99)

Nature des biens et services	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Céréales et produits à base de céréales	444,4	577,1	675,4	766,8	989,7	690,5
Lait, produits laitiers et oeufs	58,2	111,2	182,4	265,9	573,8	237,2
Corps gras	140,7	191,0	244,1	289,1	418,1	256,5
Viandes	257,7	466,7	673,5	1 029,9	1 935,9	872,5
Poissons	23,0	42,1	69,2	89,9	233,6	91,5
Légumes frais	165,2	236,5	313,1	387,9	575,7	335,6
Légumes secs et en conserve	55,5	83,1	106,0	128,6	192,0	112,9
Fruits	42,4	75,4	117,2	187,6	427,3	169,9
Sucre	89,0	109,7	122,1	137,2	156,6	122,8
Produits sucrés	5,3	6,2	13,6	32,8	90,9	29,7
Thé, café et autres plantes aromatiques	80,1	105,0	135,4	160,0	229,3	141,9
Autres produits alimentaires	37,4	59,6	76,8	83,4	116,7	74,7
Boissons non alcoolisées	2,4	6,7	14,4	37,1	96,7	31,4
Boissons alcoolisées	0,1	0,5	0,4	4,7	45,8	10,2
Aliments et boissons pris à l'extérieur	37,6	87,2	144,7	238,1	466,4	194,7
Total	1 439,0	2 158,0	2 888,3	3 839,0	6 548,5	3 372,0

Tableau D 05 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nature des biens et services (à deux chiffres)

Produits non alimentaires

(En dirhams : 1998/99)

Nature des biens et services	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Habillement						
Vêtements de dessus pour adulte	25,7	56,0	95,5	159,6	458,8	159,0
Vêtements de dessus pour enfants	23,6	38,4	51,0	62,0	120,0	59,0
Couvre-tête	2,1	5,4	6,6	9,8	19,8	8,7
Linge de corps	8,8	19,3	33,1	50,6	145,7	51,3
Tissus d'habillement	0,4	4,5	8,3	14,9	40,9	13,8
Frais de confection	0,6	4,1	10,4	21,5	66,1	20,5
Layette pour bébé	2,0	5,3	5,3	10,9	19,6	8,6
Autres dépenses d'habillement	1,1	2,8	5,6	11,1	48,6	13,8
Chaussures	20,2	43,3	65,8	112,4	240,8	96,3
Total	84,5	179,1	281,6	452,8	1 160,3	431,0
Habitation et dépenses d'énergie						
Loyers et charges	361,0	569,9	779,0	1 097,1	2 309,6	1 023,1
Entretien et réparation	29,7	50,8	74,5	167,3	391,7	142,7
Chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie	204,9	342,7	437,4	584,2	982,0	510,2
Total	595,6	963,4	1 290,9	1 848,6	3 683,3	1 676,0
Equipements ménagers						
Mobilier et linge de maison	16,8	31,8	67,5	125,0	514,6	151,1
Ustensiles et autres articles de cuisine	11,8	26,9	35,0	48,1	121,3	48,5
Appareils ménagers	4,8	7,9	11,3	12,1	37,6	14,7
Biens et services d'entretien	31,7	53,2	75,1	97,4	191,5	89,6
Autres dépenses assimilées non classées par ailleurs	-	-	0,1	0,1	0,4	0,1
Total	65,1	119,8	189,0	282,7	865,4	304,0
Hygiène et soins médicaux						
Produits et services de toilette et d'hygiène	35,0	77,4	132,1	214,1	405,0	172,6
Soins médicaux	59,7	142,2	212,2	401,8	1 001,5	363,4
Total	94,7	219,6	344,3	615,9	1 406,5	536,0
Transport et communication						
Transport privé	13,4	40,7	79,8	150,9	592,2	175,5
Transport en commun	60,2	115,2	175,4	249,3	509,1	221,8
Communication	3,1	20,5	49,1	92,7	386,9	110,4
Migration	0,1	0,7	0,3	2,0	2,9	1,3
Total	76,8	177,1	304,6	494,9	1 491,1	509,0

Tableau D 05 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nature des biens et services (à deux chiffres) (suite)

Produits non alimentaires

(En dirhams : 1998/99)

Nature des biens et services	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Loisirs et culture						
Biens durables de loisirs et divertissement	0,3	0,4	1,2	2,5	9,7	2,8
Autres articles récréatifs	3,2	8,6	14,3	33,2	141,1	40,0
Divertissement et culture	7,3	12,9	31,2	72,3	425,2	109,6
Enseignement	43,0	72,0	103,0	138,0	467,1	164,3
Aide des parents à leurs enfants internes et étudiants	3,5	7,5	7,5	11,8	152,6	36,3
Total	57,3	101,4	157,2	257,8	1 195,7	353,0
Autres dépenses de biens et services						
Bijoux et horlogerie	1,9	3,4	8,0	20,8	95,1	25,7
Autres articles personnels	1,2	2,2	3,4	6,3	25,2	7,6
Assurances	2,9	10,8	30,5	51,3	198,2	58,7
Dépenses diverses	31,4	60,1	92,2	178,3	650,5	202,4
Dépenses juridiques	0,1	0,1	0,2	1,3	6,5	1,6
Tabacs et cigarettes	69,2	118,8	159,1	226,1	382,5	191,0
Total	106,7	195,4	293,4	484,1	1 358,0	487,0
Dépenses non destinées à la consommation						
Paiements fiscaux						
Transferts en espèce	5,7	8,2	18,5	24,4	97,5	30,7
Transferts en nature	9,3	16,6	23,4	52,1	324,0	85,0
Total	11,8	19,4	22,8	35,2	107,7	39,3
	26,8	44,2	64,7	111,7	529,2	155,0

Tableau E 01 : Caractéristiques socio-professionnelles de l'emploi selon le sexe et le milieu de résidence

Ensemble

Indicateurs	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Emploi total (actifs occupés âgés de 15 ans et plus) (en milliers)	6 059	2 950	9 009
Taux de féminisation de l'emploi (en %)	-	32,7	-
Emploi selon l'âge (en %)			
15 - 34 ans	49,9	56,7	52,1
35 - 59 ans	42,4	38,1	41,0
60 ans et plus	7,7	5,2	6,9
Total	100,0	100,0	100,0
Taux d'emploi selon l'âge (en %)			
15 - 24 ans	52,4	30,8	41,4
25 - 34 ans	73,0	31,4	50,7
35 - 44 ans	89,0	36,9	61,2
45 - 59 ans	87,2	31,1	57,8
60 ans et plus	46,8	14,9	30,6
Total	68,3	30,5	48,6
Emploi selon le statut professionnel (en %)			
Salariés	48,0	29,2	41,9
Indépendants et employeurs	33,2	15,9	27,5
Aides familiales et apprentis	17,5	52,7	29,0
Autres situations	1,3	2,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les secteurs d'emploi (en %)			
Secteur public	11,4	7,1	10,0
Entreprises privées	48,2	27,4	41,4
Exploitations agricoles	36,4	56,5	42,9
Autres situations	4,0	9,0	5,7
Total	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les branches d'activité économique (en %)			
Agriculture, forêt et pêche	38,3	57,7	44,6
Industrie (y compris eau, électricité et énergie)	12,6	19,8	15,0
Bâtiments et travaux publics	9,1	0,2	6,2
Commerce	15,8	4,1	12,0
Transports et communications	4,7	0,4	3,3
Réparation	2,4	0,1	1,6
Administration générale et services sociaux fournis à la collectivité	13,9	10,3	12,7
Autres services	3,1	7,3	4,5
Activités mal désignées	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau E 01 : Caractéristiques socio-professionnelles de l'emploi selon le sexe et le milieu de résidence

Urbain

Indicateurs	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Emploi total (actifs occupés âgés de 15 ans et plus) (en milliers)	3 011	1 116	4 127
Taux de féminisation de l'emploi (en %)	-	27,0	-
Emploi selon l'âge (en %)			
15 - 34 ans	46,0	54,0	48,2
35 - 59 ans	48,7	43,1	47,2
60 ans et plus	5,3	2,9	4,6
Total	100,0	100,0	100,0
Taux d'emploi selon l'âge (en %)			
15 - 24 ans	35,5	17,8	26,7
25 - 34 ans	64,9	22,3	42,2
35 - 44 ans	86,3	28,9	55,1
45 - 59 ans	84,3	17,3	48,7
60 ans et plus	32,0	6,0	18,5
Total	59,5	20,1	38,9
Emploi selon le statut professionnel (en %)			
Salariés	65,6	67,7	66,2
Indépendants et employeurs	25,8	17,0	23,4
Aides familiales et apprentis	7,0	12,3	8,3
Autres situations	1,6	3,0	2,1
Total	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les secteurs d'emploi (en %)			
Secteur public	20,3	18,3	19,7
Entreprises privées	71,0	56,9	67,2
Exploitations agricoles	4,0	8,2	5,1
Autres situations	4,7	16,6	8,0
Total	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les branches d'activité économique (en %)			
Agriculture, forêt et pêche	5,3	8,4	6,2
Industrie (y compris eau, électricité et énergie)	21,1	36,8	25,3
Bâtiments et travaux publics	10,5	0,3	7,8
Commerce	23,9	9,0	19,9
Transports et communications	6,8	0,9	5,2
Réparation	4,0	0,2	2,9
Administration générale et services sociaux fournis à la collectivité	23,1	26,2	23,9
Autres services	5,1	17,9	8,6
Activités mal désignées	0,2	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau E 01 : Caractéristiques socio-professionnelles de l'emploi selon le sexe et le milieu de résidence

Rural

Indicateurs	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Emploi total (actifs occupés âgés de 15 ans et plus) (en milliers)	3 048	1 834	4 882
Taux de féminisation de l'emploi (en %)	-	37,6	-
Emploi selon l'âge (en %)			
15 - 34 ans	53,8	58,3	55,5
35 - 59 ans	36,2	35,1	35,8
60 ans et plus	10,0	6,6	8,7
Total	100,0	100,0	100,0
Taux d'emploi selon l'âge (en %)			
15 - 24 ans	72,6	44,5	57,8
25 - 34 ans	86,1	46,0	64,6
35 - 44 ans	93,2	50,8	71,3
45 - 59 ans	91,0	50,4	70,2
60 ans et plus	61,8	24,9	43,5
Total	80,1	44,4	61,5
Emploi selon le statut professionnel (en %)			
Salariés	30,5	5,8	21,2
Indépendants et employeurs	40,5	15,2	31,0
Aides familiales et apprentis	28,0	77,2	46,5
Autres situations	1,0	1,8	1,3
Total	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les secteurs d'emploi (en %)			
Secteur public	2,8	0,3	1,8
Entreprises privées	25,7	9,5	19,6
Exploitations agricoles	68,3	85,8	74,9
Autres situations	3,2	4,4	3,7
Total	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les branches d'activité économique (en %)			
Agriculture, forêt et pêche	70,8	87,7	77,1
Industrie (y compris eau, électricité et énergie)	4,3	9,4	6,3
Bâtiments et travaux publics	7,7	0,1	4,8
Commerce	7,9	1,1	5,4
Transports et communications	2,5	0,1	1,6
Réparation	0,8	0,0	0,5
Administration générale et services sociaux fournis à la collectivité	4,8	0,6	3,2
Autres services	1,1	0,9	1,0
Activités mal désignées	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau E 02 : Caractéristiques socio-professionnelles de l'emploi selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Ensemble

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	1	2	3	4	5	Total
Emploi total (actifs occupés âgés de 15 ans et plus) (en milliers)	1 691	1 779	1 831	1 773	1 635	9 009
Taux de féminisation de l'emploi (en %)	36,5	31,2	32,5	29,6	34,1	32,7
Emploi selon l'âge (en %)						
15 - 34 ans	56,9	54,6	52,9	52,5	44,6	52,1
35 - 59 ans	37,9	38,6	39,4	39,1	49,1	41,0
60 ans et plus	5,2	6,8	7,7	8,4	6,3	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'emploi selon l'âge (en %)						
15 - 24 ans	51,2	47,5	41,5	35,2	31,4	41,4
25 - 34 ans	58,2	53,0	51,1	47,1	48,0	50,7
35 - 44 ans	63,8	60,4	58,7	57,4	65,3	61,2
45 - 59 ans	64,7	60,3	59,6	50,4	56,1	57,8
60 ans et plus	31,5	33,3	37,5	29,7	23,9	30,6
Total	55,2	51,5	49,2	43,6	45,6	48,6
Emploi selon le statut professionnel (en %)						
Salariés	29,5	33,5	37,5	45,3	61,3	41,8
Indépendants et employeurs	27,5	30,2	29,1	28,0	23,2	27,5
Aides familiales et apprentis	42,2	35,2	31,2	24,9	13,4	29,0
Autres situations	0,8	1,1	2,2	1,8	2,1	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les secteurs d'emploi (en %)						
Secteur public	1,1	3,2	4,8	11,0	28,2	10,0
Entreprises privées	26,8	36,1	45,4	49,0	48,3	41,4
Exploitations agricoles	67,3	55,2	45,1	34,5	16,0	42,9
Autres situations	4,8	5,5	4,7	5,5	7,5	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les branches d'activité économique (en %)						
Agriculture, forêt et pêche	70,5	56,8	46,4	35,6	17,4	44,6
Industrie (y compris eau, électricité et énergie)	8,7	11,9	16,2	18,8	18,5	15,0
Bâtiments et travaux publics	7,6	7,3	7,3	5,3	3,6	6,2
Commerce	6,4	10,2	13,3	14,8	14,7	12,0
Transports et communications	1,6	2,6	3,4	4,3	4,3	3,3
Réparation	0,3	2,0	1,7	2,0	1,9	1,6
Administration générale et services sociaux fournis à la collectivité	3,5	5,8	8,7	14,1	29,8	12,7
Autres services	1,2	3,3	2,9	4,9	9,6	4,5
Activités mal désignées	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ 1 : Moins de 3 404 DH

2 : De 3 404 DH à moins de 4 912 DH

3 : De 4 912 DH à moins de 6 805 DH

4 : De 6 805 DH à moins de 10 329 DH

5 : 10 329 DH et plus

Tableau E 02 : Caractéristiques socio-professionnelles de l'emploi selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Urbain

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Total
Emploi total (actifs occupés âgés de 15 ans et plus) (en milliers)	237	550	798	978	1 564	4 127
Taux de féminisation de l'emploi (en %)	24,4	21,4	24,0	22,8	33,6	27,0
Emploi selon l'âge (en %)						
15 - 34 ans	58,3	50,9	48,9	51,0	43,5	48,2
35 - 59 ans	39,1	45,0	46,0	42,8	52,5	47,2
60 ans et plus	2,6	4,1	5,1	6,2	4,0	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'emploi selon l'âge (en %)						
15 - 24 ans	30,7	30,0	27,2	23,6	26,2	26,7
25 - 34 ans	39,2	39,3	39,4	40,5	46,5	42,2
35 - 44 ans	38,7	46,0	52,5	52,7	64,5	55,1
45 - 59 ans	46,1	49,5	48,2	40,2	54,3	48,7
60 ans et plus	13,2	16,5	23,5	19,7	16,5	18,5
Total	35,1	37,0	38,1	35,5	43,3	38,9
Emploi selon le statut professionnel (en %)						
Salariés	63,6	62,7	61,2	65,7	70,7	66,2
Indépendants et employeurs	26,2	27,4	25,2	24,3	20,2	23,4
Aides familiales et apprentis	9,3	8,5	11,0	8,1	6,9	8,3
Autres situations	0,9	1,4	2,6	1,9	2,2	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les secteurs d'emploi (en %)						
Secteur public	4,5	8,0	9,1	17,6	33,0	19,7
Entreprises privées	77,4	76,2	76,0	72,2	54,7	67,2
Exploitations agricoles	6,2	5,8	8,4	3,5	4,1	5,1
Autres situations	11,9	10,0	6,5	6,7	8,2	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les branches d'activité économique (en %)						
Agriculture, forêt et pêche	8,9	7,1	9,2	4,2	5,1	6,2
Industrie (y compris eau, électricité et énergie)	28,2	26,6	27,4	28,5	21,3	25,3
Bâtiments et travaux publics	16,3	13,3	10,9	6,6	3,7	7,8
Commerce	21,4	21,8	22,0	22,2	16,4	19,9
Transports et communications	4,4	5,6	5,6	5,6	4,8	5,2
Réparation	1,8	4,4	3,3	3,4	2,1	2,9
Administration générale et services sociaux fournis à la collectivité	13,8	12,3	16,3	22,0	34,7	23,9
Autres services	4,1	8,6	5,1	7,5	11,7	8,6
Activités mal désignées	1,1	0,3	0,2	0,0	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau E 02 : Caractéristiques socio-professionnelles de l'emploi selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Rural

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Total
Emploi total (actifs occupés âgés de 15 ans et plus) (en milliers)	1 454	1 229	1 033	795	371	4 882
Taux de féminisation de l'emploi (en %)	38,4	35,6	39,0	37,9	36,1	37,6
Emploi selon l'âge (en %)						
15 - 34 ans	56,7	56,2	56,0	54,4	49,2	55,5
35 - 59 ans	37,8	35,8	34,3	34,6	34,8	35,8
60 ans et plus	5,5	8,0	9,7	11,0	16,0	8,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'emploi selon l'âge (en %)						
15 - 24 ans	57,0	59,5	58,5	56,3	57,3	57,8
25 - 34 ans	64,3	64,2	67,8	64,8	58,3	64,6
35 - 44 ans	71,2	73,7	69,4	69,4	72,0	71,3
45 - 59 ans	69,2	68,5	73,8	70,3	66,8	70,2
60 ans et plus	35,3	43,6	49,2	45,7	45,5	43,5
Total	60,8	62,3	63,5	60,7	58,6	61,5
Emploi selon le statut professionnel (en %)						
Salariés	23,9	20,4	19,1	20,2	21,5	21,2
Indépendants et employeurs	27,7	31,5	32,1	32,6	35,8	31,0
Aides familiales et apprentis	47,5	47,2	46,9	45,5	40,7	46,5
Autres situations	0,9	0,9	1,9	1,7	2,0	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les secteurs d'emploi (en %)						
Secteur public	0,6	1,1	1,3	2,9	8,1	1,8
Entreprises privées	18,5	18,2	21,7	20,3	21,2	19,6
Exploitations agricoles	77,2	77,4	73,5	72,5	66,1	74,9
Autres situations	3,7	3,3	3,5	4,3	4,6	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi selon les branches d'activité économique (en %)						
Agriculture, forêt et pêche	80,5	79,1	75,2	74,1	69,1	77,1
Industrie (y compris eau, électricité et énergie)	5,6	5,4	7,5	6,8	6,8	6,3
Bâtiments et travaux publics	6,2	4,7	4,5	3,8	3,2	4,8
Commerce	3,9	4,9	6,6	5,8	7,6	5,4
Transports et communications	1,1	1,2	1,7	2,7	2,1	1,6
Réparation	0,1	0,9	0,5	0,3	1,1	0,5
Administration générale et services sociaux fournis à la collectivité	1,8	2,8	2,9	4,4	9,0	3,2
Autres services	0,7	0,9	1,1	1,6	1,1	1,0
Activités mal désignées	0,1	0,1	0,0	0,5	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TROISIEME PARTIE

ANNEXES METHODOLOGIQUES

ANNEXE I

ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ENQUETE SUR LES NIVEAUX DE VIE DES MENAGES 1998/1999

Les enquêtes sur les niveaux de vie des ménages sont des instruments d'observation puissants permettant de décrire la situation socio-économique globale des divers groupes sociaux, de faire les liens entre les différents domaines des conditions de vie et d'évaluer les progrès réalisés en matière d'amélioration des niveaux de vie des différentes couches de la population.

L'étude séparée des différents aspects des conditions de vie, ne permet pas de saisir totalement la complexité afférente aux changements de la société et de mettre en évidence les nombreuses interdépendances qui lient les diverses dimensions sociales et économiques.

Aussi, la conception de ces enquêtes privilégie l'étude des interdépendances entre les diverses dimensions des niveaux de vie du fait que toute action économique ou sociale engendre, non seulement, des conséquences directes dans son propre champ d'intervention, mais provoque également des effets multiples dans d'autres domaines des conditions de vie.

La dernière opération sur les niveaux de vie des ménages, réalisée en 1990/91, a fourni une masse de données extrêmement pertinente et l'utilisation qui en a été faite est non moins importante. Cependant, compte tenu des différents changements socio-économiques qu'a connus le pays depuis cette date, les données disponibles ne reflètent plus la réalité actuelle. D'où la nécessité d'effectuer une nouvelle enquête à l'échelle nationale en vue d'actualiser les données disponibles et de mettre à jour certains indicateurs socio-économiques .

Devant ce besoin, une nouvelle enquête sur les niveaux de vie des ménages (ENNVVM 1998-1999) a été menée du 12 Février 1998 au 11 Février 1999. Les principaux éléments de base se rapportant à la conception, à la méthodologie et à l'exécution de cette opération sont présentés ci-après.

1. OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Le but principal de l'enquête est de recueillir des informations fournissant une description détaillée des niveaux de vie ainsi qu'une base de données indispensable pour aider à définir et à évaluer les programmes sociaux permettant une meilleure insertion sociale des ménages à revenu modeste dans le processus de développement.

Il s'agit notamment :

i/ de fournir une base de données sur l'accès de la population aux services sociaux de base (alphabétisation, éducation, santé, logement,.....) ;

ii/ d'identifier et d'analyser les caractéristiques des groupes sociaux les plus vulnérables et vers lesquels l'assistance sociale de l'Etat doit s'orienter ;

iii/ d'étudier l'environnement socio-économique des ménages par l'examen de l'utilisation des services communautaires et sociaux mis à la disposition de la population et les effets sur son bien être ;

iv/ de produire et d'actualiser une série d'indicateurs socio-économiques, tant quantitatifs que qualitatifs, permettant aux divers organismes et départements ministériels de prendre des décisions fondées sur des données sûres ;

v/ de saisir l'ampleur des inégalités entre les différents groupes sociaux et les diverses régions du pays ;

vi/ d'obtenir des données intégrées sur un grand nombre de variables pour faire ressortir les liens existant entre les différents déterminants démographiques et socio-économiques du niveau de vie.

2. QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE

L'enquête sur les niveaux de vie des ménages complète les données sociales, démographiques et économiques existantes et sert de base statistique pour définir les grands axes d'une stratégie sociale au Maroc et évaluer les politiques destinées à améliorer les conditions de vie de la population.

Pour cette enquête, trois types de questionnaires sont utilisés :

2.1 Questionnaire principal sur les ménages : Son objectif est de recueillir à la fois des données relatives aux variables intéressant aussi bien les individus (caractéristiques démographiques, scolarité, santé, emploi....) que les ménages (exploitation agricole, revenu,.....).

Ce questionnaire comporte plusieurs modules dont chacun peut, à lui seul, faire l'objet d'une enquête à part. Compte tenu du caractère multidimensionnel de l'approche préconisée, cette enquête a touché tous les aspects ayant trait aux conditions de vie de la population.

Les modules du questionnaire principal sont les suivants²⁷ :

- Caractéristiques démographiques des membres des ménages ;
- Mobilité sociale ;
- Habitat ;
- Consommation et dépenses d'énergie ;
- Education ;
- Santé ;
- Emploi ;
- Biens durables possédés ;
- Moyens de transport possédés ;
- Migration ;
- Fécondité, planning familial, nutrition des enfants ;
- Emprunts et placements ;
- Transferts entre ménages ;
- Emploi indépendant non agricole ;
- Activités agro-pastorales ;
- Anthropométrie (Poids et taille des membres du ménage) ;
- Identification des priorités vis à vis des infrastructures sociales de base ;
- Caractéristiques des ordinateurs possédés par le ménage.

2.2 Questionnaire sur les dépenses²⁸ :

L'objet de ce questionnaire est de collecter des informations se rapportant aux dépenses alimentaires des ménages et à toutes les autres dépenses non relevées au niveau du questionnaire principal.

2.3 Questionnaires communautaires²⁹ :

Ces questionnaires ont pour objet la collecte de données sur les équipements collectifs disponibles et le degré d'accès de la population à ces équipements. Les "variables communautaires", définies à un niveau d'agrégation plus élevé que celui de l'individu ou du ménage, sont aussi des déterminants, non moins importants, des conditions de vie de la population. La connaissance de ces variables communautaires est nécessaire pour mieux expliquer les comportements individuels.

²⁷ . Cf. sous-annexe 1 : le détail des modules abordés par le questionnaire-ménage

²⁸ Cf. sous-annexe 2 : le contenu du questionnaire sur les dépenses .

²⁹ Cf. sous-annexe 3 : les questionnaires communautaires utilisés dans le cadre de l'enquête .

3. ECHANTILLONNAGE

3.1 Champ de l'enquête : L'enquête sur les niveaux de vie porte sur l'ensemble du territoire national et intéresse les ménages de toutes les tailles et les différents groupes socio-économiques. Toutefois, les ménages collectifs³⁰ ont été exclus du champ de l'enquête.

3.2 Unité d'observation : L'unité d'observation retenue pour l'enquête n'est autre que le ménage. Celui-ci est défini comme un groupe de personnes, parentes ou non, qui dorment habituellement dans une même résidence principale, et dans une mesure plus ou moins grande, pourvoient en commun aux besoins essentiels de leur existence.

3.3 Plan de sondage : La réussite d'une enquête telle que l'étude sur les niveaux de vie des ménages nécessite, entre autres, le choix d'un échantillon de ménages permettant de fournir des estimations fiables des indicateurs socio-économiques de la population. Cette tâche a été facilitée par la disponibilité de l'échantillon-maître qui, constitue un support avantageux pour l'élaboration des plans de sondage des enquêtes auprès des ménages.

L'échantillon-maître désigne un ensemble d'unités primaires(UP) définies sur un mode aréolaire. Des sous-échantillons sont sélectionnés au sein de cet ensemble pour les besoins de toutes les enquêtes post-censitaires menées auprès des ménages. Les données statistiques et cartographiques fournies par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1994 ont servi de base à l'élaboration de cet échantillon-maître.

Pour la réalisation de l'enquête sur les niveaux de vie des ménages, un plan de sondage stratifié à deux degrés est adopté. Il s'articule autour des points suivants :

3.3.1 Taille de l'échantillon : Tenant compte des moyens humains et matériels mobilisés, des objectifs de l'enquête, et de la lourdeur des questionnaires, un échantillon de 5 184 ménages, représentant les diverses couches sociales et régions du pays, a été observé. Cette taille est suffisante pour donner des estimations fiables des caractéristiques recherchées au niveau national (urbain et rural).

Cette taille de l'échantillon permet également de contrôler et de minimiser les erreurs d'observation qui affectent généralement les enquêtes statistiques et qui peuvent s'introduire à toutes les étapes d'exécution : collecte des données, chiffrement, saisie des données, etc.... Cet échantillon offre également la possibilité de fournir les résultats de l'étude dans des délais raisonnables.

³⁰ Ménages pour lesquels la satisfaction de certains besoins essentiels relève d'une administration publique ou non publique.

3.3.2 Premier degré de sondage : Partant des considérations sus-mentionnées et de la taille de l'échantillon retenue, un ensemble de 432 UP a été sélectionné parmi les 1500 UP constituant l'échantillon-maître. Le tirage de cet échantillon a été fait en respectant les principes de sondage utilisés dans le cadre de l'échantillon-maître : stratification, paramètres de base, etc...

3.3.3 Deuxième degré de sondage : Le deuxième degré de sondage est le ménage. Au niveau de chaque unité primaire échantillon, 12 ménages sont sélectionnés avec un tirage à probabilités égales. Le mode de tirage adopté diffère d'un milieu à l'autre. En milieu urbain, c'est un tirage systématique à probabilités égales.

En milieu rural, deux cas se présentent :

i/ Cas du douar regroupé : la méthode de tirage est similaire à celle préconisée en milieu urbain.

ii/ Cas du douar dispersé : des grappes de 12 ménages sont constituées pour en tirer une par UP et ce, en vue de minimiser les déplacements entre les ménages de l'échantillon.

4. COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN

Pour une enquête complexe et délicate comme celle sur le niveau de vie, l'organisation des travaux sur le terrain conditionne pour beaucoup la réussite de l'opération. Toute défaillance du personnel de collecte des données dans l'exécution de son planning porte atteinte au bon déroulement de l'enquête.

4.1 Méthode d'entrevue : La méthode d'observation reste tributaire dans une large mesure des moyens humains et matériels mobilisés. Les ménages de l'échantillon sont observés en un seul passage durant une semaine-enquête.

La durée de visite pour chaque ménage de l'échantillon est fixée à une semaine d'enquête (10 jours) programmée comme suit :

1er jour : Contact avec le ménage à enquêter, explication des objectifs et sensibilisation du ménage sur l'intérêt de l'opération.

Du 2ème jour au 8ème jour : Remplissage des questionnaires.

9ème et 10 jour : Contrôle des questionnaires et déplacement entre les zones d'enquête.

Le planning de travail de l'enquêteur comprend une partie fixe, qui consiste à relever quotidiennement toutes les acquisitions des membres du ménage, et une partie variable pour laquelle, il est amené à étudier tous les autres thèmes se rapportant aux différents aspects du niveau de vie. Le planning détaillé de la visite de l'enquêteur est mentionné en sous-annexe4.

Pour les ménages acceptant de collaborer, des "aides-mémoires" sont mis à leur disposition afin qu'ils y reportent quotidiennement leurs acquisitions courantes durant la "semaine-enquête". Ainsi, chaque équipe formée de trois enquêteurs et un contrôleur travaille dans une unité primaire pendant une "semaine-enquête". L'enquêteur observe quotidiennement, pendant 8 jours, quatre ménages-échantillon.

4.2 Durée d'exécution des travaux sur le terrain : Pour tenir compte des effets des fluctuations saisonnières sur certaines variables observées, particulièrement les dépenses et le revenu, la durée d'exécution de l'enquête a été étalée sur une année entière.

L'échantillonnage se fait donc dans le temps et dans l'espace. Pour que cela soit possible, les ménages de l'échantillon doivent être également répartis sur l'ensemble de l'année. Cette répartition dans le temps de l'échantillon exige qu'à chaque moment, les ménages choisis représentent les diverses catégories et régions du pays.

4.3 Formation du personnel de l'enquête : Le personnel sélectionné pour l'exécution des travaux de terrain de cette opération se compose d'agents et de techniciens expérimentés relevant du Ministère de la Prévision Economique et du Plan. Le choix de ce personnel a été opéré parmi les agents ayant déjà participé aux enquêtes similaires menées par la Direction de la Statistique. La formation du personnel ainsi choisi a été organisée en deux étapes :

i/ formation des formateurs (superviseurs régionaux) à la Direction de la Statistique. Cette formation a été assurée par l'équipe centrale pendant une durée de trois semaines ;

ii/ formation des enquêteurs et contrôleurs au niveau des délégations régionales. Cette formation a été dispensée par les superviseurs régionaux pendant une durée de cinq semaines.

Cette formation théorique a été suivie d'une formation pratique portant sur le remplissage des questionnaires (test blanc). Ce test a duré dix jours et a concerné l'ensemble du dispositif de l'enquête (collecte des données, mesures anthropométriques, chiffrement, cohérence des réponses).

5. EXECUTION DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN

5.1 Sensibilisation des ménages enquêtés :

Les ménages de l'échantillon ont adopté un comportement très satisfaisant à l'égard de cette enquête et leur entière collaboration a été d'un grand apport quant au respect des normes et des plannings pré-établis. La campagne de sensibilisation adoptée pour cette opération a consisté en la réalisation des actions suivantes :

- passage d'un spot publicitaire télévisé sur les deux chaînes nationales. La conception de ce spot a été réalisée par une agence spécialisée en communication ;

- réalisation d'émissions audio-visuelles consacrées exclusivement à la portée de cette opération ;
- annonce du lancement de l'enquête et présentation de sa méthodologie par des responsables de la Direction de la Statistique et ce, au niveau des différents organes audio-visuels et de la presse nationale ;
- publication d'articles sur l'enquête par les différents organes de la presse nationale (intérêt de l'enquête, objectifs, méthodes utilisées et résultats attendus) ;
- réalisation d'un dépliant donnant un aperçu sur les principales caractéristiques de cette enquête et des réponses aux questions qui peuvent être posées par les ménages. Ce dépliant a été distribué à tous les ménages constituant l'échantillon de l'enquête ;
- envoi d'une lettre au Ministre d'Etat à l'Intérieur lui demandant d'assurer la collaboration des autorités locales dont les zones d'enquête sont de leur compétence.

L'ensemble des actions entreprises dans le cadre de cette campagne a permis d'informer la population sur les conditions de déroulement de l'enquête, de sensibiliser le citoyen sur l'importance de l'opération, de dissiper ses craintes en le rassurant de la démarche de l'enquête (confidentialité des renseignements, anonymat des personnes ...) et de son utilisation; ce qui est de nature à l'inciter à mieux collaborer.

Les analyses de cohérence des données recueillies sont satisfaisantes et témoignent de l'effort appréciable fourni aussi bien par le personnel de collecte que par les ménages enquêtés.

5.2 Collecte des données sur le terrain : L'enquête a été dirigée par la Direction de la Statistique avec cependant une décentralisation au niveau des travaux de collecte des données et de chiffrage des questions nécessitant le retour à des nomenclatures. Ainsi, chacune des Délégations Régionales s'est chargée de l'exécution de l'enquête dans les zones de l'échantillon se trouvant dans son champ territorial.

Les travaux de collecte des données sur le terrain ont débuté le 12 Février 1998 et se sont achevés le 11 Février 1999.

Les moyens humains (y compris la réserve) et matériels mobilisés pour l'exécution de cette opération se composent de : 12 superviseurs, 36 contrôleurs, 108 enquêteurs, 26 chauffeurs et 26 véhicules.

6. SAISIE, APUREMENT ET EXPLOITATION DES DONNEES

Toute opération statistique passe généralement par plusieurs étapes : phase conceptuelle et méthodologique, phase de collecte des données et phase de saisie, d'apurement, d'exploitation et de diffusion des résultats.

L'enquête sur les niveaux de vie des ménages a été conçue de manière à intégrer toutes ces étapes et de les mener en parallèle afin de réduire les délais d'exploitation et de diffusion des premiers résultats.

Dans ce cadre, les Délégations Régionales ont été chargées de la collecte des données sur le terrain et de la codification des réponses aux questions nécessitant le retour à des nomenclatures. La phase de saisie a été centralisée au niveau de la Direction de la Statistique.

Un programme de saisie a été élaboré pour saisir les données de l'enquête. Celui-ci comporte un programme de contrôle qui effectue une vérification automatique au fur et à mesure que les informations sont enregistrées.

Par ailleurs, la phase d'apurement des fichiers de l'enquête a nécessité l'élaboration d'un programme spécial de contrôle de cohérence des données qui s'articule autour des points suivants :

- Contrôle des identifiants (code géographique) ;
- Contrôle d'exhaustivité des UP enquêtées ;
- Couplage des différents fichiers ;
- Contrôle de présence des cartes obligatoires ;
- Contrôle de présence des membres du ménage ;
- Contrôle par retour aux documents de base ;
- Contrôle du questionnaire sur les dépenses ;
- Phase de correction automatique.

Ces différents programmes de contrôle sont lancés un à un par menu ou groupés de manière fonctionnelle dans des procédures spécifiées. En raison de la correction interactive qu'ils doivent subir, les fichiers des données sont tous convertis dès le début de cette phase dans le poste de travail où il est procédé aux redressements prévus au niveau de l'organisation des procédures arrêtées.

Les cadres ayant assuré la correction interactive des différents fichiers ont bénéficié d'une formation et de tests pratiques sur les techniques utilisées pour le contrôle de cohérence des données.

ANNEXE 2

CONCEPTS, DEFINITIONS ET METHODES

La lecture objective des résultats d'une enquête statistique requiert une connaissance précise des conditions de remplissage des questionnaires, des définitions et concepts de base, des méthodes utilisées pour la collecte de données ainsi que des classifications adoptées au moment de l'exploitation des données recueillies.

1. DEMOGRAPHIE

1.1 Ménage : Un ménage est un groupe de personnes, parentes ou non, qui dorment habituellement dans une même résidence principale et, dans une mesure plus ou moins grande, pourvoient en commun aux besoins essentiels de leur existence (dépenses pour se loger, se nourrir, s'habiller et se soigner essentiellement).

Le ménage peut être un ménage d'une seule personne (ménage individuel) ou multiple (composé de plusieurs personnes).

Il est à noter que la façon dont les membres d'un ménage multiple mettent en commun leurs revenus et leurs dépenses peut varier d'un ménage à l'autre.

Un ménage peut occuper :

- Un (ou une partie du) logement ;
- Plusieurs logements ;
- Une chambre dans un hôtel, "fendak", ou une institution assimilée ;
- Un logement à usage professionnel : cas d'un commerçant qui réside dans sa boutique;
- Un logement dans un établissement : entreprise, école, administration, etc...

1.2 Résidence principale : C'est une unité d'habitation (une pièce ou plusieurs pièces, un logement, etc...) occupée par le ménage en tant que résidence habituelle. Un ménage ne peut avoir plus d'une résidence principale.

On entend par "occupe habituellement une résidence principale" le fait d'y habiter ou d'avoir l'intention de s'y installer pour une durée égale ou supérieure à six mois.

Par conséquent, ne sera pas considérée, comme "résidente", toute personne :

i/ qui réside dans un établissement destiné aux ménages collectifs depuis six mois et plus, même si elle se trouve avec le ménage interviewé au moment de l'enquête ;

ii/ de passage : visiteur, invité, bonne ne passant pas la nuit chez le ménage.

1.3 Résidence secondaire : C'est une unité d'habitation d'un ménage qui est mise à sa disposition à n'importe quel moment de l'année et qui n'est (ou ne peut-être) utilisée que durant des vacances, des congés, des week-ends, etc... par les membres de ce ménage propriétaire.

1.4 Membre du ménage : Est considérée, comme membre du ménage, toute personne, qui au moment de l'enquête, satisfait aux conditions suivantes :

- i/ sa résidence principale est celle du ménage enquêté ;
- ii/ elle dépend économiquement du ménage, c'est-à-dire que les dépenses effectuées pour ses besoins alimentaires et non alimentaires vitaux sont communes avec celles du ménage.

Un membre du ménage peut être :

- i/ présent : s'il se trouve dans sa résidence principale au moment de l'enquête.
- ii/ temporairement absent : s'il est absent de sa résidence principale pour une durée inférieure à six mois.

Il est à noter que :

- i/ un pensionnaire (personne logée et prenant au moins le déjeuner ou le dîner avec le ménage) est pris comme membre du ménage.
- ii/ un domestique logé et prenant ses repas avec un ménage fait partie du ménage.
- iii/ les personnes, se trouvant au moment de l'enquête, dans les établissements de la population comptée à part et comptant s'absenter pour une durée inférieure à six mois, sont également prises pour membres absents du ménage.
- iv/ les élèves et étudiants absents au moment de l'enquête, mais qui se trouvent dans des internats ou cités universitaires sont considérés comme membres du ménage.

1.5 Chef du ménage : Est "chef de ménage" (C.M.), toute personne qui est considérée par les membres du ménage comme tel, qui participe généralement pour la plus grande part aux dépenses du ménage (soutien économique) et qui a généralement la responsabilité de la gestion de ses dépenses.

1.6 Age : Il s'agit de l'âge compté en années révolues correspondant à l'âge atteint au dernier anniversaire précédant la date de l'enquête.

1.7 Etat matrimonial : C'est l'état matrimonial au sens juridique du terme, c'est à dire la position des personnes vis-à-vis des lois régissant le mariage. Une personne peut être classée soit :

- i/ célibataire : personne n'ayant jamais été mariée. Les personnes en période de fiançailles ne sont considérées mariées qu'après établissement de l'acte de mariage.

ii/ marié(e) en situation de monogamie : personne mariée légalement à une seule femme, même si le mariage n'est pas encore consommé.

iii/ marié en situation de polygamie : personne (de sexe masculin) mariée légalement à plus d'une femme. Les épouses peuvent cohabiter avec le mari ou non.

iv/ divorcé (e) : personne dont la cause de rupture de son dernier mariage est le "divorce légal".

v/ veuf (ve) : personne dont le conjoint de son dernier mariage est mort.

2. HABITAT

2.1 Logement : Le logement est un local formé par une ou plusieurs pièces d'habitation et possédant une (ou plusieurs) entrée(s) directe(s). Est considérée directe toute entrée donnant sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un "derb", un terrain vague,...etc.

En définitive, toute pièce (ou ensemble de pièces) dont les occupants peuvent entrer directement chez eux sans traverser l'espace occupé individuellement par un autre ménage, est considérée comme un logement.

La partie habitée d'un établissement industriel ou commercial (arrière boutique, par exemple) est considérée comme logement, même si elle n'était pas à l'origine construite pour l'usage d'habitation. Aussi, un garage utilisé comme habitation est un logement. De même, un logement, utilisé à la fois pour l'habitation et pour les usages professionnels, est considéré comme une unité d'habitation.

2.2 Type de logement : Les modalités suivantes sont distinguées.

i/ villa : c'est la villa (ou niveau de villa) au sens courant du terme, c'est-à-dire une unité d'habitation construite d'un seul tenant, isolée au point de vue structure du plan, composée au plus de deux logements et deux niveaux, avec éventuellement un jardin.

ii/ appartement dans un immeuble : c'est un logement dans un immeuble au sens courant du terme. Est considérée, comme immeuble, toute construction destinée à l'habitation collective (plusieurs résidents) et ayant au moins trois logements. Les locaux à usage professionnel se trouvant au rez-de-chaussée n'entrent pas en ligne de compte.

iii/ maison marocaine traditionnelle : ce type de maisons est généralement répandu dans les anciennes médinas. Elle est constituée d'une cour centrale à l'intérieur entourée de chambres d'habitation.

iv/ maison marocaine moderne : construction d'une structure individualisée à un ou plusieurs étages servant en général à l'habitation. Cette structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble, ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle.

v/ chambre dans un établissement (lieu non destiné initialement à l'habitat) : c'est une chambre à l'intérieur d'un établissement (hôtel, usine, mosquée, école,...) utilisée pour l'habitation au moment de l'enquête.

vi/ baraque/habitat sommaire : c'est une construction faite généralement à partir de matériaux de récupération (bois, zinc, roseaux,...). Ce type de construction est généralement localisé dans les zones périphériques urbaines ou dans les bidonvilles.

vii/ maison rurale en pisé, pierres sèches, pierres couvertes de boue. C'est une construction qui se caractérise par :

- une maçonnerie faite de terre argileuse, délayée avec des cailloux et de la paille (maison en pisé) ;
- des pierres sous formes différentes sans ciment ;
- des pierres couvertes de boue.

viii/ maison rurale en dur : c'est une unité d'habitation, construite d'un seul tenant, faite en maçonnerie à architecture traditionnelle en général.

ix/ autres : ce sont tous les cas différents de ceux cités précédemment (nouala, tente...).

2.3 Statut d'occupation : Les modalités suivantes sont distinguées :

i/ propriétaire : tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient.

ii/ accédant à la propriété : si le ménage est en train de rembourser le crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour accéder à la propriété.

iii/ locataire : tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot "locataire" signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.

iv/ locataire disposant du pas-de-porte : tout locataire qui avance une somme d'argent au début de son contrat de bail, pour avoir accès à la location du logement où il réside. Le loyer payé reste relativement modéré par rapport au prix courant sur le marché locatif.

v/ hypothèque : si le ménage occupe un logement hypothéqué par son propriétaire pour une période donnée, contre la mise à la disposition du propriétaire d'une somme d'argent pendant une période déterminée. Certains ménages occupant les logements hypothéqués paient également un loyer qui est assez bas comparativement aux prix pratiqués sur les marchés locatifs.

vi/ logement de fonction : c'est un logement mis gratuitement (ou contre un loyer modique) à la disposition d'un membre du ménage par des organismes employeurs privés ou publics.

v/ logé gratuitement : c'est un ménage qui habite, un logement ne lui appartenant pas, sans payer de loyer.

vi/ autres : ce sont tous les cas différents de ceux cités précédemment.

2.4 Mode d'acquisition du logement : Il s'agit de relever le mode par le biais duquel le ménage propriétaire a accédé à la propriété de sa résidence principale. Les modalités suivantes sont distinguées :

i/ hérité : si le ménage propriétaire a acquis son logement de résidence par héritage.

ii/ construit par fonds propres : si le ménage propriétaire a procédé lui-même à la construction de son logement de résidence par ses fonds propres.

iii/ construit par fonds propres et prêts : si le ménage propriétaire a procédé lui-même à la construction de son logement de résidence, en partie par ses fonds propres et en partie par des prêts. Ces derniers sont généralement octroyés par une banque, par l'organisme employeur, par la famille, ou par des personnes sans lien.

iv/ acheté par fonds propres : si le ménage propriétaire a acheté son logement de résidence par ses propres fonds.

v/ acheté par fonds propres et prêts : si le ménage propriétaire a acheté son logement de résidence par ses fonds propres (épargne) et par des prêts octroyés par une banque, par l'organisme employeur, par la famille ou par une personne sans lien de parenté.

vi/ autres : ce sont tous les cas différents de ceux cités précédemment.

2.5 Cuisine : C'est une pièce où le ménage prépare sa nourriture et fait sa vaisselle. Si le ménage prépare ses repas dans une pièce d'habitation, on considère que ce dernier ne possède pas de cuisine. Un ménage n'est donc considéré comme ayant une cuisine que s'il dispose d'une pièce indépendante réservée uniquement pour la préparation de ses repas et le lavage de sa vaisselle.

2.6 Assainissement liquide : Il s'agit d'examiner comment les ménages évacuent les eaux usées. On distingue généralement les moyens suivants :

i/ réseau d'égout : si la toilette est raccordée au système de canalisation d'égout.

ii/ fosse sceptique : si la toilette est raccordée à un système d'évacuation que le ménage procède périodiquement à son vidange.

iii/ fosse d'aisance, latrines : si la toilette a un trou qui se vide par infiltration dans le sol, ou dans la nature.

iv/ jetées dans la nature : si le ménage jette directement dans la nature ses eaux usées.

2.7 Assainissement solide : Il s'agit de dégager les moyens utilisés par les ménages pour se débarrasser de leurs ordures ménagères. On distingue les modalités suivantes :

i/ poubelle communale : c'est une poubelle métallique installée aux différents coins des rues et des avenues des villes et mise à la disposition des ménages pour y verser leurs ordures. L'emplacement de ces poubelles par les services de la commune s'opère généralement en fonction de la densité de la population résidente.

ii/ ramassage direct par le camion municipal: si le ménage attend le passage du camion destiné au ramassage direct des ordures.

iii/ jetées dans la nature : les ordures ménagères sont versées directement dans la nature.

iv/ autres : si le ménage recourt à un procédé différent des modes cités plus haut pour se débarrasser de ses ordures.

2.8 Source d'approvisionnement en eau potable : Il s'agit des sources utilisées par les ménages pour s'approvisionner en eau pour la boisson, quelle que soit la source d'eau ou la méthode d'extraction.

Les sources d'eau suivantes ont été distinguées :

i/ raccordement au réseau (ou branchement individuel) : c'est le cas des ménages dont les habitations sont raccordées au réseau d'eau communal par le biais d'une canalisation intérieure (robinets) et dont la consommation d'eau est payée à une société, à une régie ou à une collectivité locale.

ii/ point d'eau public : il s'agit des sources suivantes fournissant de l'eau partagée collectivement par les usagers :

- * bornes fontaines (gratuites ou payantes) ;
- * point d'eau collectif aménagé ;
- * "méfia" collectif ;
- * "méfia" privé ;
- * puit collectif non aménagé ;
- * puit privé ;
- * oued ;
- * "segua" ;
- * vendeur d'eau ;
- * camion citerne.

3. SANTE

L'état de santé de la population constitue un facteur important de la mesure de son niveau de vie. L'information statistique, récente et fiable, constitue l'un des éléments indispensables pour cerner les problèmes sanitaires actuels, les moyens à mettre en oeuvre pour les résoudre, et la politique à suivre pour améliorer les conditions sanitaires de la population.

Partant de ces considérations, et dans le but de fournir une base de données assez complète sur le niveau de vie, l'enquête se propose d'étudier, entre autres, l'état de la morbidité déclarée par la population et les demandes de soins de santé.

La section santé vise principalement à collecter des données permettant de saisir :

- Le niveau de la morbidité et la demande de soins de santé.
- L'évaluation de la couverture médico-sanitaire : (recours aux organismes publics de prévoyance sociale et assurances privées).
- L'étude de l'état vaccinal des enfants âgés de moins de 2 ans.
- Les dépenses consacrées par les ménages aux soins médicaux (consultations, achats de médicaments, hospitalisations,...).

3.1 Maladie ou blessure : Il s'agit de savoir si l'enquêté souffre (ou a souffert) pendant les quatre semaines précédant la date de l'interview, d'une maladie ou d'une blessure quelconque. Une maladie peut être soit :

- passagère ou de courte durée (rhume, toux, diarrhée, etc..) et qui disparaît avec un simple traitement ou parfois même sans consultation médicale.
- chronique : diabète, cancer, maladies gastriques, etc... qui demande une durée très longue et un traitement continu pour la guérison.

Le concept "maladie" est utilisé ici dans son sens extensif et général, celui de tout état temporaire ou durable qui, pour l'individu, diffère de son état normal.

L'objet de ce volet n'est pas seulement d'identifier les diverses maladies mais aussi d'évaluer le coût économique de la maladie et fournir les renseignements indispensables pour une analyse de la demande des services de santé.

Pour les personnes ayant été malades ou blessées au cours de la période de référence, les informations suivantes ont été demandées: durée de la maladie, consultation d'un agent médico-sanitaire, lieu et statut de l'établissement sanitaire consulté, temps mis pour aller à la consultation, distance entre le lieu de la résidence et le lieu de la consultation, type de maladie diagnostiquée.

3.2 Couverture médico-sociale : Il s'agit de dégager les membres du ménage qui sont couverts par un organisme public de prévoyance sociale ou par une assurance privée. Les personnes couvertes sont réparties en affiliées et bénéficiaires. Les organismes retenus sont les suivants :

- *C.N.S.S* : celle-ci touche seulement les salariés du secteur privé. Cet organisme paie à ces derniers les congés de maladie, la retraite, les soins médicaux, les allocations familiales, etc...

- *C.N.O.P.S* : pour les fonctionnaires du secteur public, la couverture médico-sociale est assurée par la mutuelle générale du personnel des administrations publiques (CNOPS). Si une personne est affiliée à cet organisme, elle a le droit, en plus de lui-même, de faire bénéficier ses enfants (jusqu'à un certain âge) et son conjoint, s'il ne travaille pas, de cette couverture médico-sanitaire.

- *Régime interne spécifique* : c'est un régime interne réservé spécialement aux employés de certaines institutions semi-publiques.

- *Assurances privées* : les personnes intéressées peuvent souscrire à une assurance pour avoir une couverture médico-sociale.

3.3 Couverture vaccinale des enfants de moins de 24 mois : Le relevé des données sur la vaccination n'a touché que les enfants âgés de moins de deux ans. Les parents sont ainsi interrogés sur l'état vaccinal de leurs enfants contre les six maladies cibles : (la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et la rougeole) ainsi que sur leur prise de vitamine D2.

3.4 Dépenses de soins de santé : Il s'agit de relever l'ensemble des dépenses générées par les soins de santé reçus par les membres du ménage enquêté ainsi que les acquisitions des produits pharmaceutiques et des appareils médicaux.

Les informations ont été demandées rétrospectivement et les périodes de référence adoptées sont les suivantes :

- a. Consultation des médecins : deux mois
- b. Acquisition des plantes officinales : deux mois
- c. Acquisition des médicaments : deux mois
- d. Analyse médicale et examen radiologique : deux mois
- e. Hospitalisation : douze mois
- f. Consultation du personnel paramédical : deux mois
- g. Consultation des guérisseurs traditionnels : deux mois
- h. Soins dentaires : douze mois.

4. ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE

4.1 Principaux concepts du type d'activité : L'observation du "type d'activité" constitue le noyau central de ce volet. Il s'agit de répartir la population totale selon les trois catégories suivantes :

- population active occupée ;
- population active en chômage ;
- population inactive.

Concept de la population active : Elle comprend toutes les personnes constituant la main-d'oeuvre disponible pour la production de biens et services. La population active est composée de la population active occupée (actifs occupés) et de la population active en chômage (chômeurs).

a) Population active occupée : Elle comprend toutes les personnes participant à la production de biens et de services, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence spécifiée, et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur travail. Il s'agit d'un concept large qui englobe tous les types d'emplois, y compris le travail occasionnel, le travail à temps partiel et toutes les formes d'emplois irréguliers.

b) Population active en chômage : Elle comprend toutes les personnes non pourvues d'un emploi mais qui cherchent un travail et/ou sont disponibles pour un travail..

Ainsi, le concept du chômage, est fondé sur un critère à trois conditions. Ne sont chômeurs, que les personnes qui, au moment de l'enquête, sont à la fois :

- sans travail ;
- à la recherche d'un travail ; c'est-à-dire qui ont pris des dispositions appropriées pour chercher un emploi ;
- disponibles pour travailler.

La population active en chômage est donc constituée des personnes âgées de 15 ans et plus, qui n'ont pas une activité professionnelle et qui cherchent activement ou passivement un emploi.

Il se dégage du concept ci-haut que la notion de recherche d'emploi est utilisée au sens large. Si les enquêtés avancent une raison de "non recherche", qui est indépendante de leur volonté, ils sont considérés comme chômeurs (personnes découragées par la recherche active). C'est le cas des personnes qui :

- croient que le travail n'est pas disponible dans leur localité de résidence ;
- déclarent ne pas avoir le niveau scolaire, de formation, de qualification ou d'expérience nécessaire pour accéder à un emploi ;
- sont trop jeunes ou trop âgées pour être embauchées par les employeurs ;
- ont un handicap personnel pour trouver un emploi ;
- ont une promesse d'embauche ;
- attendent une réponse de l'employeur.

4.2 Concept de la population inactive : Est considérée inactive toute personne qui n'est ni active occupée, ni en chômage. Les personnes inactives sont classées selon la cause qui est à l'origine de leur inactivité ("type d'inactivité"). Les catégories suivantes sont distinguées:

Jeune : toute personne âgée de moins de 15 ans n'exerçant pas un travail et ne fréquentant pas un établissement d'enseignement ou de formation ;

Ecolier ou étudiant : toute personne dont la principale préoccupation est la fréquentation d'un établissement d'enseignement ou de formation ;

Femme au foyer : toute personne de sexe féminin âgée de 10 ans et plus et dont l'occupation consiste à exercer des travaux ménagers pour le compte de son ménage ;

Retraité : toute personne dont la principale source de revenu est une retraite dispensée par un organisme public, une assurance privée ou une institution quelconque ;

Rentier : toute personne vivant principalement des revenus de la rente provenant de ses propriétés ;

Infirmes ou malades : toute personne ne travaillant pas et ne cherchant pas à travailler à cause d'une maladie chronique ou d'une infirmité mentale ou physique ;

Vieillard : tout individu âgé de 60 ans et plus dont la vieillesse est la principale cause de son inactivité et qui ne peut être classé ni rentier, ni retraité ;

Autre inactif : toute personne âgée de 15 ans et plus dont le type d'inactivité ne coïncide pas avec les modalités sus-citées et qui n'est pas disposée à travailler.

4.3 Caractéristiques professionnelles de la population active : Les principales caractéristiques professionnelles de la population active observées dans le cadre de l'enquête se résument comme suit :

Profession principale : On entend par profession principale, le genre de travail qui constitue la principale occupation des personnes actives occupées. Pour les chômeurs ayant déjà travaillé, le dernier travail exercé est relevé comme profession. Quant aux chômeurs n'ayant jamais travaillé, le métier appris est assimilé à la profession. Les chômeurs en quête de leur premier emploi et qui sont sans métier sont classés dans une modalité à part.

Les déclarations des enquêtés sont classées suivant les 11 grands groupes suivants :

- Membres du corps législatif, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises ;
- Cadres supérieurs et membres des professions libérales ;
- Cadres moyens ;
- Employés ;
- Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers ;
- Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés ;
- Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture) ;
- Ouvriers et manoeuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés) ;
- Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage ;
- Manoeuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers ;
- Personnes ne pouvant être classées selon la profession.

Situation dans la profession (ou statut professionnel) : La situation dans la profession traduit la nature du lien entre la personne active occupée et la profession exercée. Pour les chômeurs ayant déjà travaillé, c'est la situation dans la dernière profession qui est relevée.

Les définitions retenues pour les modalités de la situation dans la profession sont comme suit:

- *Salarié* : toute personne qui travaille (ou qui a travaillé) pour le compte d'autrui en contrepartie d'un salaire en espèce et/ou en nature.

- *Indépendant* : toute personne exerçant ou ayant exercé un emploi pour son propre compte en exploitant son propre établissement ou en exerçant un métier sans faire appel à des salariés d'une façon permanente. Les actifs qui emploient des aides familiales ou des apprentis qui ne perçoivent pas de salaires fixés au préalable, sont considérés comme des indépendants.

- *Employeur* : toute personne active occupée, travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise, ou exerçant un métier et employant au moins un salarié d'une façon permanente.

- *Travailleur à domicile* : toute personne active travaillant seule dans son domicile pour son propre compte ou pour le compte d'autrui. Les actifs qui travaillent à domicile en employant d'une façon permanente un salarié au moins sont considérés comme employeurs.

- *Aide familiale* : tout actif occupé, travaillant dans une (ou plusieurs) entreprise (s), pour un membre de sa famille sans recevoir de rémunération.

- *Apprenti* : toute personne active occupée travaillant chez un employeur dans le but d'apprendre un métier. Elle peut recevoir une rémunération symbolique.

- *Associé ou membre d'une coopérative* : toute personne qui exerce son travail principal dans une activité relevant d'une coopérative ou d'une association en tant que membre et partage les bénéfices de l'activité avec les autres membres.

- *Autre* : toute personne ne pouvant être classée selon les modalités déjà citées.

Branche d'activité économique : On entend par activité économique principale la nature du principal produit fabriqué ou du service fourni par l'établissement où l'enquêté travaille ou a travaillé s'il est chômeur au moment de l'enquête. Les informations sur l'activité économique principale sont présentées selon deux types de classification :

i/ Classification des branches d'activité économique à 11 postes :

- agriculture, forêt et pêche ;
- industrie (y compris l'artisanat) ;
- bâtiments et travaux publics ;
- commerce ;
- transports, entrepôts et communications ;

- réparation ;
- administration générale ;
- services sociaux fournis à la collectivité (éducation, santé et action sociale, services collectifs et sociaux) ;
- autres services ;
- activités mal désignées ;
- chômeurs en quête de leur premier emploi.

ii/ Classification en secteurs d'activité économique :

- primaire ;
- secondaire ;
- tertiaire ;
- activités mal désignées ;
- chômeurs en quête de leur premier emploi.

4.4 Caractéristiques de la population en chômage :

Durée du chômage : la durée de chômage représente la période de temps écoulée entre la date où la personne a commencé à chercher son premier emploi et la date de l'enquête.

Causes du chômage : ce sont les circonstances suite auxquelles les enquêtés concernés sont devenus chômeurs. La classification retenue au niveau de cette variable est comme suit :

- arrêt de l'activité de l'établissement employeur, licenciement ;
- arrêt d'une activité indépendante ;
- arrêt d'une activité saisonnière ;
- insuffisance du revenu ou du salaire du travail exercé ;
- achèvement du service civil ;
- fin d'études ou de formation après avoir eu un diplôme ;
- arrêt d'études sans avoir eu de diplôme ;
- âge de travail ;
- autres circonstances.

Moyen principal utilisé dans la recherche de l'emploi : Les modalités retenues au niveau de cette question sont :

- contact direct avec les employeurs ;
- famille, amis et connaissances ;
- concours ;
- bureaux de placement ou agences spécialisées ;
- centre d'information et d'orientation pour l'emploi (CIOPE) ;
- réponses aux annonces, demandes écrites, ... ;
- "mokaf" ;
- autres.

5. DEPENSES DES MENAGES ET MESURE DU NIVEAU DE VIE

Le bien-être d'une personne est d'ordinaire assimilé à son niveau de vie, lequel est généralement caractérisé par le revenu réel moyen par tête. Cependant, la collecte directe de données fiables auprès des ménages sur les revenus reste une tâche très difficile à réaliser.

Devant cette difficulté, la variable "dépense" reste l'alternative la plus préconisée pour dégager la structure de la répartition des niveaux de vie d'une population. La dépense est généralement utilisée en tant que proxy-variable du revenu permettant d'approcher le niveau de vie, en supposant que le bien-être découle de la satisfaction procurée par la consommation des biens et services.

5.1 Concept de la dépense utilisé dans le cadre de l'enquête sur les niveaux de vie

L'un des objectifs de l'enquête est de pouvoir relier les divers domaines relatifs aux comportements des ménages : démographie, éducation, santé, emploi, dépenses, etc ... Cette intégration devient nécessaire dès lors que l'on cherche à analyser l'impact des politiques de développement sur les conditions de vie de la population.

Toutes les dépenses du ménage sont observées sauf celles considérées comme "investissement du ménage" ou "transfert en capital" ou celles concernant ses opérations financières. Ainsi, toutes les dépenses des ménages sont relevées exceptées celles concernant :

i/ l'achat ou la construction de logements de résidence, (y compris les frais d'acquisition, tels les commissions des intermédiaires, les droits d'enregistrement et d'autres dépenses engendrées par l'achat ou la construction d'un logement).

ii/ l'achat de terrains.

iii/ l'épargne et les dépôts en banque.

iv/ l'achat de titres financiers : actions, obligations et bons de trésor.

v/ les sommes prêtées.

vi/ les remboursements de crédits (y compris les intérêts) pour l'achat d'éléments en capital (remboursement de crédits pour l'achat d'un logement de résidence).

vii/ les transferts en capital : sont considérés comme transfert en capital, les éléments suivants :

- Legs et donations de valeur importante faits à certaines institutions telles que le Ministère des Habous, le Croissant Rouge Marocain, la Jamaâ, etc.....
- Legs et donations faits par les ménages entre eux (héritage par exemple).
- Confiscation,.....

Les dépenses totales observées dans le cadre de l'enquête comportent les deux composantes suivantes :

5.1.1 Dépenses destinées à la consommation : Par dépenses de consommation, on entend les dépenses réalisées par les ménages en vue de satisfaire leurs besoins essentiels d'existence. Les produits autoconsommés, la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires, les biens et services reçus en nature et la valeur estimée des avantages en nature reçus par certaines catégories d'employés (logement, eau, électricité, téléphone,..) sont pris en compte dans l'estimation de cet agrégat. L'intégration de ces éléments est faite dans le souci de mieux approcher le niveau de vie réel des personnes bénéficiant de ces avantages.

Cette classe de dépenses a une grande importance pour déterminer et estimer clairement le niveau de vie courant. Les groupes de la nomenclature des biens et services suivants y sont inclus :

i/ alimentation, boisson : il s'agit des dépenses concernant les céréales et produits à base de céréales, le lait et produits laitiers, les oeufs, les corps gras, les viandes, les poissons, les légumes et fruits, le sucre et produits sucrés, le thé et autres plantes aromatiques, les boissons non alcoolisées et alcoolisées, les aliments et boissons pris à l'extérieur.

ii/ habillement : dépenses relatives aux vêtements et chaussures (y compris les services de réparation et de confection).

iii/ habitation et dépense d'énergie : loyer et charges locatives, entretien et réparation du logement, chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie .

iv/ équipements ménagers : mobilier et linge de maison, ustensiles de cuisine, appareils ménagers, biens et services pour l'entretien des équipements ménagers.

v/ hygiène et soins médicaux : dépenses consacrées aux produits et services de toilette, d'hygiène et soins médicaux.

vi/ transport et communication : achat et dépenses de fonctionnement et de réparation des moyens de transport privé, prix des billets et frais annexes afférents aux transports en commun, facturation des services de télécommunication (poste, téléphone, etc....).

vii/ loisirs et culture : dépenses concernant les biens durables de loisir et divertissement, supports récréatifs, les dépenses de divertissement et culture, et frais d'enseignement, etc ...

viii/ autres biens et services : tabacs et cigarettes, achat de bijoux et horlogerie, articles personnels, les frais d'assurance, de cotisation et autres dépenses diverses.

5.1.2 Dépenses non destinées à la consommation : Ce sont toutes les dépenses qui ont pour effet la réduction du revenu disponible du ménage, sans que ce dernier ne bénéficie directement de la sortie de ces fonds. Sont classés dans ce groupe de dépenses les éléments suivants :

- Paiements fiscaux non liés à l'exercice d'une activité professionnelle ;
- Transferts d'argent n'ayant pas un caractère de transfert en capital.

5.2 Quelques éléments méthodologiques relatifs à l'observation des dépenses :

5.2.1 Estimation des valeurs locatives des logements occupés par leurs propriétaires:

Cette évaluation a été confiée au contrôleur. Ce dernier s'est basé sur le relevé de loyers pour quatre logements semblables du même quartier et disposant des caractéristiques identiques ayant trait :

- au type de construction ;
- à la strate d'habitat ;
- au nombre de pièces.

L'estimation du loyer fictif pour les ménages non locataires revient donc à appliquer un loyer moyen sur la base des quatre informations recueillies.

En milieu rural où le marché des logements fait défaut et où la location est encore un phénomène rare, les estimations déclarées par les ménages ont été retenues, sauf pour les logements en dur pour lesquels, la même procédure du milieu urbain a été pratiquée.

L'estimation des loyers fictifs ainsi dégagés s'est avérée élevée du fait qu'elle est faite au prix des loyers pratiqués au moment de l'enquête. Par contre, le niveau des loyers réels observés pour les ménages locataires dépend dans une large mesure de la durée de résidence.

De ce fait, l'évaluation de la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires pourrait engendrer un gonflement artificiel de leurs niveaux de vie. Ainsi et afin d'uniformiser les valeurs locatives (fictives et réelles), les loyers fictifs déclarés ont fait l'objet d'un ajustement selon le milieu de résidence.

En milieu urbain, la procédure d'ajustement des loyers fictifs a consisté à dévaluer les valeurs locatives collectées en leur appliquant des indices de correction. Ces derniers sont établis sur la base des loyers réels moyens, après élimination des valeurs jugées très faibles, ventilés selon le type de logement et le nombre de pièces occupées par le ménage.

En milieu rural, un ajustement similaire a été effectué uniquement pour les logements en dur.

Les loyers fictifs ainsi ajustés, sont supposés refléter les conditions de logement et le niveau des loyers au moment de l'accès aux logements, ce qui garantit leur comparabilité avec les loyers réels.

5.2.2 Estimation des charges d'habitation pour les ménages bénéficiant à titre gratuit

de l'électricité, de l'eau et du téléphone : Les frais fictifs d'eau, d'électricité et du téléphone sont estimés en attribuant au ménage concerné la valeur moyenne observée pour les ménages ayant les mêmes caractéristiques (type de logement, nombre de pièces, localité de résidence, région économique).

5.2.3 Estimation d'autres avantages reçus : Pour pouvoir approcher le niveau de vie réel des ménages, on a procédé à l'évaluation :

- du transport assuré aux membres des ménages par leur employeur ;
- des avantages en nature reçus ;
- des dons reçus des administrations et des institutions privées.

5.2.4 Autoconsommation des produits alimentaires et non alimentaires : De nombreux ménages, surtout en milieu rural, satisfont une partie de leurs besoins à partir des biens et services produits par eux-mêmes. Il est bien évident que toute étude qui se propose de mesurer le niveau de vie d'une population doit prendre en compte l'autoconsommation dans l'estimation de la consommation totale.

Les différents types d'autoconsommation observés par l'enquête sont les suivants :

a) Autoconsommation des produits alimentaires : ce sont des produits provenant des exploitations agricoles et consommés par les ménages sans qu'intervienne la transaction monétaire. Ces produits ont été comptabilisés au moment de leur consommation et évalués au prix du marché local.

b) Autoconsommation des produits non alimentaires : ce sont des produits fabriqués par les ménages pour leurs propres besoins de consommation. Ces biens ont été comptabilisés à leur prix de revient.

5.2.5 Autofourniture : C'est la consommation des produits prélevés par le ménage sur ses activités professionnelles, généralement le commerce (cas d'un commerçant qui pourvoit à certains de ses besoins de consommation à partir des produits de son commerce).

Les produits alimentaires et non alimentaires auto-fournis ont été comptabilisés au moment où s'effectuait leur consommation. En plus, ils ont été évalués au prix du marché.

5.2.6 Salaire en nature consommé : Si les ménages enquêtés consomment des produits reçus sous forme de salaire en nature touché en contrepartie d'un travail fourni. L'évaluation de ces produits a été faite au prix du marché.

5.2.7 Dons reçus : Ont été classés dans cette rubrique, tous les produits consommés par les ménages et qui leur ont été offerts par les ménages résidents, par les institutions publiques et privées, ou par les ménages se trouvant à l'Étranger.

5.3 Méthode d'observation des dépenses des ménages : périodes de référence et type de relevés. Concernant les dépenses, il est indispensable que les informations recueillies se rapportent à une année entière afin que les variations saisonnières ne faussent pas les résultats. Cependant, demander aux ménages enquêtés de fournir, rétrospectivement sur une année, des données précises sur leurs dépenses, n'assure nullement le succès de la collecte de données fiables. Les erreurs provoquées par des défaillances de mémoire risquent de diminuer fortement la valeur des résultats. L'impact de ces erreurs dépend de la fréquence d'acquisition des produits pour lesquels des déclarations annuelles sont demandées. En effet, les ménages enquêtés sont certainement dans l'impossibilité de donner des estimations annuelles fiables pour des produits qu'ils acquièrent quotidiennement. Par contre, ces estimations seront plus précises pour des produits dont les dates d'acquisitions sont séparées par de longs intervalles, par exemple l'acquisition des biens durables.

Pour réduire l'impact de l'effet mémoire, il a été fait recours au concept de période de référence, période à laquelle se rapportent les informations déclarées par les enquêtés au moment de l'interview. Le choix de la période est fait en fonction des fréquences d'acquisition des produits de manière à réduire les erreurs d'observation.

Les principaux relevés utilisés par l'enquête sur les niveaux de vie 1998/99 pour la mesure des dépenses des ménages sont décrits ci-dessous :

5.3.1 Dépenses alimentaires : Au niveau de cette catégorie de dépenses, les relevés sont les suivants :

a) Relevé rétrospectif sur un an pour les produits alimentaires destinés à la provision : il s'agit de saisir les provisions annuelles faites par les ménages pour faire face à leur consommation de longue durée. Ce relevé a touché essentiellement les céréales en grains, les légumineuses, l'huile d'olive, etc ...

b) Relevé rétrospectif sur deux mois des produits acquis en gros ou demi-gros : il s'agit de relever les acquisitions en gros ou demi-gros des produits acquis et stockés pour faire face aux besoins de consommation mensuels ou bimensuels. C'est le cas par exemple des salariés qui font leurs approvisionnements à la fin de chaque mois (au moment de la paye) ou d'un ménage qui a l'habitude d'acheter les produits alimentaires en grande quantité (farine, sucre ...) pour satisfaire ses besoins de consommation courants. Ce relevé a été établi pour réduire la variance de l'échantillonnage qu'occasionnent les achats en grande quantité lorsque la période d'observation se limite à sept jours. Pour lever toute ambiguïté et éviter les doubles emplois entre les différents relevés, un seuil a été fixé pour bien définir ce qu'on entend par "acquisition en grande quantité". Ces seuils sont variables selon la nature des produits.

c) Relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions courantes : ce relevé est fait pour bien estimer les acquisitions alimentaires de consommation courante ne faisant pas l'objet du relevé annuel, mensuel ou bimensuel.

d) Relevé des dépenses individuelles : pour ne pas omettre certaines acquisitions faites par les membres du ménage à titre individuel et que le répondant ignore généralement, on interroge chaque membre du ménage âgé de 15 ans et plus sur ses acquisitions individuelles tels que repas et boissons pris à l'extérieur. Ces dépenses ont été relevées rétrospectivement sur une semaine.

Ce relevé individuel a touché aussi les dépenses individuelles non alimentaires (frais de loisirs, transport, cigarettes, frais d'entretien, frais de communication, ...).

e) Evaluation des aliments autoconsommés ou reçus sous forme d'un salaire en nature : elle a été faite par la méthode de pesée. Pour avoir des informations fiables, les enquêteurs visitent quotidiennement les ménages en fonction de leur habitude de préparation des repas.

Les prix adoptés pour la détermination de la valeur sont ceux du marché (souk) où le ménage a l'habitude de faire ses achats, ou l'épicier le plus proche en cas de difficultés. Les relevés des prix sont faits quotidiennement par les contrôleurs pendant la semaine d'enquête.

5.3.2 Dépenses non alimentaires : Pour cette catégorie de dépenses, les relevés sont comme suit :

i/ Relevés rétrospectifs :

- relevé des dépenses individuelles sur une semaine : il s'agit de relever certains frais personnels d'entretien, de transport, de voyages de courte durée, d'acquisition de produits de loisir, et autres dépenses à caractère individuel ;

- relevé des dépenses individuelles sur un mois ;
- relevés rétrospectifs des acquisitions non alimentaires sur deux mois et sur douze mois ;
- relevé des dépenses d'habillement sur trois mois.

ii/ Relevés "thématiques" : il s'agit au niveau de chaque thème abordé par l'enquête, d'intégrer la collecte des données aussi bien sur les dépenses que sur les autres variables abordées par le thème en question. Cette approche permet de mieux contrôler les déclarations des ménages sur les dépenses, en les liant avec les autres données objectives. Ainsi, les principaux relevés thématiques sont les suivants :

- relevé des dépenses d'habitation ;
- relevé des dépenses d'énergie ;
- relevé des dépenses d'éducation ;
- relevé des dépenses de santé ;
- relevé des dépenses sur les biens durables ;
- relevé des dépenses de transport ;
- relevé des remboursements des emprunts au cours des 12 dernier mois ;
- relevé des transferts versés en espèce et en nature.

5.4 Classification de la dépense annuelle moyenne par personne. L'un des déterminants utilisés pour l'analyse et la présentation des résultats, est la dépense annuelle moyenne par personne. Cette variable est subdivisée en cinq classes de tailles égales, en termes de personnes (classes de quintiles). Ces classes sont les suivantes :

1. Moins de 3 404 DH
2. De 3 404 DH à moins de 4 912 DH
3. De 4 912 DH à moins de 6 805 DH
4. De 6 805 DH à moins de 10 329 DH
5. 10 329 DH et plus.

5.5 Type de villes : A travers l'ensemble de ce document, la plupart des indicateurs sont abordés et analysés selon le milieu de résidence et le type de villes.

Le milieu urbain a été divisé en deux catégories de villes :

- a-** Grande ville : C'est la ville qui abrite 100 000 habitants et plus selon les données du RGPH 1994 ;
- b-** Autres villes : Cette catégorie correspond aux petites et moyennes villes et dont la population résidente n'excède pas 100 000 habitants selon les résultats du RGPH 1994.

Sous-annexe 1

Contenu du questionnaire principal

Le questionnaire de l'enquête sur les niveaux de vie est présenté sous forme de modules. Chacun de ces derniers comporte généralement une ou plusieurs parties.

Module	Partie	Désignation
1. Démographie	A	- Caractéristiques démographiques des membres du ménage
	B	- Renseignements sur le père
	C	- Renseignements sur la mère
2. Habitat	-	- Conditions d'habitation
3. Energie	-	- Consommation et dépenses d'énergie
4. Education	A	- Statut de fréquentation des établissements d'enseignement général
	B	- Caractéristiques de l'enseignement général suivi par des personnes âgées de moins de 35 ans
	C	- Formation professionnelle
	D	- Dépenses de scolarisation et de formation
	E	- Fréquentation d'un M'sid ou d'un établissement d'enseignement religieux
	F	- Activités éducatives
	G	- Alphabétisation et connaissance des langues
	H	- Enfants habitant hors ménage et fréquentant un établissement d'enseignement
5. Santé	A	- Demande de soins médicaux
	B	- Couverture médico sociale
	C	- Vaccination des enfants de moins de 24 mois
	D	- Consultation des médecins
	E	- Acquisitions des plantes officinales
	F	- Acquisitions des médicaments
	G	- Analyses médicales et examens radiologiques
	H	- Hospitalisation
	I	- Consultation du personnel paramédical
	J	- Consultation des guérisseurs traditionnels
	K	- Soins dentaires

6. Activité	A B C D E F	- Détermination du type d'activité - Caractéristiques des inactifs - Caractéristiques des chômeurs - Caractéristiques de l'ensemble des actifs - Travail au cours des 12 derniers mois - Revenus salariaux
7. Biens durables	-	- Inventaire des biens durables
8. Transport	A B C	- Véhicules - Vélo-moteurs - Bicyclettes
9. Migration	-	- Migration
10. Fécondité	A B C	- Fécondité - Santé de la mère et de l'enfant - Nutrition des enfants de moins de 24 mois
11. Crédit	A B	- Emprunts - Prêts
12. Transfert	A B C D	- Transferts reçus en espèce - Transferts reçus en nature - Transferts versés en espèce - Transferts versés en nature
13. Emploi indépendant non agricole	A B C D E	- Identification des entreprises indépendantes - Dépenses des entreprises - Recettes des entreprises - Condition d'emploi des salariés - Capital des entreprises
14. Agriculture	A B C D E F G H I J K	- Renseignements sur les parcelles - Cultures - Plantations - Intrants agricoles - Produits dérivés des cultures - Bétail possédé - Produits d'origine animale - Entraide pastorale - Dépenses pastorales - Equipements agricoles - Emprunts pour usage professionnel
15. Revenus non relevés par ailleurs	-	- Revenus non relevés par ailleurs
16. Anthropométrie	-	- Mesures anthropométriques (poids, taille)
17. Identification des Priorités	-	- Priorités de la population vis à vis des équipements sociaux
18. Caractéristiques des ordinateurs possédés	-	- Caractéristiques des ordinateurs possédés

Sous-annexe 2

Contenu du questionnaire sur les dépenses

Le but essentiel de ce questionnaire est l'estimation des dépenses du ménage relatives à tous les aspects non relevés au niveau du questionnaire principal.

Le fait de demander aux ménages enquêtés de fournir, rétrospectivement sur une année, des informations précises sur leurs dépenses des biens et services n'assure nullement le succès du volet relatif aux dépenses. En effet, les ménages enquêtés sont dans l'impossibilité de faire des déclarations fiables sur leurs dépenses annuelles pour des articles qu'ils acquièrent quotidiennement. Ainsi, pour réduire l'impact de l'effet mémoire sur les déclarations des enquêtés, on fait recours au concept de période de référence, c'est à dire la période à laquelle se rapportent les informations déclarées par les interviewés au moment de l'entrevue.

Le choix de la période est fait en fonction des fréquences d'acquisition des produits de manière à réduire les erreurs d'observation. C'est ainsi que plusieurs types de relevés sont institués pour les diverses acquisitions des ménages. Ces relevés sont les suivants :

- Relevé rétrospectif sur une année : provisions alimentaires annuelles ;
- Relevé rétrospectif sur deux mois : acquisitions alimentaires en grandes quantités ;
- Relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions alimentaires courantes ;
- Relevés journaliers des acquisitions alimentaires courantes ;
- Relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions individuelles ;
- Relevé rétrospectif sur un mois des acquisitions individuelles ;
- Relevé rétrospectif sur deux mois des acquisitions non alimentaires ;
- Relevé rétrospectif sur trois mois des acquisitions non alimentaires ;
- Relevé rétrospectif sur une année des acquisitions non alimentaires.

Sous-annexe 3

Questionnaires communautaires

L'étude de la situation économique et sociale de la population à travers l'appréhension de certains indicateurs se rapportant à son logement, son éducation, ses activités, ... n'est généralement pas toujours suffisante pour mieux se renseigner sur le niveau de son bien-être. Aussi, l'environnement socio-économique et culturel s'avère être un

déterminant important à prendre en considération lors de l'évaluation des conditions économiques et sociales vécues par les ménages dans leurs lieux de résidence. Les éléments constituant cet environnement peuvent être : les spécificités climatiques et géographiques, l'infrastructure économique et sociale existante, les caractéristiques de l'activité économique dominante, etc..

Parallèlement au questionnaire principal, deux autres questionnaires communautaires ont été introduits en vue d'approcher l'influence qu'exerce cet environnement sur les conditions de vie de la population. L'objectif escompté en introduisant ces questionnaires est donc de saisir les caractéristiques communes à tous les ménages dans leurs propres lieux de résidence.

1. Questionnaire douar

L'objet de ce dernier est d'étudier au niveau de chaque douar abritant les ménages-échantillon, le degré de disponibilité des équipements et d'infrastructures tels que l'école primaire, le dispensaire, les services administratifs, l'eau potable, l'électricité, les routes goudronnées, etc... Ils offrent aussi la possibilité d'étudier d'autres aspects communautaires (moyens de transport utilisés par la population, principales activités exercées, ...). Les modules composant ce questionnaire sont :

- informations générales sur le douar ;
- accès aux services administratifs ;
- accès à la scolarisation ;
- accès aux soins de santé ;
- accès à d'autres équipements collectifs ;
- autres aspects des conditions de vie ;
- marché de travail ;
- agriculture.

2. Questionnaire quartier

Ce questionnaire est renseigné pour chaque unité primaire urbaine constituant l'échantillon de l'enquête. Par analogie au questionnaire sur le douar, celui relatif au quartier s'intéresse à l'étude des conditions de vie des ménages dans les quartiers urbains et à la disponibilité ou non de certains équipements collectifs.

Il est également possible à travers les données collectées au niveau de ce questionnaire de se faire une idée sur le degré de participation de la population résidente aux travaux d'entretien du quartier et d'approcher le niveau de satisfaction des ménages quant à leur entourage et à la sécurité du quartier. Les modules du questionnaire quartier sont:

- conditions de vie dans le quartier ;
- disponibilité de services et d'équipements collectifs ;
- autres aspects de conditions de vie des ménages du quartier.

Sous-annexe 4

Programme de travail de l'enquêteur

Le programme de travail de l'enquêteur pendant la semaine-enquête est comme suit:

1. Premier jour

- localisation des ménages à enquêter.
- contact des ménages en leur signalant qu'ils ont fait partie de l'échantillon et en leur demandant de bien vouloir collaborer à la réussite de l'opération.
- explication des objectifs de l'enquête en donnant un aperçu sommaire sur l'intérêt de l'opération envisagée.
- distribution des aides mémoires pour les ménages urbains ayant accepté et pouvant les utiliser (ménages ayant des membres sachant lire et écrire).
- remplissage des parties suivantes du questionnaire principal.

a. caractéristiques démographiques des membres du ménage

b. conditions d'habitation.

c. énergie.

2. Deuxième jour

- relevé des provisions annuelles

- relevé des acquisitions en grandes quantités
- relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions courantes.
- relevé des acquisitions courantes relatives au premier jour de la semaine.
- relevé des dépenses individuelles sur une semaine pour le premier membre du ménage.
- relevé des dépenses individuelles sur un mois pour le premier membre du ménage.

3. Troisième jour

- relevé des acquisitions courantes relatives au deuxième jour de la semaine
- relevé des dépenses individuelles sur une semaine pour le deuxième membre du ménage
- relevé des dépenses individuelles sur un mois pour le deuxième membre du ménage
- relevé rétrospectif sur deux mois
- partie relative à la santé

4. Quatrième jour

- relevé des acquisitions courantes relatives au troisième jour de la semaine.
- relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le troisième membre du ménage
- relevé rétrospectif sur trois mois
- partie relative au transport
- relevé des biens durables

5. Cinquième jour

- relevé des acquisitions courantes relatives au quatrième jour de la semaine
- relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le quatrième membre du ménage
- parties relatives à l'activité et à l'emploi indépendant non agricole

6. Sixième jour

- relevé des acquisitions courantes relatives au cinquième jour de la semaine
- relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le cinquième membre du ménage
- relevé rétrospectif sur 12 mois
- parties relatives à la fécondité, à la migration et à l'anthropométrie

7. Septième jour

- relevé des acquisitions courantes relatives au sixième jour de la semaine
- relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le sixième membre du ménage
- parties relatives aux emprunts, aux transferts et à l'éducation

8. Huitième jour

- relevé des acquisitions courantes relatives au septième jour de la semaine
- relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le septième membre du ménage
- parties relatives à l'agriculture, les autres revenus et à l'identification des besoins prioritaires de la population.

9. Neuvième jour

- l'achèvement et le contrôle du remplissage du questionnaire principal
- relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le huitième membre du ménage
- remerciement des ménages de leur collaboration.